

Cuarny-Eschat de la Gauze

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **82 (2001)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV. CUARNY-ESCHAT DE LA GAUZE

Le site de Cuarny-Eschat de la Gauze est localisé à l'extrémité nord-est du vallon et s'étend au pied de la côte de Chaboleire. La stratigraphie, extrêmement complexe, révèle l'existence de plusieurs phases d'occupation. Il n'est malheureusement pas toujours possible de distinguer des couches homogènes en raison même de leur nature (colluvions de pente). Des traces d'une occupation diffuse de l'âge du Bronze ont été observées. Nous n'avons cependant relevé aucune structure en place, datée de cette époque. Le site semble ensuite délaissé, comme le reste du vallon, jusqu'à la fin de l'époque celtique ou au tout début de l'époque romaine. Par la suite, plusieurs phases d'établissement se succèdent du II^e au VII^e s. ap. J.-C. Les vestiges ont subi une érosion considérable et leur étendue ne peut pas toujours être estimée avec une grande précision. La phase IIb, qui comporte notamment un bâtiment fondé sur sablières basses, semble la plus importante (ou la mieux conservée) puisqu'elle s'étend sur toute la surface fouillée. La phase III, malgré la destruction presque totale des vestiges architecturaux, a livré en revanche du mobilier daté du haut Moyen Âge.

Il nous a paru opportun de privilégier l'unité géographique pour la présentation du site de Cuarny-Eschat de la Gauze. En effet, la superposition parfois directe des diverses phases d'établissement ne permet pas toujours une distinction stratigraphique claire. Le chapitre IV suivra néanmoins un développement diachronique.

Age du Bronze (situation fig. 129)

Stratigraphie

La couche archéologique de l'âge du Bronze (c. 6, stratigraphies 2 et 3, fig. 131-132) a été localisée sur une frange à l'est du site, d'amont en aval. Aucune structure en place n'a été mise en évidence. Une simple accumulation de galets a été déposée, tout comme le mobilier recueilli, par une colluvion de pente. On peut supposer la présence d'un établissement en amont sur le coteau, hors de l'emprise des travaux autoroutiers.

Datation

La couche 6 a livré peu de mobilier, quelques fragments de céramique grossière et une épingle en bronze à tête évasée et renflement décoré d'une spirale, qui situerait ce niveau d'occupation dans le courant du Bronze moyen (p. 192). Une datation au ¹⁴C par AMS, effectuée sur des échantillons d'ossements mêlés aux galets, a livré une datation plus haute, au Bronze ancien, entre 1952 et 1627 av. J.-C.¹

1. Datation ETH-15843: 3485 ± 65 BP; 1952-1627 cal BC (100%) [2 σ] (p. 265).

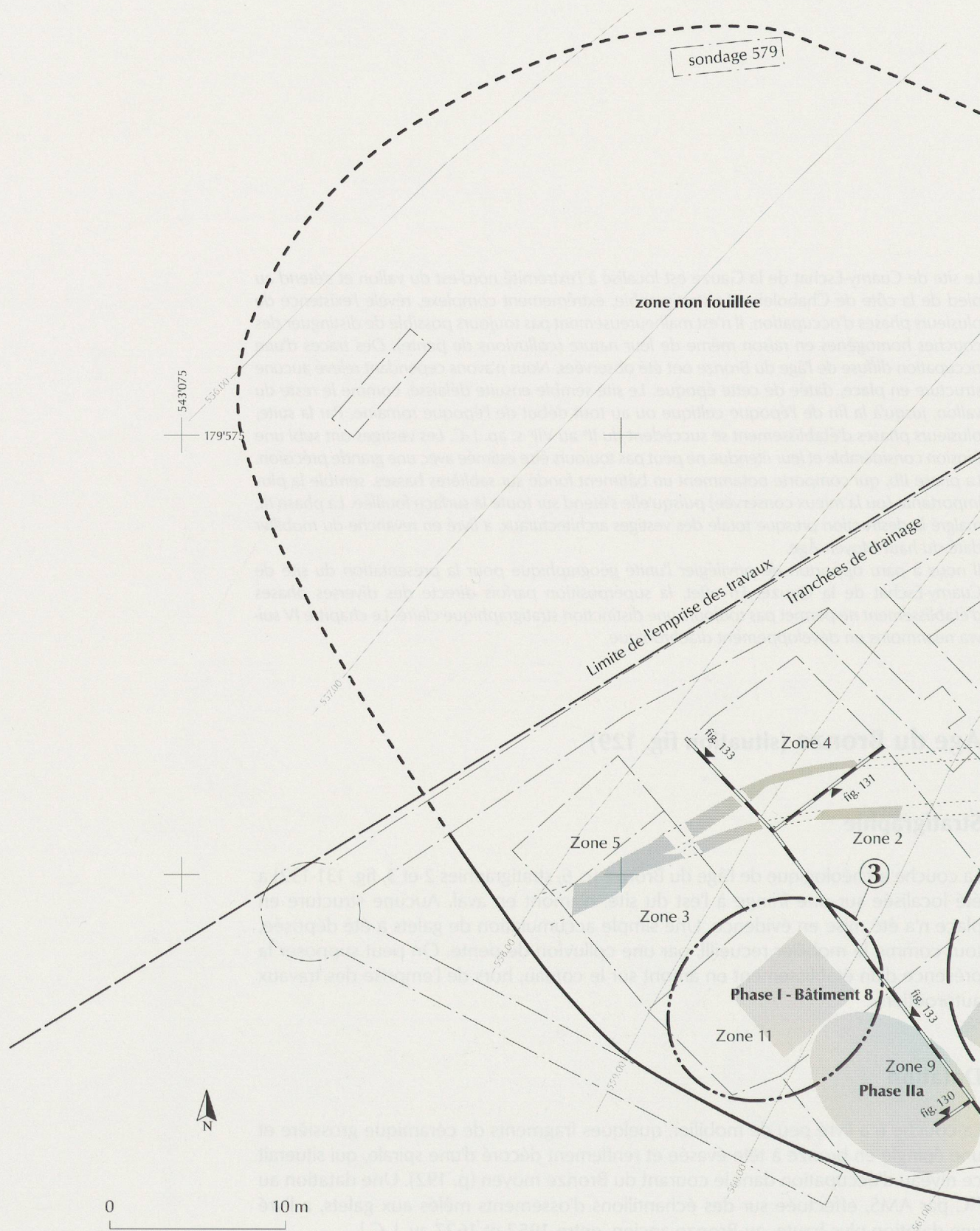
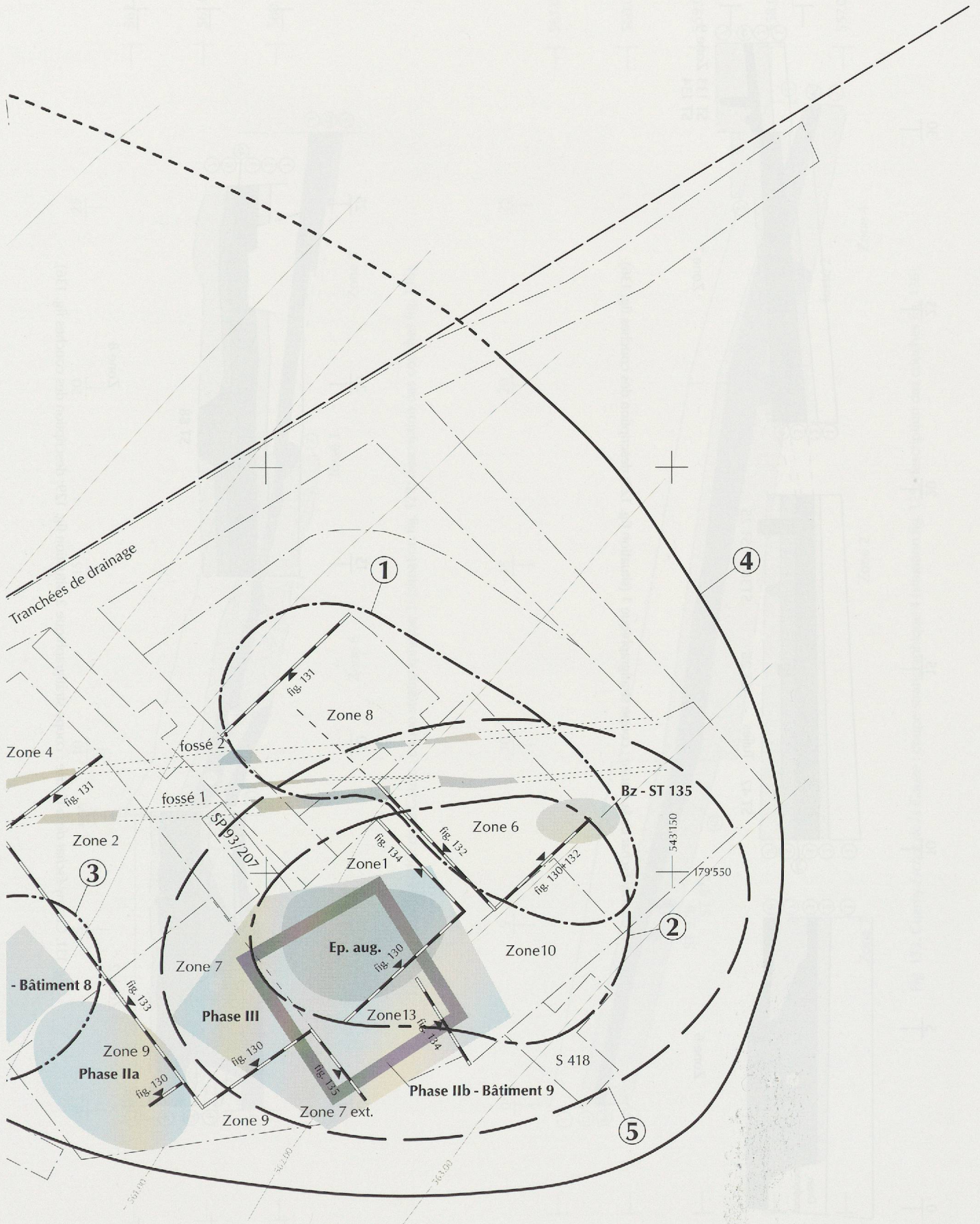


Fig. 129. Cuarny-Eschat de la Gauze. 1.- Âge du Bronze. 2.- La Tène finale/époque augustéenne. 3.- Phase I (II^e-III^e s. ap. J.-C.) 4.- Phase II (III^e-VI^e s. ap. J.-C.) 5.- Phase III (V^e?-VII^e s. ap. J.-C.).



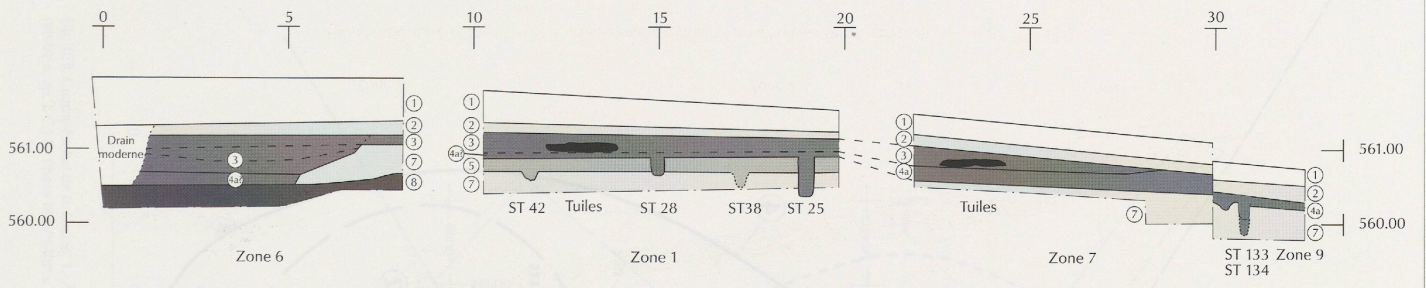


Fig. 130. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 1 (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

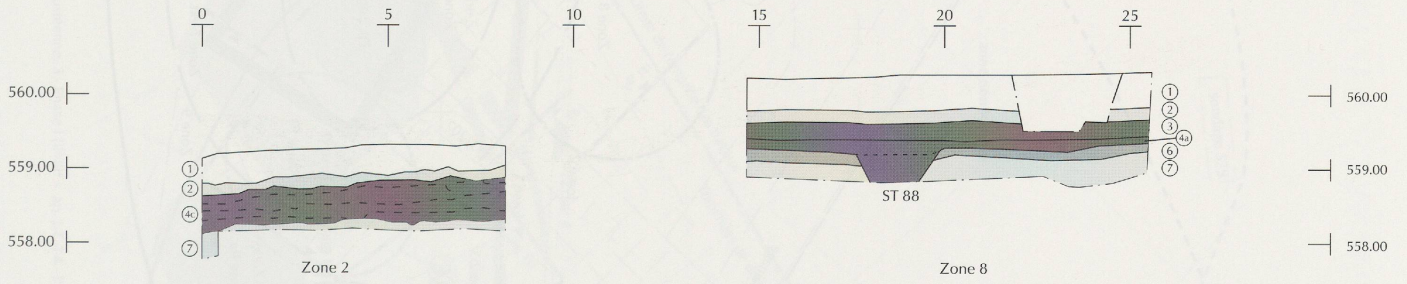


Fig. 131. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 2 (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

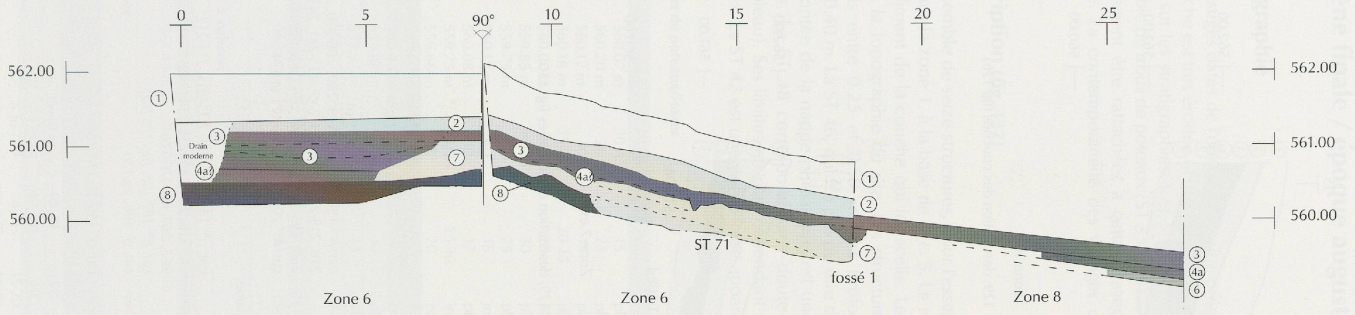


Fig. 132. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 3; (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

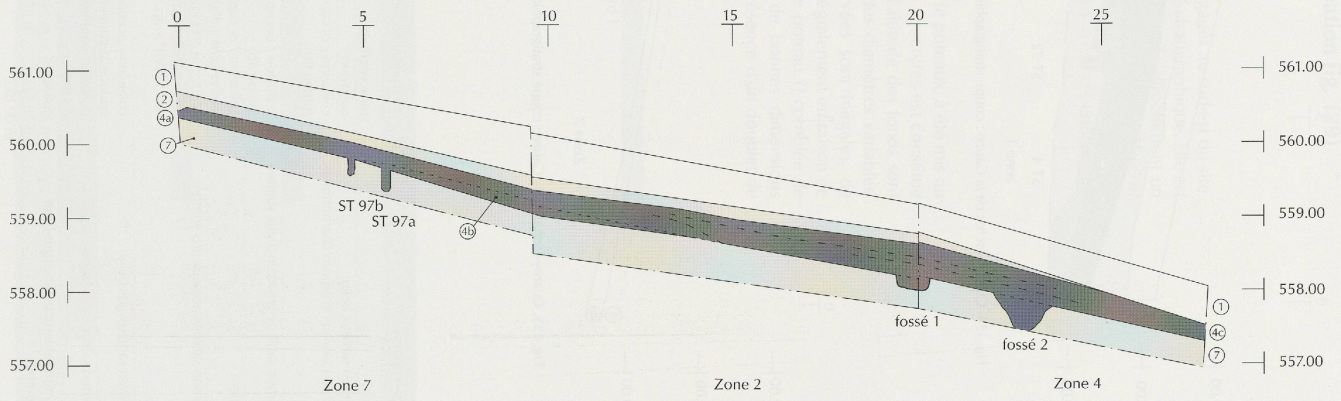


Fig. 133. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 4 (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

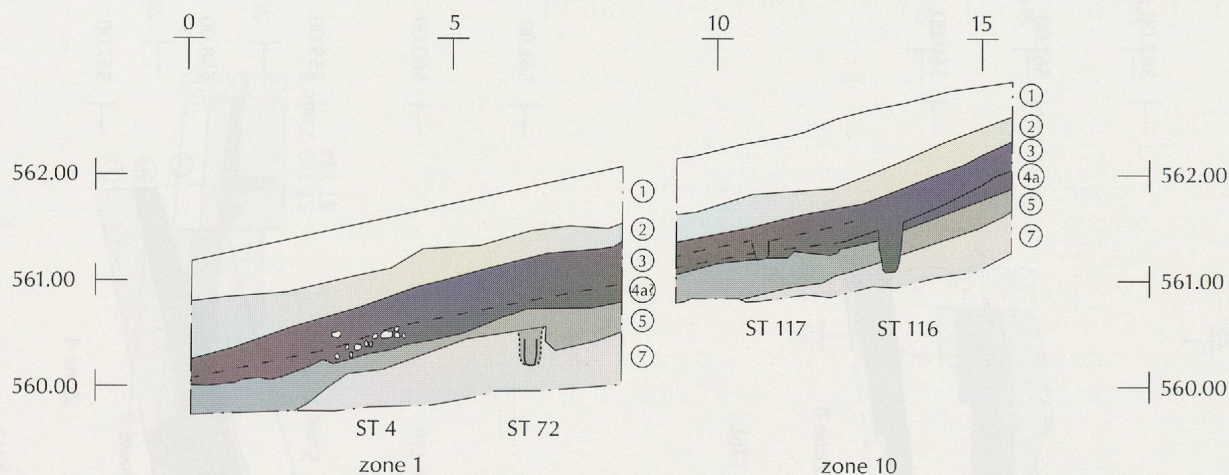


Fig. 134. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 5 (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

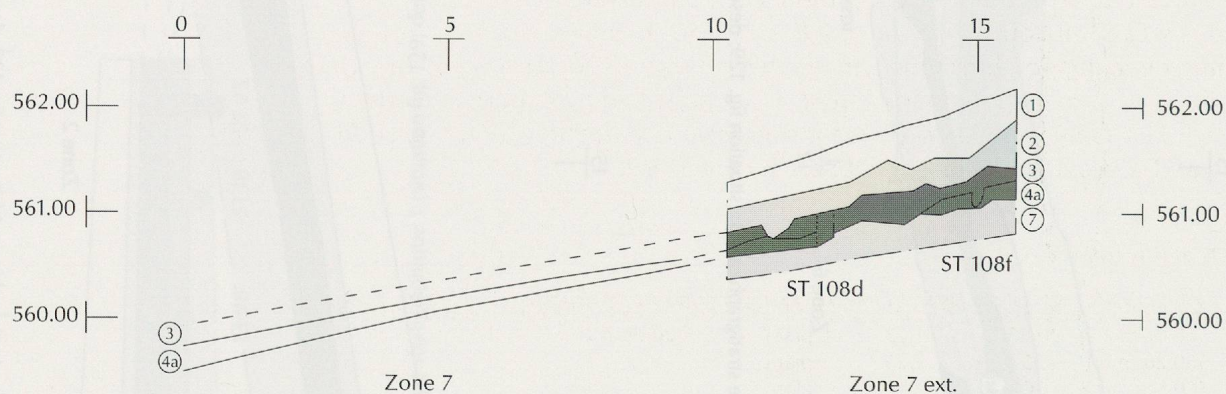


Fig. 135. Cuarny-Eschat de la Gauze : coupe stratigraphique 6 (situation fig. 129; description des couches fig. 136).

couche	description	interprétation / événement	matériel
1		terre végétale	
2	limon sableux beige	colluvion	
3	limon sableux gris-brun charbonneux	colluvion / occupation V ^e -VII ^e s. ap. J.-C. (phase III)	cat. n ^{os} 190, 195-197, 199, 202, 206-210, 213, 216, 219-220, 222-228, 232, 235-241, 243-244, 253, 255-259, 262-264, 266, 268, fig. 170-176
4a	limon sableux gris-brun à gris sombre	colluvion / occupation III ^e -VI ^e s. ap. J.-C. (phase IIb)	cat. n ^{os} 201 et 246, fig. 171 et 174
4b	idem	colluvion / occupation d'époque romaine tardive (phase IIa)	
4c	limon sableux argileux gris sombre	colluvions très importantes drainant du matériel mélangé (pré/proto jusqu' aux VI ^e -VII ^e s. ap. J.-C.)	cat. n ^{os} 189, 192-194, 203-205, 211-212, 217-218, 230-231, 233-234, 242, 245, 252, 260, 265, 267, fig. 170-176 cat. n ^{os} 187-188, fig. 170 (Bz)
5	limon sableux gris-beige	colluvion / occupation de La Tène finale-époque augustéenne	cat. n ^o 198, fig.170
6	limon sableux gris-jaune	colluvion / anthropisation de l'âge du Bronze	cat. n ^o 186, fig.170 (Bz)
7	limon sableux argileux gris-brun	colluvion	
8	tourbe		

Fig. 136. Cuarny-Eschat de la Gauze: description stratigraphique (fig. 130-135).

La Tène finale / époque augustéenne (situation fig. 129)

Stratigraphie

Des vestiges datés de l'époque romaine précoce ont été dégagés au sud-est du site. La couche est très érodée et n'apparaît pas sur chaque relevé stratigraphique. Elle est visible sur les stratigraphies 1 et 5 (c. 5) (fig. 130 et 134) et scelle directement un ensemble de trous de poteaux (ST 35 à 50). D'autres structures (fossés 1 et 2; ST 65 et 72) peuvent être rattachées à cette phase, malgré l'érosion presque totale de la couche. La contemporanéité des vestiges décrits ci-dessous n'est cependant pas avérée.

Description (fig. 137)

Un ensemble de seize structures, pour l'essentiel des trous de poteaux, a été mis au jour dans la zone 1, à la base de la c. 5. Le remplissage des structures est constitué du sédiment de la couche qui les scelle. Les différences d'altitude des fonds sont dues à la topographie du site. Les structures présentent des diamètres variables, compris entre 0.25 et 0.50 m. Les profondeurs conservées sont inégales, de 0.15 à 0.40 m. La ST 46, qui n'a pas pu être documentée intégralement en raison de la remontée de la nappe phréatique, est une fosse (trou de poteau ?) comblée de boulets. La ST 48 correspond sans doute à un poteau de bonnes dimensions (cf. tableau). Ses limites en plan cependant suggèrent la présence d'un doublet de poteaux. La ST 42 est une petite fosse apparemment isolée.

Les trous de poteaux/fosses

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
35	560.07 m	30/15	15	plat ?	au bord ?
36	560.20 m	25	25	plat ?	-
37	560.12 m	30	15	plat	-
38	560.16 m	35/20	20-25	plat ?	-
39	560.00 m	40	25	plat	-
40	559.85 m	30/25	30	plat	-
41	559.75 m	45	25	plat ?	-
42	560.12 m	40	15	irrégulier	-
43	560.08 m	30	17	plat	-
44	559.75 m	50/25	25-30	irrégulier	-
45	559.66 m	30	20	plat ?	-
46	559.60 m ?	65-75	55 ?	?	-
47	560.43 m	23	7	concave	-
48	559.88 m	55 x 30 ?	40	plat ?	-
49	559.97 m	45	33	concave	-
50	559.55 m	35/25	25	?	-

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
72	560.07 m	45	43	plat?	au bord
poteau		20?			

La fosse à cuisson

N° ST	Alt. fond	Dimensions	Profondeur
14	561.49 m	180 X ~130	20-25

Les fossés

	Long.	Larg.	Profondeur		Altitude de fond		Matériel
			E	O	E	O	
Fossé 1	35-40 m	40-60	50	20-30	559.44 m	557.73 m	cat. n° 191, fig. 170
Fossé 2	~35 m	40-70	50	40	559.34 m	557.25 m	
"chenal"	6 m ?	40	15-20			558.90 m	
Fossé 1/2 (ouest)	~8 m ?	120-140	30-40			~557 m	cat. n° 214, fig. 171



Fig. 137. Cuarny-Eschat de la Gauze, les structures de la phase d'occupation La Tène finale/époque augustéenne.





Fig. 138. Cuarny-Eschat de la Gauze, La Tène finale/époque augustéenne: meule rotative manuelle (Inv. CU95/13556-1) en situation de fouille.

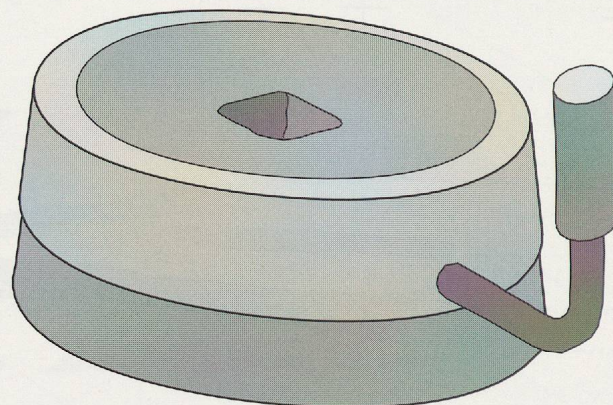


Fig. 139. Modèle de meule rotative basse.

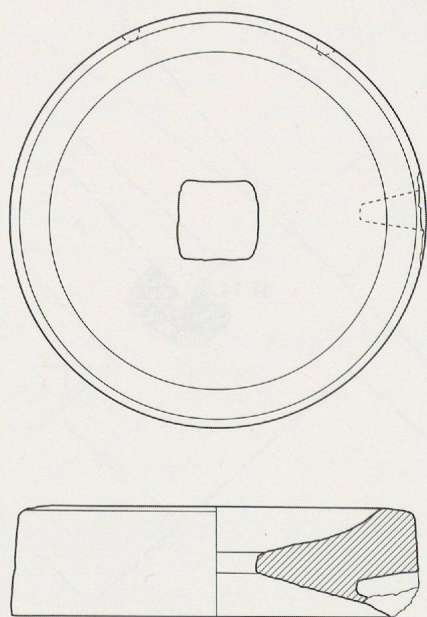


Fig. 140. Cuarny-Eschat de la Gauze, La Tène finale/époque augustéenne: meule rotative manuelle (Inv. CU95/13556-1). Ech. 1:8.

Plus à l'est, en zone humide, se trouvait un amas de branchages de hêtre (*Fagus*), d'un diamètre de 0.01-0.04 m, encore pourvus de leur écorce (ST 65). Ils reposaient directement sur la tourbe. Leur état de conservation précaire ne permet pas d'en tirer des conclusions définitives. A titre d'hypothèse, il peut s'agir des vestiges d'une clôture rudimentaire, détruite par un phénomène de colluvionnement. Parmi les branchages gisait une meule rotative manuelle en grès de forme biconcave² (fig. 138 à 140). Elle mesure 0.40/0.41 m de diamètre et comporte une encoche latérale, pour adapter un manche permettant de l'actionner. La meule dormante n'a pas été retrouvée. A proximité, nous avons dégagé les restes de bois éclaté d'un poteau de hêtre (*Fagus*), ST 72 (fig. 141). La structure était pourvue d'un important calage de pierres.

En amont se trouve une fosse à cuisson (foyer ?) de forme quadrangulaire (ST 14). Les parois portent par endroits des traces de rubéfaction et le fond est tapissé d'un niveau de combustion (limon très carbonneux) de 0.05 m environ (fig. 142). La fosse ne contenait pas de matériel datable, et aucune pierre brûlée n'a été retrouvée à proximité (!).

En aval, deux fossés (fossés 1 et 2) traversent tout le site sur une orientation est-ouest (fig. 137 et 143). Un chenal de faible profondeur, sans doute creusé naturellement, a été observé sur une courte distance, entre les deux fossés. Ceux-ci se rejoignent au nord-ouest de la surface fouillée. Cette zone d'évacuation des eaux a passablement perturbé la stratigraphie (fig. 133). Les vestiges conservés sont trop lacunaires pour établir une relation directe des fossés avec les structures décrites ci-dessus. Leur fonction drainante cependant ne semble pas devoir être remise en cause.

L'étendue réelle de l'occupation est inconnue. Signalons la découverte, à 200 m à l'ouest, de quelques éléments matériels d'une occupation contemporaine, notamment un *dupondius* de Nîmes (p. 228, Cuarny n° 3), dans les sondages préliminaires. Lors de la fouille par contre, il n'a pas été possible de repérer à cet emplacement des niveaux archéologiques ou des structures en place de cette époque précoce³.

2. Inv. CU95/13556-1. Il s'agit d'un type de meule courant: p. ex. Py 1992, p. 185. Nous ne pouvons exclure que cette meule appartienne en fait à l'une des phases d'occupation postérieures à la phase La Tène finale/époque augustéenne. Nous n'avons cependant repéré aucune fosse (dépotoir, etc.) à cet emplacement.

3. A cet endroit a été découvert un bisse d'époque moderne (p. 219).



Fig. 141. Cuarny-Eschat de la Gauze, La Tène finale/époque augustéenne: la base du poteau en bois de hêtre (ST 72).

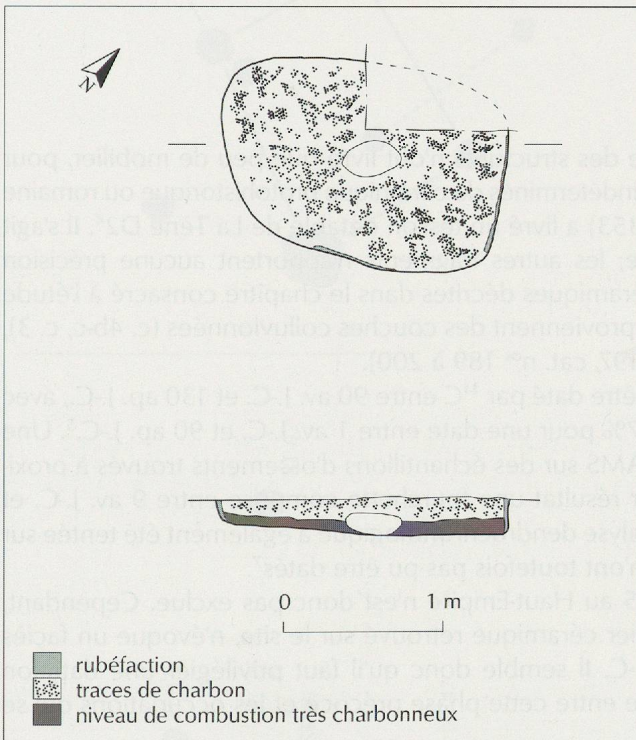


Fig. 142. Cuarny-Eschat de la Gauze, La Tène finale/époque augustéenne: la fosse à cuisson (?) ST 14.

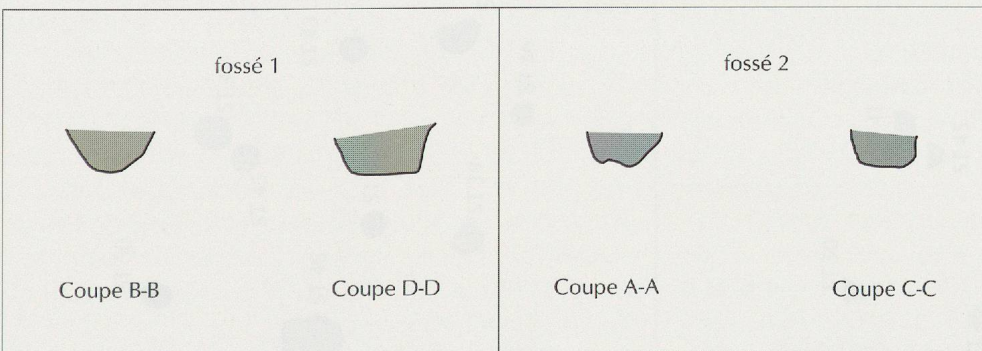


Fig. 143. Cuarny-Eschat de la Gauze : profils des fossés 1 et 2 (éch. 1:50).

Essai de restitution (fig. 144)

L'état de conservation précaire des vestiges, concentrés sur une frange étroite perpendiculaire à la pente du terrain, ne permet pas une compréhension claire de l'établissement. Les trous de poteaux groupés correspondent peut-être à un ensemble organisé (un bâtiment ?), plus ou moins orienté sur la pente du terrain. Nous présentons donc deux hypothèses de restitution du plan plausibles.

- La **proposition 1** prend en compte deux axes parallèles, le premier composé des ST 46/41/44, et le second des ST 39/43/49. Toutes les structures ne s'intègrent pas à ce plan. Cependant, les équidistances entre les structures nous incitent à y voir une petite partie d'un édifice qui s'étendait peut-être en amont vers le sud-est, en direction de la fosse à cuisson ST 14.

- La **proposition 2** se fonde sur l'observation de trois axes parallèles, ST 41/35/37, ST 40/43/49 et ST 39/38/47. La ST 46, dont l'interprétation est incertaine, n'est pas prise en compte. De cette façon, deux axes perpendiculaires se dégagent: ST 37/49/47 et ST 44/35/48. Cependant, les ST 35, 37 et 47 présentent des dimensions restreintes et l'hypothèse d'un bâtiment à trois nefs est peu probable.

Datation

La couche 5 et le remplissage des structures n'ont livré que peu de mobilier, pour l'essentiel quelques fragments indéterminés de céramique protohistorique ou romaine précoce. Seule la ST 39 (K12353) a livré un tesson datable de La Tène D2⁴. Il s'agit du seul élément déterminable; les autres fragments n'apportent aucune précision d'ordre chronologique. Les céramiques décrites dans le chapitre consacré à l'étude du mobilier de cette époque, proviennent des couches colluvionnées (c. 4b-c, c. 3), au-dessus de la couche 5 (p. 197, cat. n^{os} 189 à 200).

Le bois du poteau ST 72 a pu être daté par ¹⁴C entre 90 av. J.-C. et 130 ap. J.-C., avec un taux de probabilité de 60.7% pour une date entre 1 av. J.-C. et 90 ap. J.-C.⁵. Une seconde datation au ¹⁴C par AMS sur des échantillons d'ossements trouvés à proximité de la ST 65, a livré pour résultat une fourchette comprise entre 9 av. J.-C. et 240 ap. J.-C. (97.9%)⁶. Une analyse dendrochronologique a également été tentée sur les branchages de hêtre, qui n'ont toutefois pas pu être datés⁷.

Une datation des ST 72 et 65 au Haut-Empire n'est donc pas exclue. Cependant, aucun élément dans le mobilier céramique retrouvé sur le site, n'évoque un faciès caractéristique du I^{er} s. ap. J.-C. Il semble donc qu'il faut privilégier une datation haute et admettre une rupture entre cette phase précoce et les occupations qui se succèdent dès le II^e s. ap. J.-C.

Les fossés ne sont pas postérieurs à cette phase, car ils sont partiellement scellés par des structures de la phase romaine tardive. Il est impossible de les dater avec précision, le matériel retrouvé dans le comblement n'étant pas indicatif⁸. Il est probable qu'ils appartiennent à la phase augustéenne mais de fait, rien ne nous permet de le certifier.

4. Ce tesson appartient à une forme haute, bouteille ou tonnelet, et est décoré d'incisions verticales au peigne groupées, décor caractéristique du faciès La Tène finale (D2).

5. Datation ARC 1343: 1945 ± 40 BP; 90 cal BC-130 cal AD [2 σ] (p. 265).

6. Datation ETH-15844: 1915 ± 60 BP; 9 cal BC-240 cal AD (97.9%) [2 σ] (p. 265).

7. Réf.LRD95/R4014.

8. Le remplissage des fossés a livré en effet du matériel mélangé: des fragments de céramique protohistorique indéterminée, ainsi que des tessons de céramique d'époque romaine précoce (cat. n^o 191) ou tardive (cat. n^o 214).



Fig. 144. Cuarn-Eschat de la Gauze, les trous de poteaux de la phase La Tène finale/époque augustéenne: plan et coupes des structures; essais de restitution du plan.

Du II^e siècle ap. J.-C. au haut Moyen Âge

Alors que les établissements de l'âge du Bronze et de l'époque augustéenne constituent des niveaux clairement scellés, du moins lorsque la couche archéologique correspondante est conservée, les phases d'occupation qui se sont succédé du II^e s. au haut Moyen Âge ont par contre été largement perturbées par l'érosion due au colluvionnement. Ainsi l'examen des stratigraphies et la datation des structures ne permettent pas toujours une distinction claire des établissements successifs. La datation des structures ne s'accorde pas toujours avec celle des couches et nous sommes parfois forcés de conclure à l'érosion totale d'une couche.

Nous proposons de distinguer quatre phases d'occupation entre le II^e s. et le haut Moyen Âge. Cette subdivision repose en partie sur des rapports de chronologie relative. Les vestiges de la phase I semblent très localisés, et il n'a pas été possible de les rattacher à une couche. La phase IIa n'a pas pu être datée précisément, mais elle est stratigraphiquement antérieure à la phase IIb. De même, la phase III correspond à un établissement postérieur, à l'emplacement du bâtiment 9 (phase IIb).

- Phase I: II^e-III^e s. ap. J.-C.
- Phase IIa: romain tardif (?).
- Phase IIb: III^e(?)-VI^e s. ap. J.-C.
- Phase III: V^e(?)-VII^e s. ap. J.-C.

Phase I: II^e-III^e s. ap. J.-C.

(situation fig. 129)

Stratigraphie

La couche archéologique correspondant à ce niveau d'occupation n'a pas été repérée. De fait, seules les structures du bâtiment 8 ont pu être clairement attribuées à la phase I, grâce au matériel piégé dans le radier (cf. *infra*). L'étendue réelle de l'occupation est inconnue, et la couche correspondante s'est peut-être fondue par colluvionnement dans la couche 4c (stratigraphie 4, fig. 133).

Le bâtiment 8 (fig. 145)

Après décapage de la couche colluviale c. 4b/c (phase II), nous avons mis au jour un ensemble de trous de poteaux appartenant à une construction modulaire de plan rectangulaire (5.70 x 4.80 m), et d'orientation nord-est/sud-ouest. Les trous de poteaux ont un diamètre qui varie entre 0.20 et 0.45 m, et leur profondeur conservée est comprise entre 0.10 et 0.35 m. Seule la ST 132 présente des dimensions plus importantes et est pourvue d'un calage. Plusieurs structures (ST 129-132 et 139) ne s'intègrent pas au plan du bâtiment. Le remplissage des trous de poteaux est constitué de limon sableux argileux gris-brun, de nature proche des limons constituant la couche 4.

Les longs côtés sont constitués de trous de poteaux équidistants (1.80 m), de dimensions comparables. Les trous de poteaux de l'axe aval (ST 118/122/123/127) possèdent la même altitude de fond à 0.05 m près. L'axe amont est incomplet, mais il présente trois structures équidistantes (ST 124/125/126). Les différences d'altitude de fond sont dues à la topographie du site. Les petits côtés suivent la pente du terrain, ce qui explique les différences d'altitude. Le côté sud-ouest est parfaitement rectiligne, mais les trous de poteaux ne sont pas équidistants (*d* ST 127/128: 2.20 m, *d* ST 128/124: 2.60 m). Le second petit côté est incomplet.

Un radier (ST 112), épais d'environ 0.10 m, couvrait encore les deux tiers du bâtiment lors de la fouille (fig. 146). Il est constitué de petits galets et de fragments de

tuiles, et a été partiellement entraîné d'amont en aval par des phénomènes de colluvionnement. Il correspond sans doute au niveau d'utilisation, à une altitude de 558.45/558.70 m. Sur le radier est apparue une zone charbonneuse (1.20 x 1.40 m), qui évoque une flambée unique plutôt qu'un véritable foyer.

Les structures du bâtiment 8

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
118	558.27 m	25	20	en pointe	-
119	558.50 m	25	15	concave	-
120	558.46 m	20	10	concave	-
121	558.45 m	35	10	plat	-
122	558.27 m	30/20	25	concave	-
123	558.25 m	30	20	concave	-
124	558.49 m	35	25	plat	-
125	558.52 m	45	35	concave	-
126	558.70 m	30	15	plat	-
127	558.22 m	35	20	concave	-
128	558.29 m	30	20	concave	-
129	558.12 m	15/10	35	?	-
130	558.40 m	20	10	concave	-
131	558.27 m	40	20	concave	-
132	558.30 m	50/30	40	plat	au bord
139	558.02 m	20	25	plat	au bord

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans le tableau expriment des dimensions en cm.

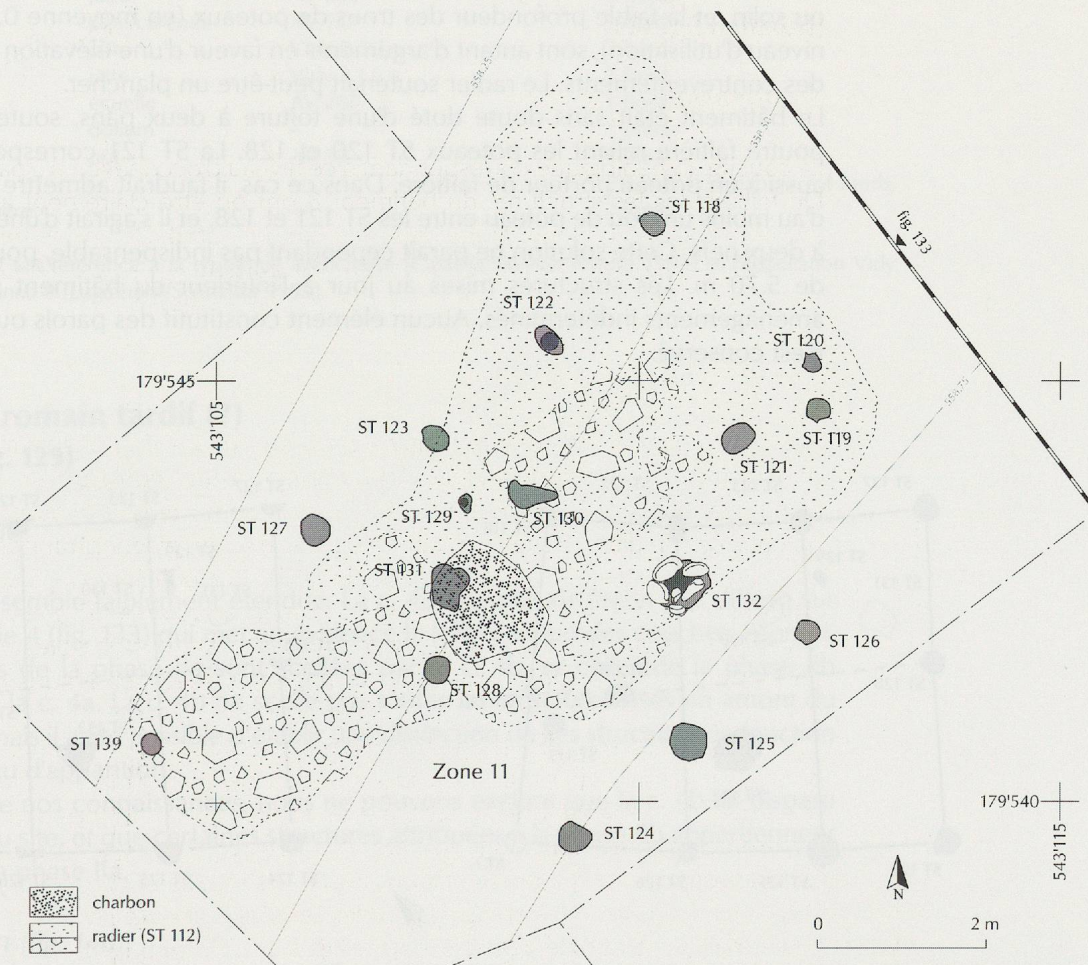


Fig. 145. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase I, bâtiment 8 (II^e- III^e s. ap. J.-C.). Les structures se situent en réalité sous le radier.



Fig. 146. Cuarny-Eschat de la Gauze, le radier du bâtiment 8.

Proposition de restitution architecturale (fig. 147)

Le bâtiment 8 présente un plan simple d'édifice à une, voire deux nefs, de petites dimensions. Le poteau cornier ouest n'a pas été retrouvé, mais son existence ne fait guère de doute. L'absence de toute trace de structure de fondations de type sablière ou solin, et la faible profondeur des trous de poteaux (en moyenne 0.25 m sous le niveau d'utilisation), sont autant d'arguments en faveur d'une élévation stabilisée par des contreventements. Le radier soutenait peut-être un plancher.

Le bâtiment était sans doute doté d'une toiture à deux pans, soutenue par une poutre faîtière reliant les poteaux ST 120 et 128. La ST 121 correspond peut-être aussi à un poteau porteur de faîtière. Dans ce cas, il faudrait admettre la disparition d'au moins un trou de poteau entre les ST 121 et 128, et il s'agirait d'une construction à deux nefs. Cette solution ne paraît cependant pas indispensable, pour une portée de 5.70 m. Les structures mises au jour à l'intérieur du bâtiment signalent des aménagements indéterminés. Aucun élément constitutif des parois ou de la toiture n'est conservé.

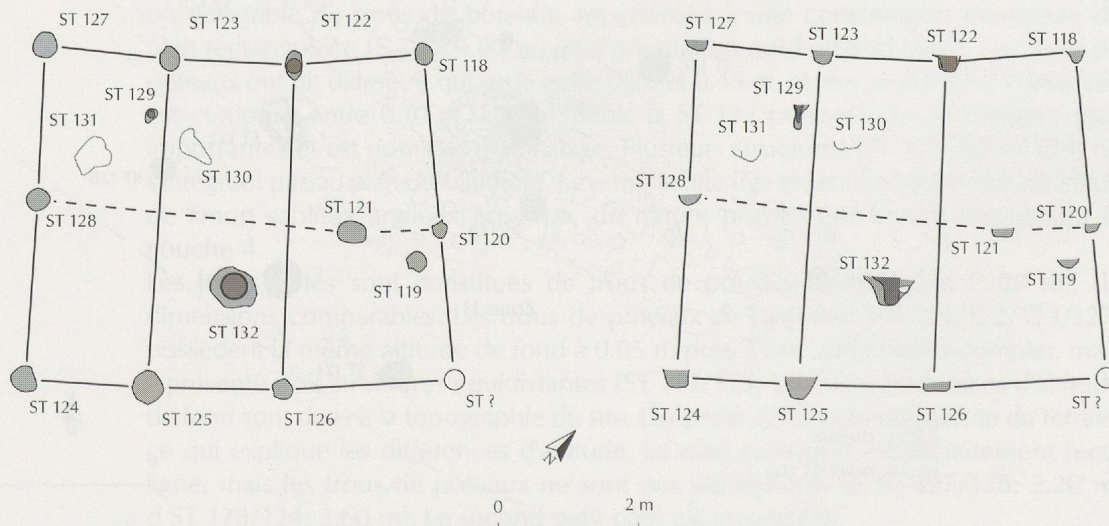


Fig. 147. Cuarny-Eschat de la Gauze, le bâtiment 8: plan et coupes des structures.

Fonction et datation

La fonction du bâtiment 8 ne peut être déterminée avec certitude. Il pourrait s'agir d'un atelier. En effet, la présence d'un grand nombre de scories au niveau du radier, évoque la pratique du forgeage du fer sur le site (p. 247).

La datation repose essentiellement sur l'étude du mobilier mêlé au radier. Le bâtiment 8 est daté **entre 150 et 300 ap. J.-C.**

Mobilier retrouvé en association avec le bâtiment 8 (K 13616)

Catégorie	Forme	Type	Section
Sigillée lisse	assiette	Service D, Gaule centrale	1 bord
Sigillée ornée	bol	Drag. 37	1 fond
Sigillée	—	Gaule centrale	2 panses
Sigillée	—	Gaule orientale	1 panse
Amphore	—	Dressel 20	15 panses
Revêtement argileux	mortier	Drag. 43	1 bord
Revêtement argileux	gobelet	—	1 fond + 7 panses
Revêtement argileux	forme basse	ped annulaire	1 fond
Revêtement argileux	cruche ?	—	2 fonds
Revêtement argileux	mortier	—	1 fond
Céramique peinte	tonnelet	AV 10	1 bord
Cruche	—	—	1 anse en ruban + 1 fond
Mortier	—	—	1 bord + 1 fond
Pâte claire	jatte	AV 233	2 bords
Pâte claire	jatte	—	1 bord
Pâte claire	—	—	5 fonds
Pâte grise	jatte	AV 233	2 bords
Pâte grise	jatte	AV 235	2 bords
Pâte grise	jatte carénée	AV 137	1 bord
Pâte grise	jatte	Vidy 2.2.7.a	2 bords
Pâte grise	jatte	Vidy 2.1.6.a	1 bord
Pâte grise	écuelle	AV 288	1 bord
Pâte grise	dolium	—	1 panse
Pâte grise	pot	AV 39	1 bord
Pâte grise	—	—	2 bords + 33 panses + 4 fonds
Pâte grise grossière	—	—	2 fonds

L'appellation AV fait référence à la typologie avenchoise (Castella/Meylan Krause 1994) et l'appellation Vidy à celle de *Lousonna 9* (Luginbühl/Schneiter 1999).

Phase IIa: romain tardif (?)

(situation fig. 129)

Stratigraphie

La phase IIa semble faiblement étendue. La c. 4b apparaît de façon très diffuse sur la stratigraphie 4 (fig. 133) qui met en évidence la forte érosion des couches. A priori, les structures de la phase IIa sont scellées par la c. 4b, et celles de la phase IIb (*cf. infra*) par la c. 4a. La c. 4b ne scelle pas toutes les structures sises en amont du bâtiment 8, mais il a été possible d'établir une distinction de ces structures en fonction de leur niveau d'apparition.

Dans l'état de nos connaissances, nous ne pouvons exclure que la c. 4b ait disparu sur le reste du site, et que certaines structures attribuées à la phase IIb appartiennent en réalité à la phase IIa.

Description (fig. 148)

La ST 101 est une tranchée (de fondations ?) qui suit la pente du terrain (fig. 149). La différence d'altitude amont-aval est d'environ 1 m. En amont se trouve une seconde

tranchée (ST 133), perpendiculaire à la première. Elle ne mesure que 3 m et repart à angle droit vers l'aval. Une perturbation postérieure a entraîné sa disparition. A proximité se trouvent une série de trous de poteaux, ainsi qu'une petite fosse de fonction indéterminée, ST 109.

Les tranchées

N° ST	Alt. fond amont	Alt. fond aval	Largeur	Prof.	Fond
101	559.89 m	558.96 m	35-50	15-20	irrégulier
133	559.88 m	-	20-70?	20	?

Les trous de poteaux

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage	Matériel
97a	559.34 m	30/20	35	en pointe	-	
101a	559.10 m	35	20	plat	-	
101b	559.38 m	20	15	concave	-	
106	559.21 m	40	25	concave ?	-	
107	558.93 m	20	25	plat	-	
109 (fosse)	559.08 m	50	25-30	plat ?	-	
111	559.83 m	25	25	?	-	cat. n° 247, fig. 174
134	560.05 m	35	20	concave ?	-	
137	559.84 m	35	30	plat	au bord ?	
138	559.87 m	15	30	en pointe	-	

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

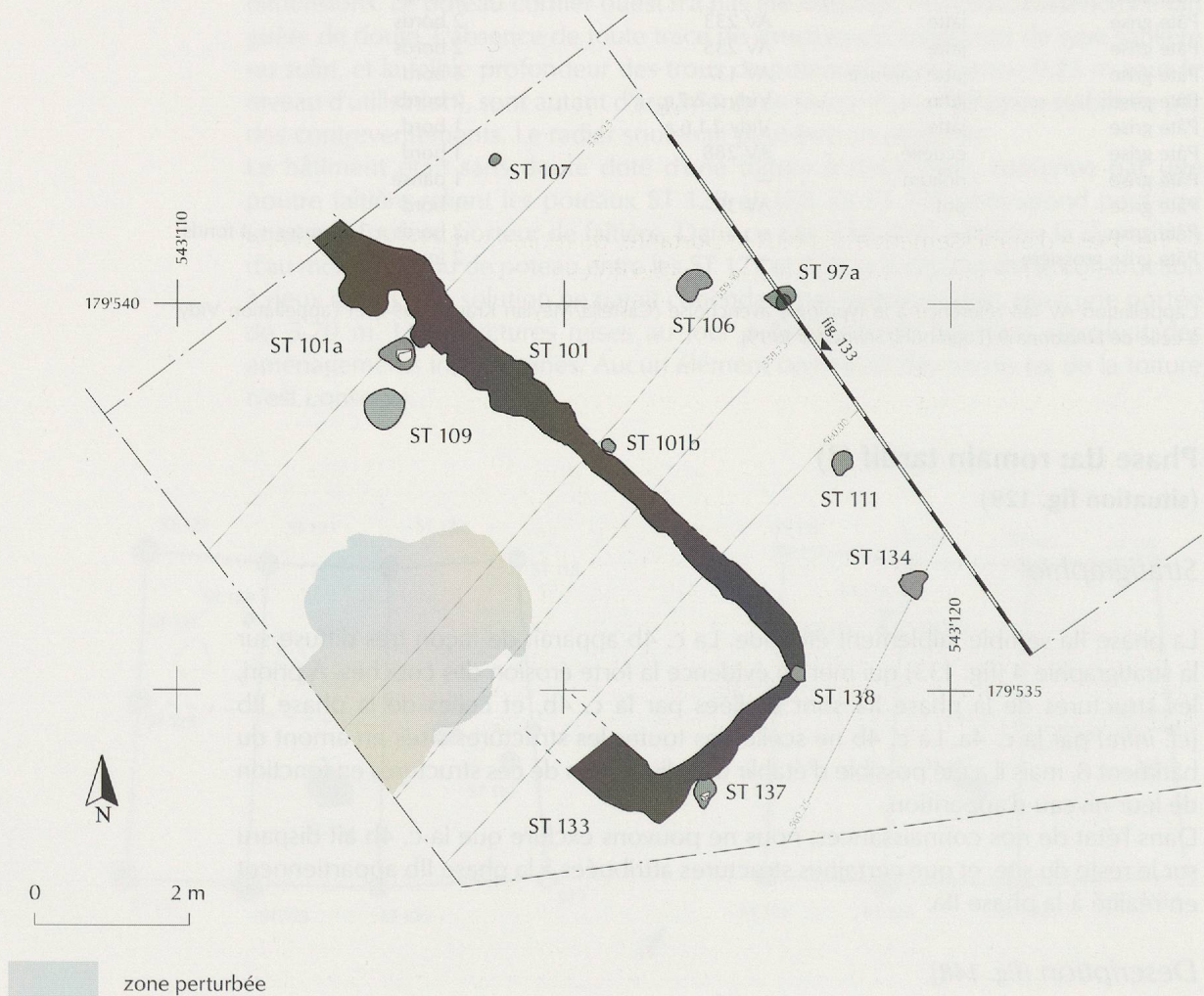


Fig. 148. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIa.



Fig. 149. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIa: la tranchée ST 101.

Phase IIb: III^e(?)-VI^e s. ap. J.-C. (situation fig. 129)

Stratigraphie

Cette phase d'établissement est la plus importante, du moins la mieux conservée, et s'étend sur tout le site. En stratigraphie, la couche 4a est érodée par endroits. Elle se confond aussi parfois avec la c. 3 (phase III), même en présence de structures clairement datées. Les relevés concernant la zone du bâtiment 9 seront commentés dans un chapitre particulier (*cf. infra*). En effet, un établissement postérieur a été aménagé sur les vestiges du bâtiment 9 et les deux couches ne sont pas forcément distinctes.

La couche 4a apparaît clairement sur la stratigraphie 1 (fig. 130), à partir de la zone 7, et sur la stratigraphie 2 (fig. 131, Z.8), qui permet de mieux cerner son étendue (*cf. aussi* stratigraphie 3, fig. 132). Sur les stratigraphies 2 et 4 (fig. 131 et 133), on peut observer les effets du colluvionnement de pente. En effet, la couche 4c a livré, sur plusieurs décapages successifs, du matériel daté d'époque pré/protohistorique au haut Moyen Âge. Sur le tronçon de la zone 6 (fig. 130) se trouve une cuvette (naturelle ?) comblée par les couches 4a (?) et 3. Sur la stratigraphie 3 (fig. 132), on observe la disparition de la c. 4a, probablement par érosion puisqu'elle réapparaît, à l'instar de la c. 6 (Bz) plus bas dans la coupe de la zone 8 (fig. 131).

Description (fig. 150)

Le site s'articule autour du bâtiment 9 dont l'orientation est clairement marquée par les restes de deux sablières basses. La description détaillée de ce bâtiment à plan carré (quadrangulaire ?) sera présentée dans un chapitre particulier (*cf. infra*). Relevons pour l'heure que la sablière 1 était bordée d'un "empierrement" (un solin ?), partiellement détruit par l'érosion de pente. Cet "empierrement" se poursuit vers le nord-est, au-delà de la limite présumée du bâtiment 9. Quoi qu'il en soit, le bâtiment 9 n'est pas un édifice isolé.

Le secteur nord

Un second "empierrement" (ST 64) a été repéré au nord du premier. Quelques mètres plus loin, en aval, se trouve un ensemble de trous de poteaux (ST 87, 89-93, 95-96, 105a-105d). La profondeur conservée de ces structures n'excède pas 0.30-0.35 m. La ST 88 est une fosse de fonction indéterminée.

Nous n'avons pas observé de relation directe entre l'empierrement de la sablière 1 et l'empierrement ST 64, mais il faut relever leur situation perpendiculaire. Quant aux trous de poteaux, ils n'appartiennent apparemment pas à un ensemble organisé. On constate toutefois qu'ils se répartissent sur une "bande" perpendiculaire à la ST 64 et orientée sur le bâtiment 9. Les dimensions de l'ensemble (-10 x 10 ou 15 m) évoquent même un bâtiment comparable au bâtiment 9 (10 x 10 m). Cependant, l'absence de trous de poteaux dans la surface délimitée par les structures nous incite à nuancer cette hypothèse. Il s'agit peut-être d'une simple palissade ou clôture. De fait, seule la ST 89 (a, b, f, h) évoque une petite construction de plan quadrangulaire (un grenier ?), mais cette interprétation est très incertaine, en raison de la présence d'autres trous de poteaux.

On peut proposer un second niveau de lecture du plan: si la sablière 1 ne fonctionne qu'avec cet ensemble, le bâtiment 9 serait compris entre la sablière 2 et la rangée de trous de poteaux ST 19, 18, 33, 22 et 75 (fig. 151).

Les structures au nord

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
87	558.55 m	50/25	30	concave	au bord
90a	559.55 m	30	10	plat	au bord
90b	559.40 m	40	25	irrégulier	au bord
91	559.06 m	40	20	en pointe	au bord
92	559.14 m	60/30	20	concave	au bord
93	559.12 m	30	20	en pointe ?	-
95	559.06 m	45	25	plat	au bord
96	559.08 m	30	25	concave	-
100	559.00 m	35	35	concave	au bord
105a	559.38 m	30	20	en pointe	-
105b	559.28 m	40	25	plat ?	-
105c	559.10 m	30	35	en pointe	-
105d	559.42 m	20	10	plat ?	-

L'aménagement de plan quadrangulaire (?)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
89a	559.35 m	35	20	concave	au bord
89b	559.32 m	40	20	concave	au bord
(89c)	559.35 m	30	15	concave	-
89f	559.37 m	50	25	plat	-
(89g)	559.38 m	35	30	en pointe	-
89h	559.42 m	40	25	plat	-
(89k)	559.32 m	35	25	en pointe	au bord
(89l)	559.28 m	30	30	plat ?	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

Le secteur ouest

A l'ouest du bâtiment 9 se trouvent quelques structures qui sont clairement postérieures, par leur insertion stratigraphique, aux structures de la phase IIa. Ces structures ne s'intègrent pas dans un ensemble. Relevons toutefois que trois d'entre elles (ST 99, 98 et 110) sont alignées et équidistantes de 3 m. Trois autres, les ST 55, 56 et 57 forment un angle droit. Elles se situent dans le prolongement du bâtiment 8, mais il est établi stratigraphiquement qu'elles n'appartiennent pas à cet ensemble⁹.

9. Leur altitude de fond se situe au moins 0.30 m plus haut que celle des structures du bâtiment 8, qui présentent des caractéristiques homogènes.

Enfin d'autres structures sont apparues en contrebas du site et suivent apparemment l'orientation de ces deux axes. La ST 54 est une tranchée alignée sur les ST 1 et 52. Plus bas, la ST 2 est apparemment isolée, mais elle se situe à la limite de l'emprise des travaux. Enfin, le site est bordé à son extrémité nord-ouest d'un muret en pierres sèches partiellement effondré (ST 69). Sa longueur minimale relevée est d'environ douze mètres. A proximité se trouve un trou de poteau isolé, ST 61.

Les structures à l'ouest

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
97b	559.55 m	30	25	plat ?	-
98	559.70 m ?	55/30	20 ?	plat ?	-
99	559.33 m	60-70/40	20 ?	irrégulier	-
110	560.06 m	40	35	plat ?	au bord

La tranchée en aval

N° ST	Alt. fond	Largeur	Prof.	Fond
54	557.95 m	50-90	20	irrégulier

Les structures en aval

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
52	558.36 m	30?	5 ?	concave	au bord
55	559.18 m	40?	?	?	-
56	558.68 m	50/25	20	plat ?	au bord
57	558.70 m	30?	35	plat ?	au bord
61a	557.21 m	25	15 ?	concave	-
61b	557.24 m	25	15 ?	concave	-

N° ST	Alt. apparition	Diam.	Prof.	Fond	Calage
1?	558.35 m	45?	?	?	au bord
2?	558.10 m	45?	?	?	au bord

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

Extension du site

Le site s'étend en dehors de l'emprise des travaux de l'autoroute. Des sondages ont permis de confirmer une extension d'au moins 30-40 m au-delà de la limite nord-ouest des zones fouillées (fig. 129). Aucune structure significative n'est malheureusement apparue sous le niveau de tuiles repéré dans le sondage 579 à une altitude de 556.75 m¹⁰. En l'état de nos connaissances, nous ne pouvons donc affirmer avec certitude que cette partie du site se rattache à la phase IIb. Des prospection de surface¹¹ ont livré diverses trouvailles, tuiles romaines, céramique, ainsi que des monnaies d'époques gauloise, romaine et mérovingienne (pp. 228-229, Cuarny n^{os} 2, 4 à 7 et 9 à 22). Ces découvertes sont dues sans doute partiellement aux effets du colluvionnement, mais peut-être le site était-il occupé à toute époque de façon plus importante que ne le laissent entrevoir les résultats des fouilles.

10. Sondage 579: 543°102-543°108/179°596-179°597. Nous adressons nos remerciements à Eric Péguiron, agriculteur à Cuarny, qui nous a donné l'autorisation d'effectuer ces sondages.

11. Prospections Archeodunum SA 1993-1995, Christofer Ansermet 1997, P.-A. Capt.



Fig. 150. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb (III^e?-VI^e s. ap. J.-C.).

Une sépulture à incinération tardive (fig. 152)

À 50 m nord de l'alignement 9, on trouvait une petite sépulture (fig. 152) de type III. Elle présente l'aspect d'une petite fosse de 0,40 m de diamètre et de 0,20 m de profondeur, remplie de terre et de charbon.

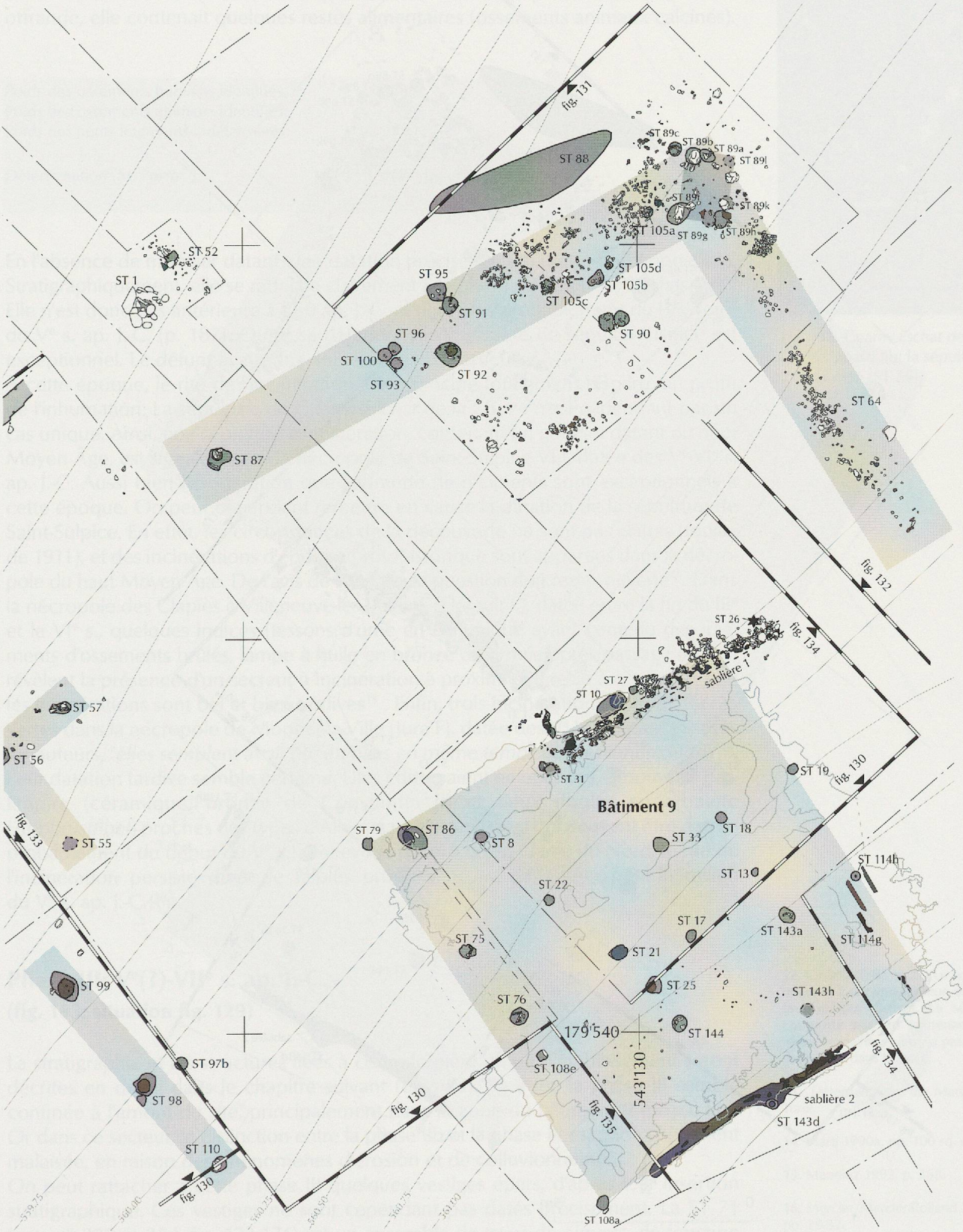




Fig. 151. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb (variante de lecture du plan).

Une sépulture à incinération tardive (fig. 152)

Au coin nord du bâtiment 9 se trouvait une petite sépulture à incinération de type IIb¹². Elle présente l'aspect d'une petite fosse de contour irrégulier de 0.12 x 0.15 m et n'était conservée que sur 0.05-0.10 m de profondeur. Pour toute offrande, elle contenait quelques restes alimentaires (ossements animaux calcinés).

Poids des ossements humains identifiés:	34 g
Poids des ossements animaux identifiés:	8 g
Poids des petits fragments indéterminés:	27 g
Détermination (M. Porro ¹³):	individu adulte à mature, de sexe indéterminé

En l'absence de mobilier datant, une datation précise de la sépulture est impossible. Stratigraphiquement, elle se rattache clairement à la phase du bâtiment 9 (phase IIb). Elle n'est donc pas antérieure à 260 ap. J.-C. et date plus probablement du IV^e, voire du V^e s. ap. J.-C. (p. 187). Outre sa datation, son caractère de sépulture isolée est exceptionnel. Le défunt avait sans doute un statut particulier.

A cette époque, le rite de l'incinération a en principe totalement disparu, au profit de l'inhumation. La sépulture de Cuarny-Eschat de la Gauze n'est cependant pas un cas unique. Ainsi, une sépulture à incinération, contenant un gobelet datant du haut Moyen Âge, est signalée dans la nécropole de Saint-Sulpice VD, datée des V^e-VI^e s. ap. J.-C. Aussi bien l'incinération que l'offrande de récipients sont exceptionnels à cette époque. On peut cependant remettre en cause la datation de la sépulture de Saint-Sulpice. En effet, les circonstances de la découverte ne sont pas claires (fouille de 1911), et des incinérations d'époque protohistorique sont apparues dans la nécropole du haut Moyen Âge. De l'avis de R. Marti, la question doit rester ouverte¹⁴. Dans la nécropole des Clapiès à Villeneuve-les-Béziers (Hérault F), datée entre la fin du III^e et le VI^e s., quelques indices (tessons d'urne en céramique ayant contenu des fragments d'ossements brûlés, lampe à huile en bronze déformée après passage au feu) révèlent la présence d'un secteur à incinération à proximité. Il reste à confirmer que les incinérations sont bel et bien tardives¹⁵. Enfin, trois incinérations ont été découvertes dans la nécropole de Monnet-la-Ville (Jura F), datée des V^e-VI^e siècles. D'après les auteurs, "elles semblent avoir été établies en même temps que les inhumations"¹⁶. Leur datation tardive semble certaine. Elles contenaient en effet des témoins du Bas-Empire (céramique, bronze de Constantin II) et deux fibules en arbalète (*Armburstfibel*) proches des types d'Allemagne du sud-ouest qui peuvent être datées probablement du début du V^e s.¹⁷. Relevons encore qu'en Gaule du Nord, le rite de l'incinération persiste dans de faibles proportions au Bas-Empire (fin III^e-milieu du V^e s. ap. J.-C.)¹⁸.

Phase III: V^e(?)-VII^e s. ap. J.-C.

(fig. 153; situation fig. 129)

La stratigraphie et les structures liées à cette dernière phase d'établissement seront décrites en détail dans le chapitre suivant (*cf. infra*). En effet, la phase III semble confinée à l'amont du site, principalement dans la zone du bâtiment 9 (phase IIb). Or dans ce secteur, la distinction entre la phase IIb et la phase III est particulièrement malaisée, en raison des phénomènes d'érosion et de colluvionnement.

On peut rattacher à cette phase III quelques vestiges épars, d'après leur insertion stratigraphique. Ces vestiges ne sont cependant pas datés précisément. La ST 71 (cat. n^{os} 229 et 254, fig. 173-174) est un ensemble de trous de piquets, de fonction indéterminée. Quelques mètres à l'est se trouve la structure 136 qui évoque, malgré ses dimensions restreintes, un petit grenier. Les quatre trous de poteaux forment un carré de 1 m de côté.

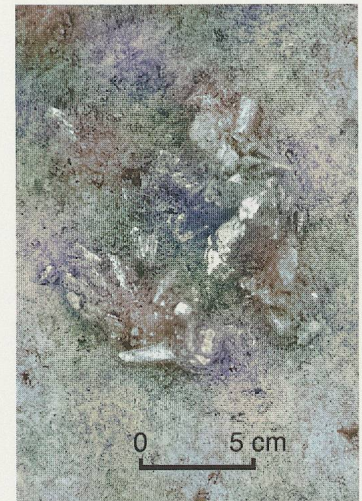


Fig. 152. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: la sépulture à incinération (ST 26).

12. Castella 1987, p. 24. Le type IIb1 correspond à une incinération effectuée sur un *ustrinum* distinct. La sépulture ne comporte pas de contenant pour les restes humains, et il n'y a pas de déchets du bûcher dans la fosse.

13. Détermination de Marcello Porro, Turin.

14. Marti 1990a, pp. 100 sq. et 133.

15. Manniez 1993, p. 368.

16. Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 29-32.

17. *Ibid.* pl. XI; Koch 1985, pp. 460-462, fig. 1, 4.

18. Brulet 1990, p. 324.

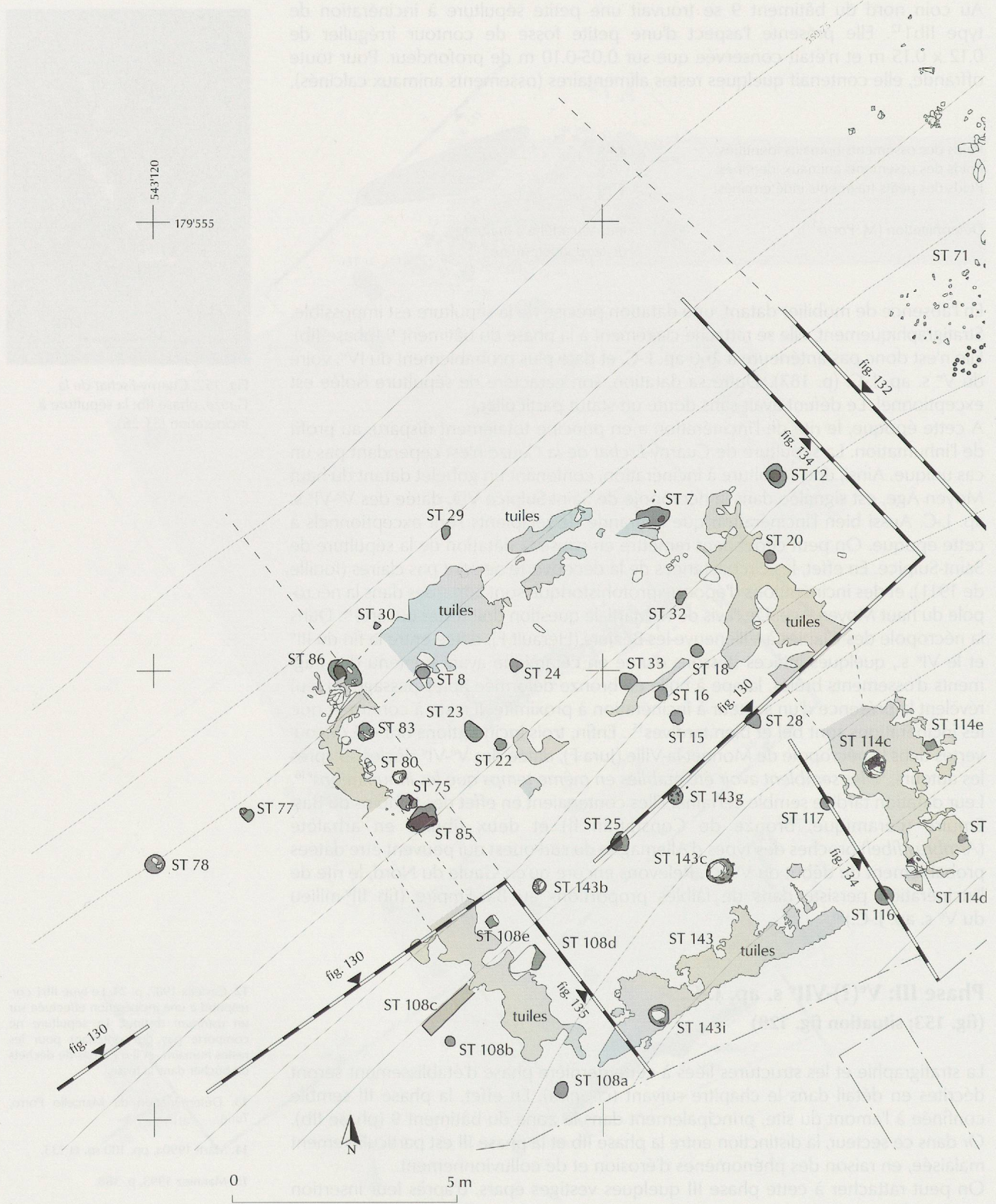
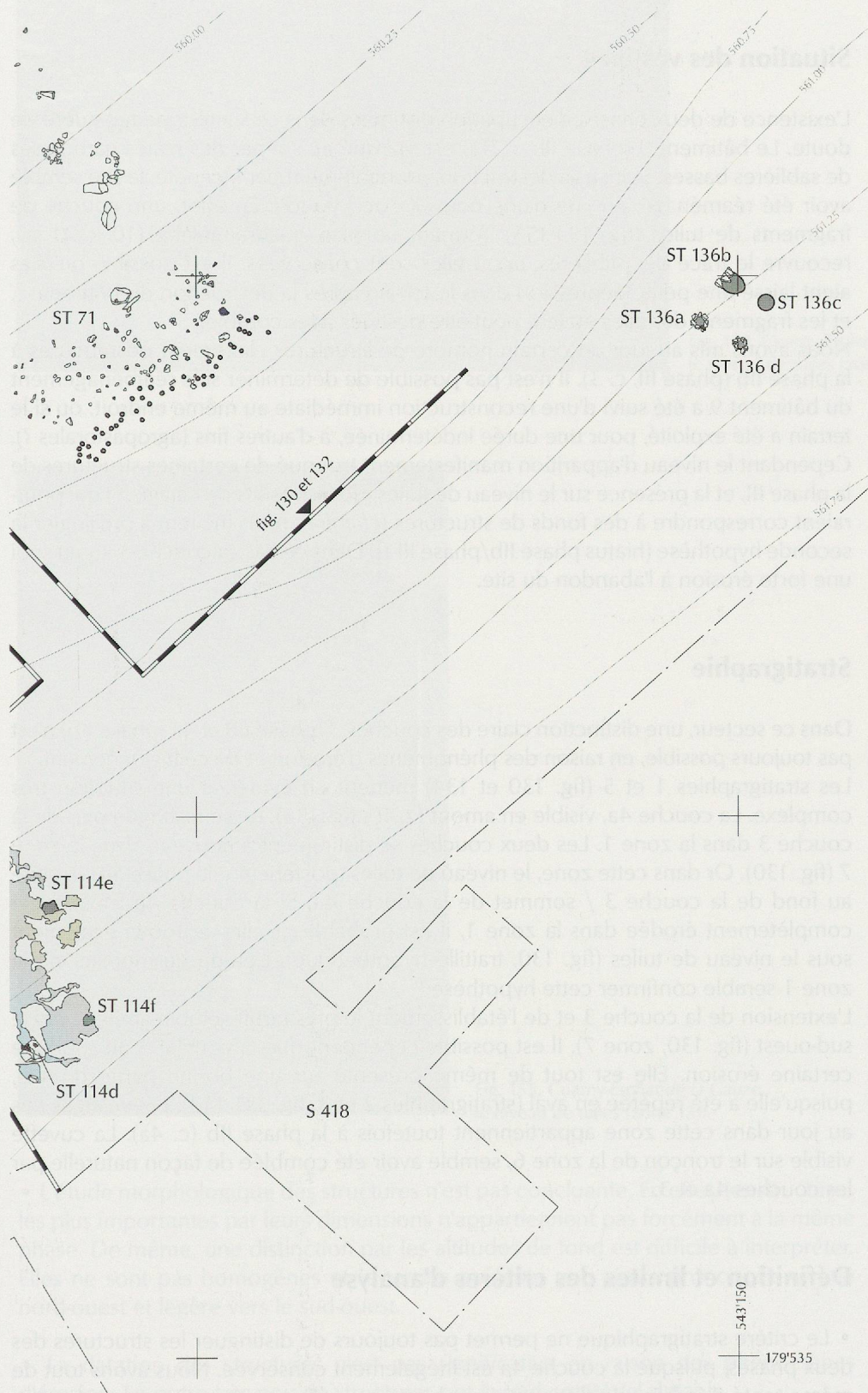


Fig. 153. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase III (Ve-VII^e s. ap. J.-C.).



N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
136a	561.05 m	25	25	concave	bord/fond
136b	560.90 m	40	30	concave	bord/fond
136c	561.05 m	30	25	concave	-
136d	561.15 m	20	25	concave	bord/fond

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans le tableau expriment des dimensions en cm.

La zone du bâtiment 9: phase IIb et phase III

Situation des vestiges

L'existence de deux phases d'occupation distinctes dans ce secteur ne fait guère de doute. Le bâtiment 9 (phase IIb, c. 4a) est marqué au sol par des restes carbonisés de sablières basses. Suite à sa destruction, probablement par incendie, le site semble avoir été réaménagé, en vue d'une nouvelle occupation. En effet, une couche de fragments de tuiles (fig. 154-155), formant un plan quadrangulaire (10 x 10 m), recouvre le tracé des sablières, là où elles sont conservées. Il est possible qu'elles aient laissé une petite dépression dans le terrain après la destruction du bâtiment¹⁹, et les fragments de tuiles étaient peut-être destinés à les combler.

Nous avons mis au jour un certain nombre de structures clairement postérieures à la phase IIb (phase III, c. 3). Il n'est pas possible de déterminer si le réaménagement du bâtiment 9 a été suivi d'une reconstruction immédiate au même endroit, ou si le terrain a été exploité, pour une durée indéterminée, à d'autres fins (agropastorales ?). Cependant le niveau d'apparition manifestement tronqué de certaines structures de la phase III, et la présence sur le niveau de tuiles, de dispositifs de calage (?) qui pourraient correspondre à des fonds de structures (cf. *infra*), nous incitent à privilégier la seconde hypothèse (hiatus phase IIb/phase III ?). Dans ce cas, la couche 3 aurait subi une forte érosion à l'abandon du site.

Stratigraphie

Dans ce secteur, une distinction claire des couches 3 (phase III) et 4a (phase IIb) n'est pas toujours possible, en raison des phénomènes d'érosion et de colluvionnement.

Les stratigraphies 1 et 5 (fig. 130 et 134) mettent en évidence une situation très complexe. La couche 4a, visible en amont (z. 10, fig. 134), ne se distingue plus de la couche 3 dans la zone 1. Les deux couches se distinguent à nouveau dans la zone 7 (fig. 130). Or dans cette zone, le niveau de tuiles (postérieur à la phase IIb) se situe au fond de la couche 3 / sommet de la couche 4a. Si la couche 4a n'a pas été complètement érodée dans la zone 1, il est probable qu'elle se trouve également sous le niveau de tuiles (fig. 130, traitillé hypothétique). L'étude du mobilier de la zone 1 semble confirmer cette hypothèse²⁰.

L'extension de la couche 3 et de l'établissement le plus tardif semble limitée vers le sud-ouest (fig. 130, zone 7). Il est possible cependant que la couche 3 ait subi une certaine érosion. Elle est tout de même présente sur une bonne partie du site, puisqu'elle a été repérée en aval (stratigraphies 2 et 3, fig. 131-132). Les vestiges mis au jour dans cette zone appartiennent toutefois à la phase IIb (c. 4a). La cuvette visible sur le tronçon de la zone 6, semble avoir été comblée de façon naturelle par les couches 4a et 3.

Définition et limites des critères d'analyse

- Le critère stratigraphique ne permet pas toujours de distinguer les structures des deux phases, puisque la couche 4a est inégalement conservée. Nous avons tout de même tenté d'établir une distinction par les niveaux d'apparition. On peut admettre *a priori* que les structures de la phase III apparaissent en général au niveau de la couche de tuiles, ou du moins plus haut que le fond de la couche 4a. Ce critère n'est évidemment pas absolument fiable. En effet, l'état de conservation des vestiges est très inégal, et le niveau d'apparition de certaines structures a sans doute été érodé.

19. La sablière 1 se situe au-dessus du fond de la c. 4a et ne semble pas avoir été implantée dans une tranchée. Les restes de la sablière 2 sont posés sur une trace de tranchée (?). Le niveau de circulation à la destruction du bâtiment 9 se situait sans doute un peu plus haut que le niveau des sablières.

20. Le premier décapage de la c. 3 a en effet livré du mobilier des III^e-VI^e s. ap. J.-C. (K 11328), tandis que les décapages inférieurs de la couche 3 ont livré du mobilier daté des II^e-III^e s. ap. J.-C. (K 11333, 11336 et 11339).



Fig. 154. Cuarny-Eschat de la Gauze, le niveau de tuiles (zone 7).

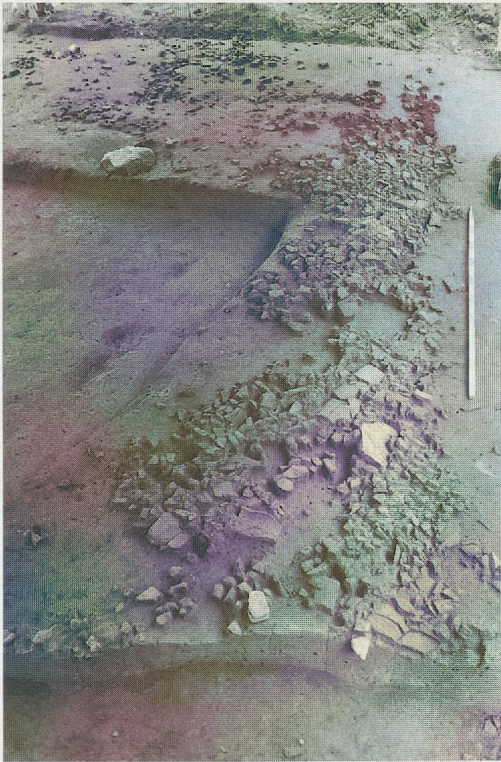


Fig. 155. Cuarny-Eschat de la Gauze, le niveau de tuiles (zone 13).

- L'étude morphologique des structures n'est pas concluante. En effet, les structures les plus importantes par leurs dimensions n'appartiennent pas forcément à la même phase. De même, une distinction par les altitudes de fond est difficile à interpréter. Elles ne sont pas homogènes et le terrain présente une pente prononcée vers le nord-ouest et légère vers le sud-ouest.
- La datation des structures n'est pas significative en raison des phénomènes d'érosion. En outre très peu de structures ont livré du matériel datable.
- Notre exposé se fonde également sur la recherche systématique d'axes rectilignes d'au moins trois trous de poteaux. Ce procédé implique parfois une prise en compte hypothétique de certaines structures, qui n'ont pas pu être rattachées clairement à l'une ou l'autre phase.

Le bâtiment 9 (phase IIb)

Description (fig. 156-157)

Les sablières

Le bâtiment 9 est fondé en amont et en aval sur des sablières basses, qui ne sont conservées que sous forme de restes carbonisés sur place. L'orientation des fibres du bois, encore visible sur les fragments des deux sablières (fig. 158-159), confirme ce dernier point. Une analyse dendrochronologique a confirmé que les fragments de la sablière 1 sont contemporains et proviennent d'un seul et même arbre (*quercus species*), à défaut de les dater précisément²¹. La sablière 1 était bordée d'un empierrement constitué de petits moellons, et partiellement détruit par l'érosion de pente. Ce dernier évoque un solin de fondations, mais il s'agit plus probablement d'un simple renfort destiné à affermir la base des parois. Nous n'avons retrouvé aucune trace de tranchée d'implantation de la sablière 1. La sablière 2, située à 10 m en amont et environ 1 m plus haut en altitude relative, est strictement parallèle à la première. Des restes de bois carbonisé sont conservés sur environ 5 m, dont 1.50 m de façon continue. De plus, la sablière 2 a laissé son empreinte sur une distance de 6.20 m. Cette trace pourrait être interprétée comme le fond d'une tranchée

21. Réf.LRD94/R3807-2.

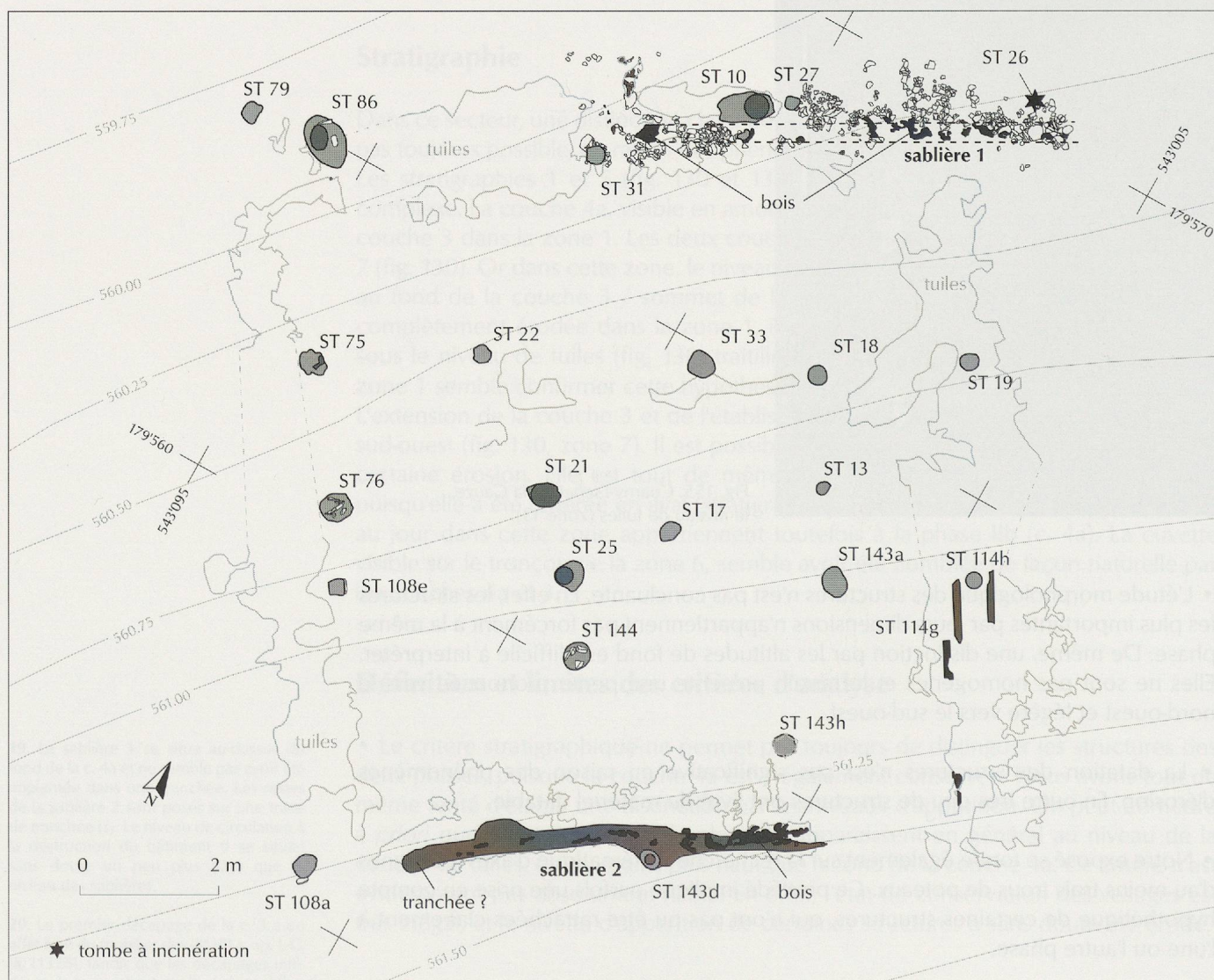


Fig. 156. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb (III^e-VI^e s. ap. J.-C.): le bâtiment 9.

d'implantation, mais rien ne permet de valider cette hypothèse. Les deux sablières présentait sans doute une largeur de 0.30 à 0.40 m, pour une épaisseur d'environ 0.15 m. Leur longueur devait avoisiner les 10 m.

La couche de fragments de tuiles de plan quadrangulaire (10 x 10 m), qui recouvre notamment les sablières 1 et 2, correspond *grosso modo* aux limites du bâtiment 9 (fig. 156 et 154-155). Sur le côté nord-est du bâtiment, nous avons repéré, sous le niveau de tuiles, deux fragment allongés de bois carbonisé (0.50 x 0.10 m) et deux "empreintes" (env. 0.80 x 0.10 m), en position perpendiculaire à l'axe des deux sablières. Entre les deux "empreintes" se trouve un trou de poteau (ST 114h). La présence d'une sablière de ce côté semble très incertaine, d'autant plus que la pente entre les sablières 1 et 2 est assez prononcée (10%). Il pourrait s'agir simplement des traces d'une paroi en bois (double-cloison ?). Sur le quatrième côté (sud-ouest), aucune trace de bois ou de tranchée n'était conservée sous le niveau de tuiles, qui est par contre bordé de trois trous de poteaux (ST 75/76/108e).

	Longueur conservée	Largeur	Épaisseur	Altitude
sablière 1	6.50 m (?)	30-40	15 ?	560.23-560.35 m
sablière 2	5.00 m (?)	25-30	12-15 ?	561.36-561.50 m
trace de pose	6.20 m	30-40		561.05-561.30 m



Fig. 157. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: le bâtiment 9, coupes des structures (1:75).

Les trous de poteaux

Un petit nombre de structures sont scellées par la couche de tuiles et appartiennent indubitablement à la phase IIb. Elles se situent en bordure des sablières. Un deuxième ensemble de trous de poteaux est rattaché à la phase IIb, d'après leur niveau d'apparition.

Enfin, à titre d'hypothèse, nous prendrons en compte dans les propositions de restitution architecturale, des structures qu'il n'a pas été possible d'attribuer avec certitude à l'une ou l'autre phase, ou qui semblent appartenir plutôt à la phase III, d'après leur niveau d'apparition. Le diamètre des trous de poteaux est compris entre 0.25 et 0.40 m. Les faibles profondeurs conservées (en général entre 0.10 et 0.35 m) témoignent d'une érosion partielle des vestiges. Seules quelques structures présentent une profondeur supérieure à 0.40 m (ST 25, 27, 143d, 21, 76 et 144).

Les structures de la phase IIb, scellées par les tuiles

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
10	559.90 m	70?/35	20?	plat	-
19	560.39 m	25	35	plat	-
27 ?	559.72 m	20	40	en pointe ?	-
31	559.95 m	30	10?	plat ?	-
114h	561.00 m	25	15?	?	-
143d	561.12 m	25/20	40	en pointe	-
143h?	561.20 m	35	20	en pointe ?	non

Les structures de la phase IIb (critère stratigraphique)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
13	560.57 m	20	32	plat ?	-
17 ?	560.76 m	30	15?	en pointe	-
21	560.28 m	45/35	50	concave	au bord
76 (fig. 160)	560.24 m	40	45?	plat ?	au bord
79	559.64 m	35	15?	concave	-
143a	560.72 m	30	20?	plat ?	-
144 (fig. 161)	560.27 m	40	65	plat	au bord

Les structures prises en compte dans la phase IIb à titre hypothétique

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
18	560.40 m	30	35	plat	-
22	560.33 m	25	20?	irrégulier	-
25 (fig. 162)	560.37 m	40/25	60	plat	bord/fond ?
33 (fig. 163)	560.39 m	35	40?	plat ?	au bord
75	560.21 m	35	20?	irrégulier	-
86	559.75 m	60/35	40	plat	au fond
108a	561.17 m	35	10?	concave ?	-
108e	560.53 m	25	30	plat ?	bord/fond

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.



Fig. 158. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: le bâtiment 9, sablière 1.

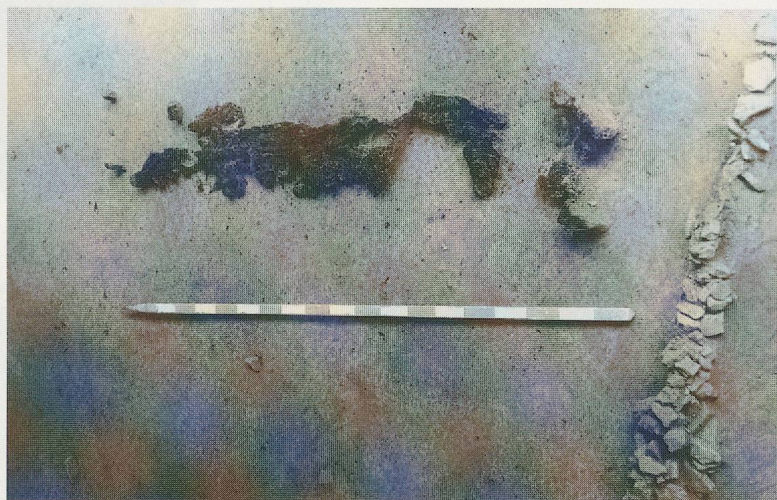


Fig. 159. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: le bâtiment 9, sablière 2.

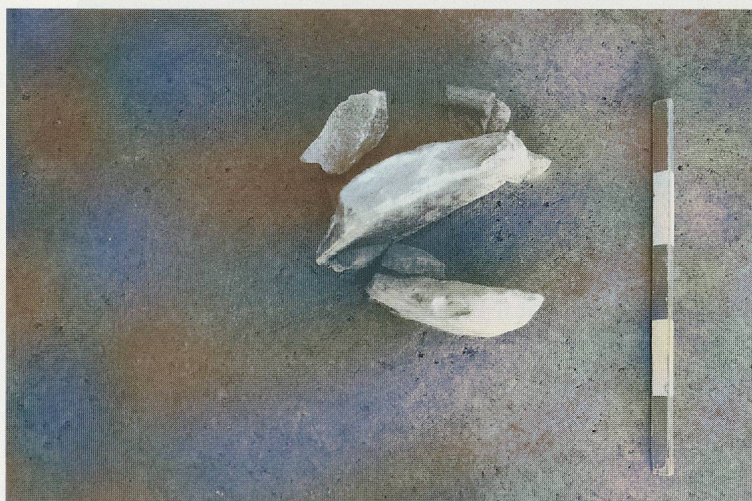


Fig. 160. Cuarny-Eschat de la Gauze, le trou de poteau ST 76 (phase IIb, bâtiment 9 - critère stratigraphique).

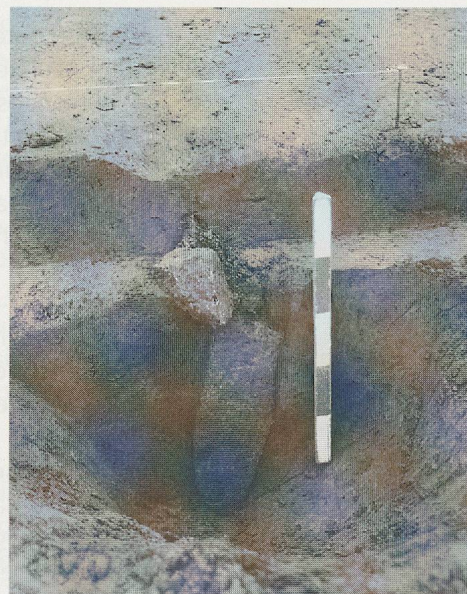


Fig. 161. Cuarny-Eschat de la Gauze, le trou de poteau ST 144 (phase IIb, bâtiment 9 - critère stratigraphique).

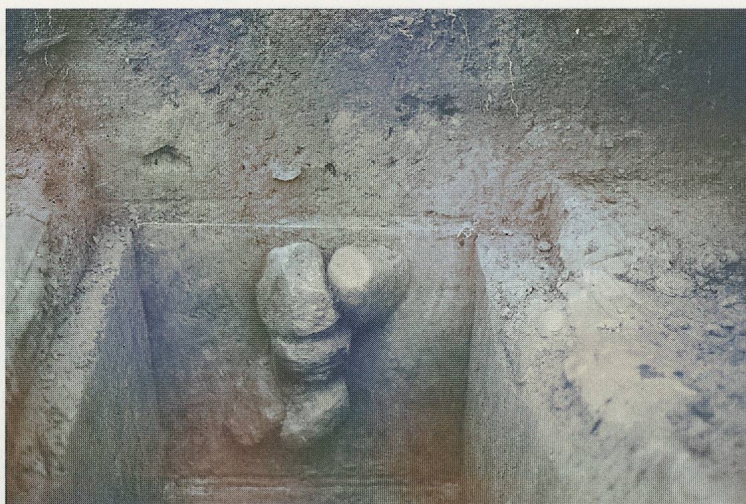


Fig. 162. Cuarny-Eschat de la Gauze, le trou de poteau ST 25 (phase IIb/phase III?, prise en compte hypothétique).

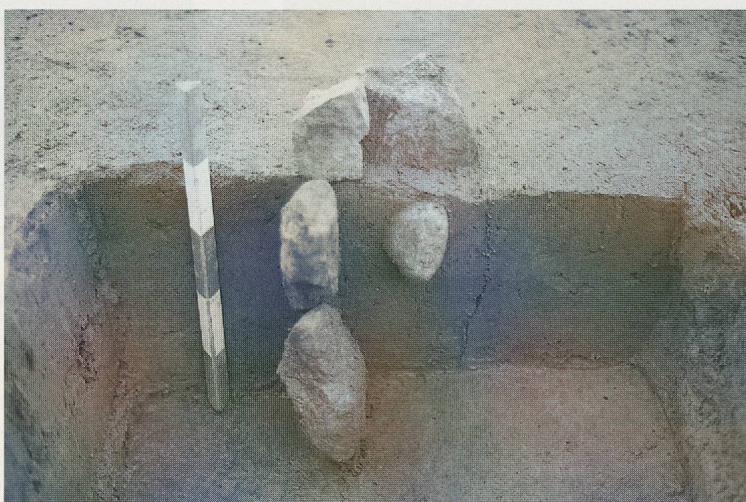


Fig. 163. Cuarny-Eschat de la Gauze, le trou de poteau ST 33 (phase III? - critère stratigraphique; prise en compte hypothétique).

Proposition de restitution architecturale

Le plan du bâtiment 9 (fig. 164)

Des doutes subsistent quant aux dimensions exactes du bâtiment. En effet, la sablière 1 et "l'empierrement" se prolongent d'un mètre vers l'est au-delà de l'axe des ST 19 et 114h. Il ne subsiste aucune autre trace d'une extension du bâtiment, mais il est possible que des trous de poteaux aient été détruits par l'érosion. La sablière peut avoir également une double fonction, et s'intégrer également dans l'ensemble architectural situé en aval (*cf. supra*, fig. 150). Sur la façade sud-ouest, aucune trace de bois ou de tranchée n'a été repérée sous la couche de tuiles, contrairement à la façade nord-est. Si le niveau de réaménagement correspond au plan exact du bâtiment, le côté sud-ouest est limité par les ST 79 et 108a (*variante 1*). Aucun trou de poteau cependant ne se trouve sur l'axe précis de ces deux structures. La façade sud-ouest pourrait être matérialisée plutôt par l'alignement des ST 86, 75, 76, 108e et 108a, qui bordent le niveau de tuiles (*variante 2*). La ST 86 se situe dans le prolongement exact de la sablière et possède les dimensions d'un poteau cornier. Son attribution à la phase IIb est cependant incertaine.

L'organisation générale du bâtiment 9, orienté sud-ouest/nord-est, semble claire. Trois rangées de poteaux, parallèles à l'axe des sablières, divisent le bâtiment qui mesure environ 10 x 10 m.

axes latéraux:	- ST 19, 18, 33, 22, 75 - ST 114h, 143a, 25, 108e
axe central:	- ST 13, 21, 76

Les deux axes latéraux sont en position symétrique et sont situés à environ 3.50 m des sablières. L'appartenance des ST 19 et 114H à la phase IIb est formellement attestée, puisqu'elles étaient directement scellées par la couche de tuiles. Ces deux structures constituent le point de liaison des deux axes latéraux sur la façade nord-est. Relevons que les ST 22, 33, 75 et 108e peuvent être rattachées à la phase III, d'après leur niveau d'apparition. Cependant, la profondeur des structures n'est pas réellement significative dans la mesure où elles ne sont presque jamais conservées sur leur hauteur intégrale. À l'examen de leur altitude de fond, les structures du premier axe latéral ne révèlent qu'une différence de niveau de 0.20 m. Les variations observées s'expliquent par la légère pente du terrain vers l'ouest. Le second axe latéral présente une pente plus forte, mais néanmoins régulière. Les deux axes ne comportent apparemment pas le même nombre de trous de poteaux. L'axe central est d'interprétation délicate. L'appartenance des ST 13, 21 et 76 à la phase IIb semble certaine, puisque leur niveau d'apparition se situe clairement sous le fond de la couche 4a. Si les poteaux de cet axe supportent la poutre faîtière, il s'agirait d'un bâtiment à deux nefs. Dans ce cas, il ne faudrait pas prendre en considération les deux axes latéraux. En revanche, si la charpente est soutenue par les axes latéraux, le bâtiment 9 présenterait un plan à trois (quatre ?) nefs. Dans ce cas, les poteaux de l'axe central pourraient correspondre à des aménagements intérieurs (cf. *infra*).

Les grands bâtiments à trois ou quatre nefs ne sont pas très courants à l'époque romaine tardive, mais il convient de préciser que les plans de constructions tardives nous parviennent rarement sous une forme complète. À Niederzier (Kreis Düren D)²² a été découvert un bâtiment à trois nefs de plan carré (env. 14 x 16 m), constitué de trois rangées parallèles de trous de poteaux et d'une tranchée de fondations. La construction est datée vers le milieu du IV^e s. En Suisse, le village du haut Moyen Âge de Berslingen SH, daté entre le VII^e et le XIII^e s., comporte plusieurs bâtiments à quatre ou six nefs. Dans certains cas, l'étroitesse des nefs latérales suggère que ce type de construction s'est développé à partir d'un type de bâtiment plus ancien à deux nefs²³.

L'élévation du bâtiment 9²⁴

Le soubassement est constitué sur deux côtés au moins de sablières. Aucun trou de poteau n'a été mis au jour sur le tracé exact des sablières²⁵. Seuls trois trous de poteaux (ST 10, 31 et 143d) se situent en bordure immédiate. Il est probable que les sablières soutenaient des poteaux ou une structure à colombage. Aucune trace de mortaise n'a évidemment pu être observée sur les restes carbonisés des sablières.

Les poteaux du bâtiment 9, malgré ses dimensions relativement imposantes, ne sont pas ancrés profondément dans le sol. Il en résulte d'évidents problèmes de stabilisation. Les deux axes latéraux supportent la charpente, mais ne suffisent pas à rigidifier l'ensemble. La présence d'entrants aériens semble indispensable, au moins entre les ST 19 et 114h, et entre les ST 75 et 108e. La position des poteaux des deux axes latéraux n'est pas symétrique, et il est probable que des entrants reliaient les parois porteuses des murs extérieurs aux axes latéraux (fig. 165). Les parois pouvaient être constituées de torchis ou de planches horizontales²⁶. La toiture à deux pans, orientée sud-ouest/nord-est, devait avoir une inclinaison variant entre 20/25° pour une couverture de tuiles ou de bardeaux, et 40/50° pour une couverture de chaume.

Le niveau de circulation du bâtiment 9 n'a pas pu être mis en évidence lors de la fouille. La couche archéologique et les structures suivent une pente régulière entre les deux sablières, dont la différence d'altitude est d'environ 1 m. Nous n'avons repéré aucune trace d'un aménagement de terrasse, procédé utilisé notamment dans

22. Van Ossel 1992, p. 209, cat. n° 14; Rech 1983.

23. Banteli/Höneisen/Zubler 2000, p. 65, Beil. 5.

24. Nous adressons nos remerciements à Pierre André, architecte, pour ses précieux conseils.

25. Des trous de poteaux sur le tracé de la sablière correspondraient à des poteaux à épaulement, traversant la sablière qui les soutient.

26. La présence de plusieurs dizaines de clous, disséminés le long des parois et principalement sur les côtés nord-ouest (sablière 1) et nord-est, plaide en faveur d'une élévation en bois.

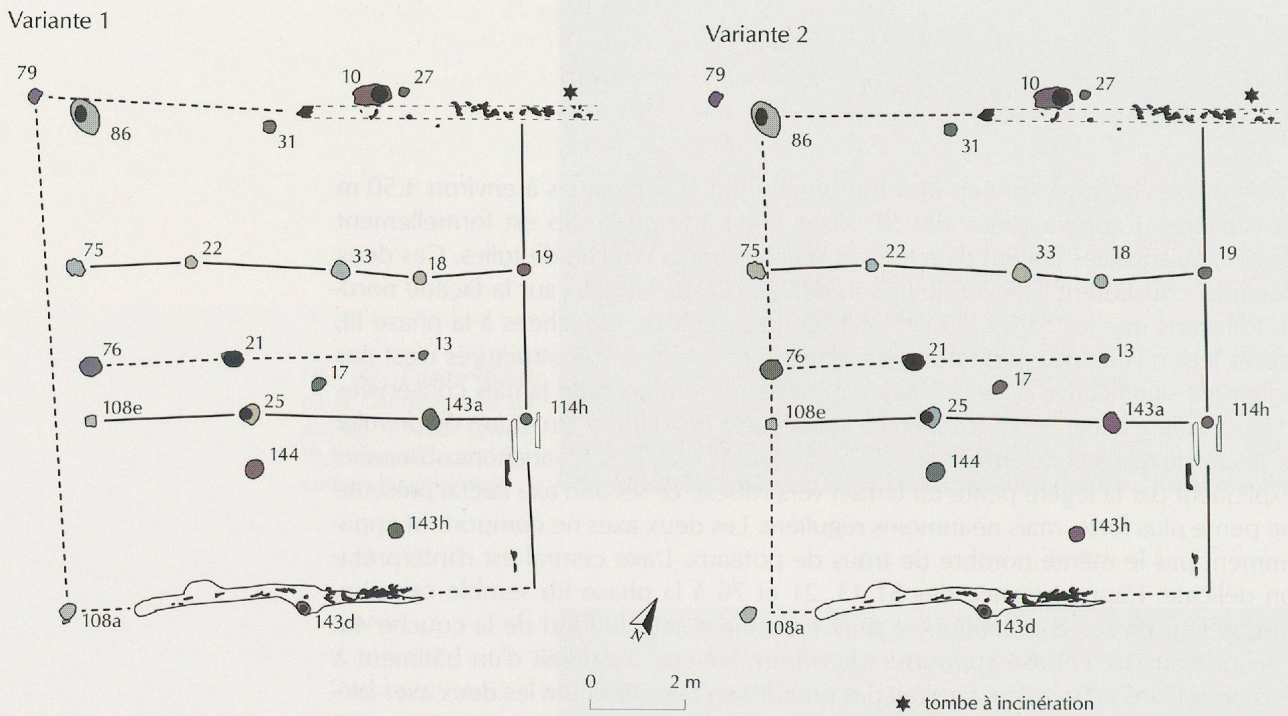


Fig. 164. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: le bâtiment 9, essais de restitution du plan.

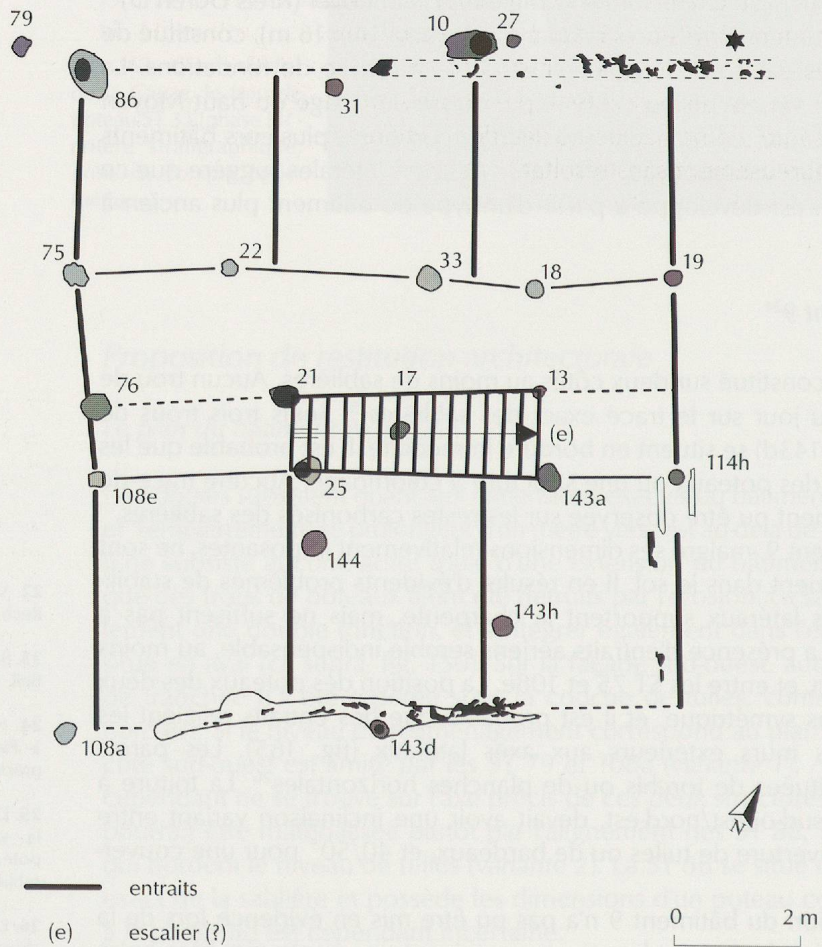


Fig. 165. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase IIb: le bâtiment 9, essai de restitution architecturale.

le village gallo-romain de Brig-Glis/Waldmatte VS²⁷. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc l'installation d'un plancher au niveau de la sablière 2 (amont), à une altitude approximative de 561.30 m. Certains trous de poteaux (p. ex. ST 17, 144) ont servi probablement de support de plancher. En l'absence de traces au sol significatives le long des murs extérieurs, il faut conclure à l'existence d'un châssis solidaire des sablières et supportant le plancher. Il est possible également que ce plancher n'ait pas couvert toute la surface du bâtiment, mais seulement la partie aval, à partir de l'axe des ST 114h/143a/25/108e. Les poteaux de l'axe central (ST 76/21/13) pourraient servir de relais, soulageant les axes latéraux porteurs de la charpente. Leur utilité n'est cependant pas évidente, à moins que leur position désaxée n'indique l'emplacement d'un passage, voire d'un aménagement d'escalier (fig. 165, [e]). Dans ce cas de figure, le bâtiment 9 comporterait deux niveaux. Les problèmes de stabilisation seraient donc d'autant plus sensibles. Un plancher encastré dans un châssis sur les deux niveaux contribuerait à raidir l'ensemble de la construction. Des contreventements obliques (structure à colombage) seraient également indispensables.

Fonction et datation

La fonction exacte du bâtiment 9 demeure indéterminée. Il peut s'agir d'un habitat, mais aucun élément ne permet de le certifier (absence de foyer!). Par ailleurs, le volume intérieur, surtout dans le cas d'une construction à deux niveaux, semble trop important pour un habitat. L'hypothèse d'un atelier, qui a été proposée pour le bâtiment de Niederzier²⁸ (cf. *supra*), ne peut être étayée de façon satisfaisante, même si la couche 4 a livré une certaine quantité de scories²⁹. De même, rien ne permet d'interpréter le bâtiment 9 comme une étable³⁰. Il pourrait s'agir simplement d'un édifice à vocation agricole, par exemple une grange.

Une datation au ¹⁴C a été effectuée sur les échantillons de la sablière 1: elle permet de situer l'occupation entre 260 et 535 ap. J.-C., avec un taux de probabilité de 89.6% que la vraie valeur soit comprise entre **330 et 535 ap. J.-C.**³¹. L'analyse dendrochronologique n'a malheureusement pas permis de retenir une position chronologique satisfaisante³². Une deuxième datation a été tentée sur un échantillon de la sablière 2, malheureusement sans résultat.

27. Paccolat 1997.

28. Ce bâtiment était peut-être destiné à la métallurgie du fer. Des fours se trouvaient à proximité immédiate.

29. Selon Vincent Sermeels, on peut admettre une pratique peu intense du forgeage du fer, sur le site ou aux environs (p. 247).

30. C'est l'interprétation que Guyan propose pour la maison 138 (maison B), à quatre nefs, de Berslingen SH. Il considère les nefs latérales, plus étroites, comme des rangées de boxes permettant d'assurer la stabulation du bétail et désigne ce bâtiment sous le vocable de "Wohn-Stall-Haus", cf. Guyan 1991, pp. 212 et 215. Kurt Banteli avance cette hypothèse plutôt pour des édifices à deux nefs et mentionne la possibilité d'interpréter les bâtiments à 4 ou 6 nefs comme des "Herrenhäuser", cf. Banteli/Höneisen/Zubler 2000, pp. 64-66.

31. Datation ARC 1170: 1635 ± 40 BP; 260-535 cal AD [2 σ] (p. 265).

32. Réf.LRD94/R3807-2.

La phase III

Description (fig. 166-167)

Nous avons mis au jour dans ce secteur un ensemble de structures postérieures au bâtiment 9, qu'on peut rattacher à la couche 3 (cf. *supra*, situation des vestiges). Sur le niveau de tuiles se trouvaient quelques traces d'aménagements, qui pourraient correspondre à des fonds de trous de poteaux d'un diamètre de 0.40 à 0.50 m (calages?): ST 114c, 114d et 143i (fig. 167). La ST 114c est sans doute la plus intéressante (fig. 168). Elle est constituée d'une pierre plate, dotée d'une rainure droite sur sa surface, sur laquelle des tuiles étaient disposées de chant. Cette interprétation impliquerait évidemment que le niveau de circulation de la phase III se situât plus haut que le fond de la couche 3. Malheureusement, les perturbations subies par cette couche postérieurement à l'abandon du site, nous empêchent de confirmer cette hypothèse.

Trois autres trous de poteaux semblent avoir été creusés au travers du niveau de tuiles (ST 8, 114e et 114f). Ils n'étaient pas visibles plus haut et leur profondeur conservée n'est sans doute pas indicative. Ils présentent un diamètre de 0.20 à 0.35 m. La ST 143c est une petite fosse avec une pierre de calage, qui présente une certaine similitude avec les aménagements sur tuiles. Il pourrait s'agir également d'un fond de trou de poteau. Enfin, un bon nombre de trous de poteaux semblent appartenir à la phase III d'après leur niveau d'apparition (critère stratigraphique). Quelques structures n'ont pas pu être rattachées clairement à la phase IIb ou à la phase III. Certains trous de poteaux présentent un bon état de conservation: leur diamètre est compris entre 0.30 et 0.40 m et ils sont préservés sur une profondeur de 0.35 à 0.60 m (fig. 167). Les autres, qui ne sont conservés que sur une profondeur de 0.10 à 0.30 m, à l'exemple des ST 24, 85, 108d et 117, ne paraissent pas réellement moins importants si l'on ne considère que leur diamètre (0.20 à 0.45 m). La ST 108c est une petite tranchée rectiligne conservée sur 1.50 m seulement.

Les structures de la phase III, sur/à travers le niveau de tuiles

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
8	560.06 m	25-30	20	plat ?	-
114c ?	561.20 m	50?	20?	?	fond ?
114d ?	561.43 m	40	15?	?	fond ?
114e	561.10 m	30	40	irrégulier	bord
114f ?	561.60 m ?	20?	10?	?	-
143c ?	561.14 m	50	20?	?	fond ?
143i ?	561.30 m	40-50?	10-20?	?	fond ?

Les structures de la phase III (critère stratigraphique)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
7	560.17 m	40?/15	30	plat/en pointe	-
12	560.25 m	50/25	20	plat	-
22	560.33 m	25	20?	irrégulier	-
23	560.18 m	30	35	plat ?	-
24	560.24 m	30	15	plat ?	-
28	560.65 m	30	40	plat ?	-
30	559.80 m ?	15	30?	?	-
32 ?	560.30 m	20	20	en pointe	-
33	560.39 m	35	40?	plat ?	au bord
75	560.21 m	35	20?	irrégulier	-
77 ?	559.89 m	30	10?	plat ?	au bord
78 ?	559.75 m	40	30?	plat ?	au bord
80	560.24 m	30	25	concave	au bord
83	560.07 m	35	30	concave	-
86	559.75 m	60/35	40	plat	au fond
108b	560.90 m	20	15?	concave ?	-
108d	560.61 m	40	20	concave	-
108e	560.53 m	25	30	plat ?	bord/fond
116	561.10 m	40	50?	plat	-
117	561.20 m	30	20	plat	-
143b	560.70 m	35	25	concave	au bord
143g	560.92 m	35	10	concave	-

La tranchée

N° ST	Long. conservée	Largeur	profondeur	Altitude
108c	150	30	15-20	560.87-561.05 m

Les structures non attribuées (phase IIb/phase III?)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
15	560.58 m	30	25	irrégulier	-
16	560.44 m	30	30	plat	-
18	560.40 m	30	35	plat	-
20?	560.40 m	30	20	en pointe ?	-
25	560.37 m	40/25	60	plat	bord/fond ?
29	559.76 m	20?	22	plat	-
85	560.29 m	45/35	20	concave ?	-
108a	561.17 m	35	10?	concave ?	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

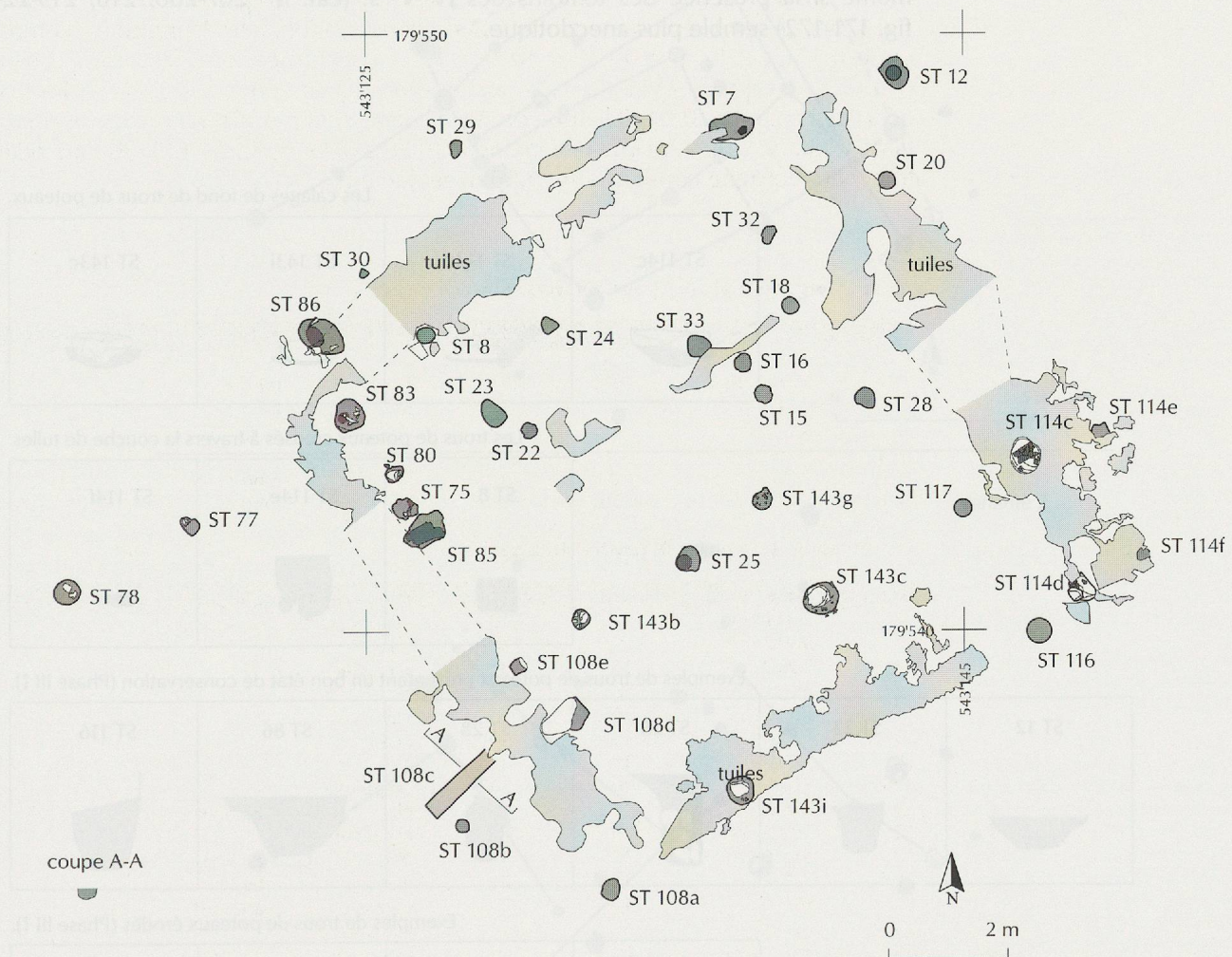


Fig. 166. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase III (V^e-VII^e s. ap. J.-C.): détail (zone du bâtiment 9).

Essai de restitution

La restitution de cet établissement s'avère problématique. Aucun plan de bâtiment n'apparaît clairement. De plus, nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de plusieurs phases de construction, postérieures à la phase IIb. Nous pouvons proposer deux variantes, d'orientation légèrement différente, qui suggèrent toutes deux une extension de l'établissement vers le sud-ouest (fig. 169). Il est évidemment impossible de déterminer la fonction exacte de cette nouvelle installation. Mentionnons tout de même la présence, dans la couche 3, d'un certain nombre de scories, qui suggèrent une pratique peu intense du forgeage du fer, sur le site ou aux environs (p. 247).

Datation

La phase III est clairement postérieure à la phase IIb (datée entre 260 et 535 ap. J.-C.). Cependant, l'absence d'ensembles homogènes, due à la nature des couches (collutions), rend la datation problématique. D'après le mobilier recueilli dans la couche 3, la phase III ne devrait pas être antérieure au V^e s., voire au VI^e s. de notre ère. L'occupation perdure jusqu'aux VI^e-VII^e s., comme en témoignent les récipients du haut Moyen Âge découverts dans les couches 3 et 4c (cat. n^{os} 222-243, fig. 173). L'étude du mobilier ne révèle pas de véritable rupture dans l'occupation du site, même si la présence des témoins des IV^e-V^e s. (cat. n^{os} 207-208, 216, 219-220, fig. 171-172) semble plus anecdotique.

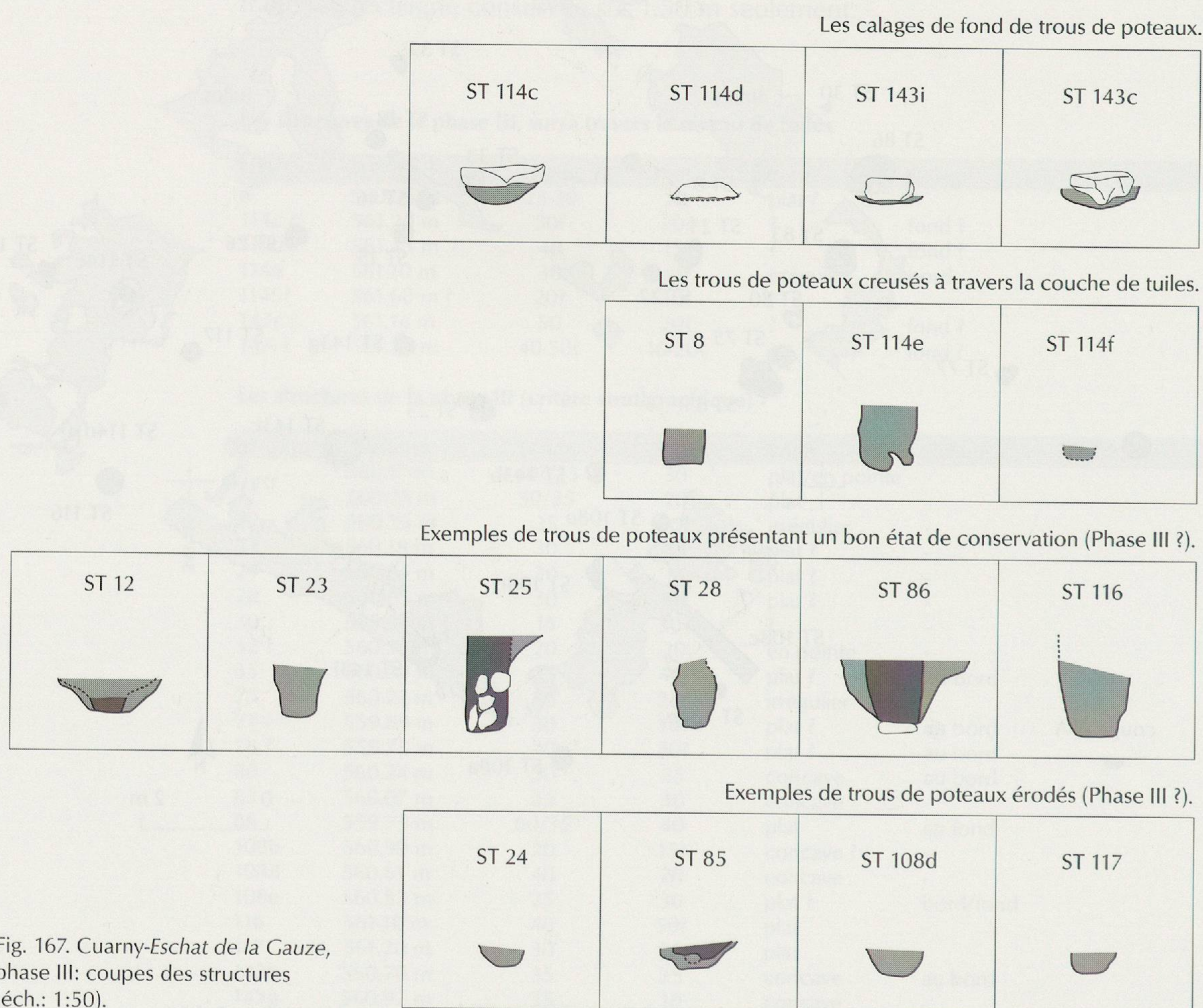


Fig. 167. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase III; coupes des structures (éch.: 1:50).

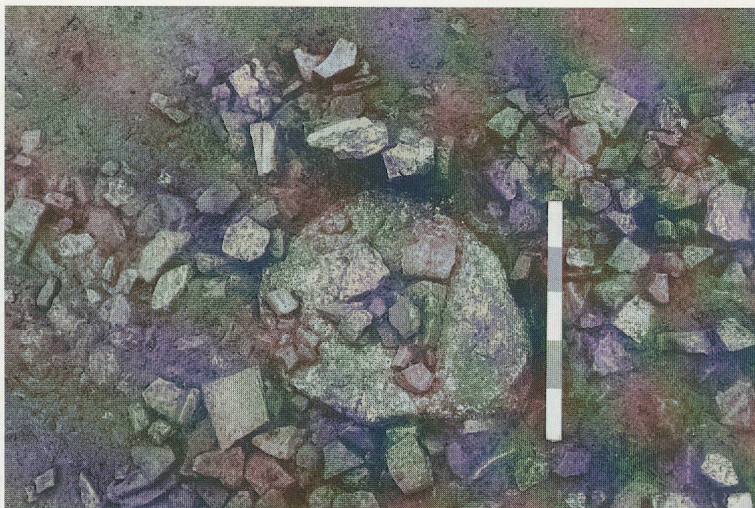


Fig. 168. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase III: le calage de poteau (?) ST 114c.

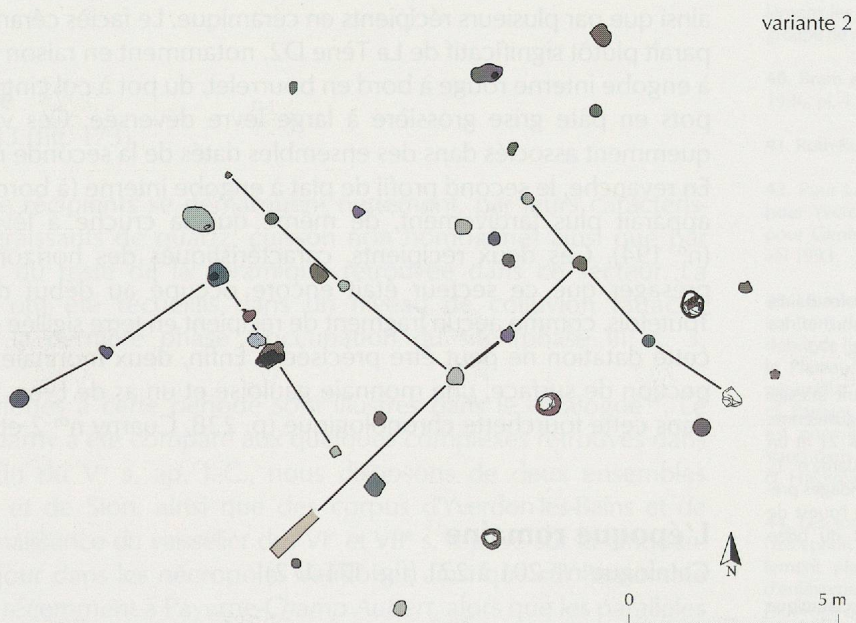
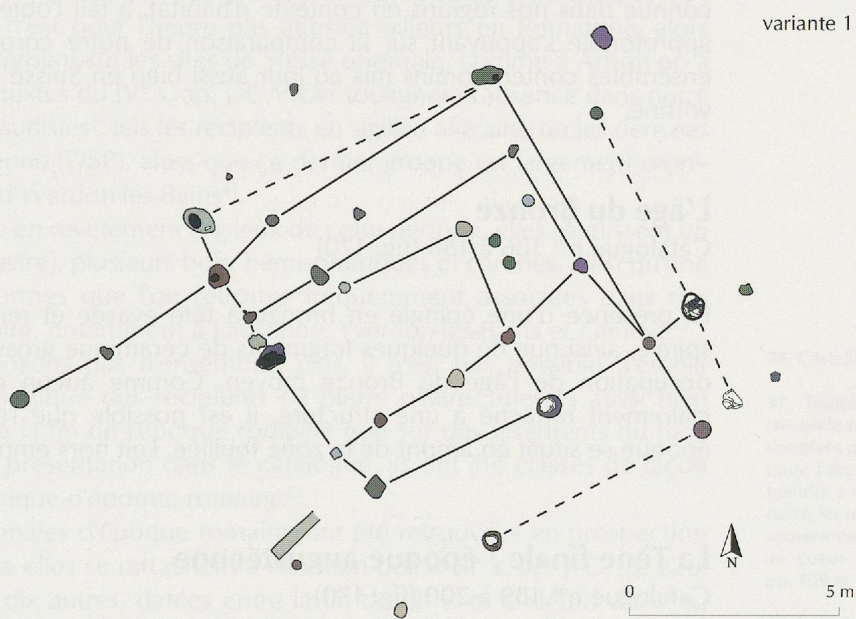


Fig. 169. Cuarny-Eschat de la Gauze, phase III: essais de restitution du plan.

Le mobilier de Cuarny-Eschat de la Gauze. Datations (fig. 170-176)

Caroline Brunetti et Anne Kapeller

Le mobilier se rapportant au site de Cuarny-Eschat de la Gauze est issu d'ensembles hétérogènes comprenant des récipients répartis chronologiquement entre l'âge du Bronze et le haut Moyen Âge. La carte de répartition des trouvailles (fig. 129) illustre clairement les nombreux recouvrements spatiaux des diverses périodes.

Comme la plupart des récipients sont issus de niveaux colluvionnés et que les quelques ensembles retrouvés en relation avec des structures sont rarement significatifs du point de vue de la datation, il a été décidé d'illustrer la céramique en fonction de sa représentativité chronologique, et non selon son contexte archéologique.

La céramique d'époque romaine n'est pas analysée en détail; seuls sont mentionnés les arguments de datation ayant servi à la sériation chronologique des différentes occupations. En revanche, le répertoire formel de la céramique plus tardive, mal connue dans nos régions en contexte d'habitat, a fait l'objet d'une recherche plus approfondie s'appuyant sur la comparaison de notre corpus avec celui d'autres ensembles contemporains mis au jour aussi bien en Suisse romande qu'en France voisine.

L'âge du Bronze

Catalogue nos 186 à 188 (fig. 170)

La présence d'une épingle en bronze à tête évasée et renflement décoré d'une spirale, ainsi que de quelques fragments de céramique grossière témoignent d'une occupation de l'âge du Bronze moyen. Comme aucun de ces éléments n'est clairement rattaché à une structure, il est possible que l'établissement de cette époque se situât en amont de la zone fouillée, soit hors emprise des travaux.

La Tène finale / époque augustéenne

Catalogue nos 189 à 200 (fig. 170)

La période de La Tène finale est représentée par une fibule de Nauheim (cat. n° 249) ainsi que par plusieurs récipients en céramique. Le faciès céramologique de ce corpus paraît plutôt significatif de La Tène D2, notamment en raison de la présence de plats à engobe interne rouge à bord en bourrelet, du pot à col cintré peint en rouge et des pots en pâte grise grossière à large lèvre déversée. Ces vases se retrouvent fréquemment associés dans des ensembles datés de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.³³. En revanche, le second profil de plat à engobe interne (à bord aplati oblique, n° 193) apparaît plus tardivement, de même que la cruche à lèvre pendante cannelée (n° 194). Ces deux récipients, caractéristiques des horizons augustéens, laissent présager que ce secteur était encore occupé au début de l'époque romaine³⁴. Toutefois, comme aucun fragment de récipient en terre sigillée italique n'a été retrouvé, cette datation ne peut être précisée³⁵. Enfin, deux monnaies découvertes en prospection de surface, une monnaie gauloise et un as de Lyon, s'insèrent parfaitement dans cette fourchette chronologique (p. 228, Cuarny nos 2 et 4).

L'époque romaine

Catalogue nos 201 à 221 (fig. 171-172)

Le vaisselier propre au I^{er} s. ap. J.-C. faisant défaut, il est probable que ce secteur ne connût pas d'établissement durant cette période.

33. Notamment à Yverdon-les-Bains, Genève, Lausanne et St-Triphon, cf. les parallèles dans le catalogue, fig. 170.

34. Plusieurs éléments pouvant attester une occupation d'époque augustéenne, notamment un bord de Drack 21 et un *dupondius* de Nîmes (p. 228, Cuarny n° 3), ont été mis au jour lors des sondages préliminaires, à environ 200 m à l'ouest de ce secteur, à l'emplacement du bisse d'époque moderne (p. 219).

35. L'absence de cette classe de céramique ne peut être utilisée comme argument *a silentio*, les récipients attribuables à cette époque étant trop peu nombreux.

En revanche, de nombreux récipients retrouvés dans cette parcelle, dont une majorité en revêtement argileux et en pâte claire, se rattachent à des formes caractéristiques des II^e-III^e s. ap. J.-C.; ce répertoire formel est similaire à celui d'Avenches à pareille époque³⁶. Un ensemble conséquent et relativement homogène de cette période a été retrouvé dans le radier du bâtiment 8; il est présenté sous forme de tableau (p. 167).

Plusieurs pièces attestent une continuité de l'occupation du site durant les IV^e et V^e s. ap. J.-C., notamment deux récipients issus des ateliers d'Argonne, dont les productions s'échelonnent depuis le début du IV^e s. jusqu'à la fin du VI^e s. ap. J.-C.³⁷ Ces importations, relativement fréquentes sur les sites du Nord de la Suisse, se retrouvent également en Suisse romande (à Yverdon-les-Bains, Genève, Lausanne, Avenches, etc.), bien qu'en nombre plus restreint, dans des ensembles datés des IV^e-V^e s. ap. J.-C.

La coupe Chenet 320 (n° 204) est la forme la plus communément documentée dans nos régions pour cette classe céramique. Le décor à la molette de notre exemplaire, attesté sur deux récipients du même type retrouvés à Yverdon-les-Bains³⁸, se rattache au type 30 de Hübener, récemment daté par Bayard de la fin du IV^e s./début du V^e s. ap. J.-C.³⁹ Quant au second récipient, un plat de type Chenet 304 (n° 203), sa présence n'est pour l'heure pas attestée ailleurs en Romandie, alors qu'on le trouve fréquemment sur les sites de Suisse orientale, comme à Arbon ou à Zurzach, dans des contextes du IV^e s. ap. J.-C.⁴⁰ On soulignera l'absence dans notre corpus d'importations "sudistes", tels les récipients en sigillée africaine ou les dérivées de sigillée paléochrétienne (DSP), alors que ce dernier groupe est largement représenté sur le site voisin d'Yverdon-les-Bains⁴¹.

Quant aux productions en revêtement argileux de cette période, elles réunissent un Lamboglia 1/3 (non illustré), plusieurs bols, hémisphériques et carénés, ainsi qu'une écuelle à fond plat, formes que l'on retrouve fréquemment associées dans des ensembles du Bas-Empire, notamment à Lausanne, Yverdon-les-Bains et Genève⁴².

Comme nous ne disposons pas d'ensembles clos, il n'est pas possible d'établir l'appartenance chronologique des récipients en pierre ollaire, attestés aussi bien dans des ensembles de la fin de l'époque romaine que sur des gisements du haut Moyen Âge. Pour leur présentation dans le catalogue, ils ont été classés de façon arbitraire avec la céramique d'époque romaine⁴³.

Une quinzaine de monnaies d'époque romaine ont été retrouvées en prospection de surface. Cinq d'entre elles se rattachent à l'horizon des II^e-III^e s. ap. J.-C. (p. 228, Cuarny n°s 5 à 9). Les dix autres, datées entre la fin du III^e s. et le début du V^e s., témoignent d'une continuité de l'occupation et sont à mettre en relation avec la phase IIb (*ibid.*, Cuarny n°s 10 à 19).

Le haut Moyen Âge

Catalogue n°s 222 à 243 (fig. 173)

Plus d'une vingtaine de récipients se démarquent nettement, par leurs caractéristiques techniques (dégraissants de quartz, cuisson non homogène) ainsi que par leur répertoire formel, du reste de la céramique retrouvée dans ce secteur. La plupart de ces vases ont été recueillis dans un niveau de colluvion rattaché stratigraphiquement à la dernière phase d'occupation du site (phase III: c. 3, fig. 130-136).

Tous les récipients attribués à cette période sont illustrés dans le catalogue⁴⁴. Le répertoire formel de Cuarny a été comparé aux quelques complexes retrouvés dans nos régions: pour la fin du V^e s. ap. J.-C., nous disposons de deux ensembles provenant de Genève et de Sion, ainsi que des corpus d'Yverdon-les-Bains et de Châtel-Arruffens; la connaissance du vaisselier des VI^e et VII^e s. repose sur la cinquantaine de vases mis au jour dans les nécropoles vaudoises ainsi que sur l'ensemble domestique découvert récemment à Payerne-Champ Aubert, alors que les parallèles pour la période suivante, soit le VII^e/début VIII^e s., sont à rechercher sur les sites d'habitats jurassiens de Montsevelier-La Chèvre et Develier-La Pran; le seul ensemble

36. Castella/Meylan Krause 1994.

37. Toutefois, les productions tardives (seconde moitié du V^e-VI^e s. ap. J.-C.) ne semblent pas être importées jusque chez nous; l'aire de leur diffusion paraît se restreindre à un rayon d'environ 200 km. En outre, les récipients de cette période sont souvent caractérisés par une pâte zonée au coeur gris foncé, cf. Bayard 1993, pp. 109 et 115.

38. Roth-Rubi 1980, n°s 4 et 8.

39. Bayard 1990, p. 279, n° 30. Voir également les datations proposées pour ce groupe de molette dans Feller 1991, p. 166.

40. Brem et alii 1992, p. 91 et Pedrucci 1996, pl. 1.

41. Roth-Rubi 1980, p. 159.

42. Pour Lausanne, Paunier et alii 1986; pour Yverdon-les-Bains, Roth-Rubi 1980; pour Genève, Paunier 1981 et Terrier et alii 1993.

43. Les récipients en pierre ollaire se rencontrent dans les régions alpines dès le début de l'époque romaine, alors que sur le Plateau suisse, leur utilisation ne se généralise qu'à partir du IV^e s. ap. J.-C., cf. Paunier 1987, p. 49. Ce type de vase est encore attesté dans le canton de Vaud dans un contexte du X^e s. ap. J.-C., cf. Haldimann 1994, p. 59.

44. Les fonds n'ont pas été dessinés (à l'exception du n° 241); ils sont généralement plats et présentent des traces d'enlèvement à la ficelle. On soulignera l'absence de fonds bombés, qui apparaissent dans le Nord de la France à partir de la fin du VIII^e/début du IX^e s. ap. J.-C., cf. Bayard/Thouvenot 1993, p. 305.

clos du VIII^e s. a été mis au jour à Genève, au *Parc de La Grange*⁴⁵. L'énumération des maigres ensembles à disposition pour une période de plus de trois siècles rend bien compte de la difficulté à dater précisément le mobilier de cette époque. De ce fait, nous avons eu recours à de fréquentes incursions en France voisine pour la recherche de parallèles, lorsqu'ils faisaient défaut dans les ensembles susmentionnés.

Typologie des récipients

Les formes basses

La jatte carénée (n° 225, fig. 173)

Cette forme, attestée par un unique exemplaire à Cuarny, est connue de longue date dans nos régions, puisqu'elle apparaît déjà à La Tène moyenne et perdure, au fil des catégories (TSI, pâte grise, revêtement argileux, pâte claire), jusqu'au haut Moyen Âge. Plusieurs jattes carénées sans revêtement sont attestées dans des ensembles du V^e s. ap. J.-C., notamment à Yverdon-les-Bains, Sion et Châtel-Arruffens (VD). Toutefois, leurs profils, assez différents du nôtre, se rapprochent davantage des formes en "S" propres aux récipients de La Tène finale⁴⁶. Notre exemplaire, caractérisé par un cordon sur la panse, connaît dans nos régions deux parallèles exacts: le premier a été retrouvé à Avenches dans un puits dont le comblement n'est pas antérieur au VI^e s. ap. J.-C., et le second provient d'une tombe de la nécropole de Lavigny datée entre le deuxième tiers du VI^e s. et le VII^e s. ap. J.-C. Comme nous ne disposons pas d'un nombre suffisant d'éléments de comparaison, il n'est pour l'heure pas possible d'affirmer que la présence d'un cordon sur ces récipients est significative des productions plus tardives. Remarquons tout de même que sur le site de Juvincourt-et-Damary (Aisne F), on retrouve côte-à-côte les deux formes de jattes carénées dans un contexte du VI^e s. ap. J.-C.⁴⁷, alors qu'à Genlis, en Côte d'Or (VII^e s. ap. J.-C.), les jattes carénées, qui représentent plus de la moitié des formes ouvertes, sont toutes pourvues d'un cordon sur la panse⁴⁸.

En ce qui concerne la datation et l'aire de répartition de ce type de récipient, les différents parallèles recherchés par M.-A. Haldimann pour l'exemplaire de Lavigny couvrent une période comprise entre le VI^e et le début du VIII^e s. ap. J.-C. et une vaste aire géographique comprenant le Nord et l'Ouest de la France, ainsi que la Belgique et la moyenne vallée du Rhône⁴⁹.

Les jattes à bord en bourrelet (n°s 223-224, fig. 173)

Absentes du répertoire formel des nécropoles vaudoises, les jattes à bord épaissi en bourrelet externe sont attestées à plusieurs reprises dans des ensembles du V^e s. ap. J.-C.⁵⁰ Néanmoins, les deux exemplaires retrouvés à Cuarny ont été classés avec la céramique du haut Moyen Âge, et ce en raison des caractéristiques de leur pâte, similaires à celles des autres récipients de cette époque. La jatte n° 224 trouve un parallèle exact dans l'ensemble de *Payerne-Champ Aubert*⁵¹.

Les formes hautes

Le gobelet biconique (n° 222, fig. 173)

Vases emblématiques des nécropoles mérovingiennes, les récipients biconiques ne sont représentés ici que par un seul individu. Il s'agit d'un gobelet à courte lèvre déversée soulignée par des rainures internes et orné d'un cordon sur le col; sa surface, soigneusement polie, est probablement fumigée.

Ce type de vase, attesté entre la fin du V^e s. et le début du VIII^e s. ap. J.-C. dans toute la partie Nord de la France, se retrouve dans nos régions, en contexte funéraire, à partir du deuxième tiers du VI^e s. ap. J.-C.⁵² Comme notre exemplaire est incomplet, il est difficile de lui trouver des parallèles exacts; la forme de son bord le rapproche toutefois du récipient retrouvé dans une tombe à Bex⁵³.

45. Pour Sion, cf. Dubuis et alii 1987; pour Yverdon-les-Bains, cf. Roth-Rubi 1980; l'ensemble de Châtel-Arruffens est inédit; pour Montsevelier, cf. Martin-Kilcher/Quenet 1987; pour Develier et Genève, *Cathédrale* (V^e s.) et *Parc de La Grange* (VIII^e s.), cf. Haldimann 1994, fig.1 et 2. Le mobilier céramique recueilli dans les nécropoles vaudoises a fait l'objet d'une étude détaillée, cf. Haldimann/Steiner 1996. Le faciès formel de ces différents ensembles a été commenté d'un point de vue diachronique par M.-A. Haldimann (1994). Pour *Payerne-Champ Aubert*, cf. Castella/Eschbach 1999.

46. Cf. p. 73.

47. Bayard/Thouvenot 1993, fig. 5.

48. Cattedu 1992, fig. 22.

49. Haldimann/Steiner 1996, p. 146.

50. Cf. les parallèles dans le catalogue, fig. 173.

51. Castella/Eschbach 1999, p. 219, fig. 5, n° 30.

52. Haldimann/Steiner 1996, p. 148, fig. 6, n° 36.

53. Cf. les parallèles dans le catalogue.

Le vase à bec tubulaire (n° 228, fig. 173)

A l'instar des formes précédentes, ce récipient n'est attesté que par un seul exemplaire, incomplet de surcroît. De ce fait, il n'est pas possible de savoir si ce bec se rattache à un pot ou à une cruche, ces deux formes pouvant être pourvues d'un tel appendice.

Deux pots à bec tubulaire retrouvés à Sion (l'un en revêtement argileux, le second en pâte claire) témoignent déjà de la présence de ce type de vase dans nos régions à la fin du V^e s. ap. J.-C.⁵⁴ Le corpus des nécropoles vaudoises comprend deux pichets en pâte grise. Le premier, découvert dans la tombe B de Lavigny, présente un bec de section circulaire, alors que le second exemplaire, retrouvé à Sévery, est pourvu d'un bec pincé similaire à celui des récipients de Montsevelier. La forme de l'embouchure et la cuisson en atmosphère réductrice pourraient être des éléments significatifs de productions plus tardives.

Le pichet (n° 226, fig. 173)

Le pichet, caractérisé par une lèvre en bandeau concave, connaît un parallèle exact à Avenches, dans un contexte du VI^e s. ap. J.-C., et se rapproche de l'exemplaire retrouvé à Lavigny, daté par le mobilier de la tombe entre la seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du VII^e s. ap. J.-C.⁵⁵ Des vases morphologiquement identiques au nôtre se rencontrent également en nombre sur le site d'habitat de Genlis (VII^e s.), ainsi que dans la vallée de la Saône⁵⁶.

Le pot à anse de panier (n° 227, fig. 173)

Morphologiquement proche de nos théières actuelles, ce type de récipient ne connaît qu'un seul parallèle dans nos régions, issu de l'ensemble récemment découvert à Payerne-*Champ Aubert*⁵⁷. L'apparition de cette forme inhabituelle d'anse est observée dès le VII^e s., tant dans le département de l'Aisne qu'en Côte d'Or ainsi que dans la vallée de la Saône⁵⁸.

Les pots à cuire⁵⁹ (nos 229 à 240, fig. 173)

La grande majorité des récipients du haut Moyen Âge retrouvés à Cuarny concernent des pots à cuire. Sur les 12 bords conservés, sept présentent une lèvre triangulaire concave. Ce type de bord, déjà attesté au Bas-Empire, se rencontre à quatre reprises dans les nécropoles vaudoises, est très bien documenté sur le site de Genlis et représente la forme la plus fréquente de l'ensemble de Payerne. Le pot n° 230, caractérisé par un bord déversé arrondi souligné par un ressaut interne, connaît un parallèle exact à Genève dans un ensemble daté du VI^e-VII^e s.⁶⁰, alors que les deux récipients présentant une lèvre déversée rectangulaire (nos 232-233) pourraient être légèrement plus tardifs. On les retrouve en effet seulement à partir du VIII^e s. à Juvincourt-et-Damary⁶¹. Le bord du pot n° 240 présente un stade intermédiaire entre les bords triangulaires mentionnés ci-dessus et les lèvres en bandeau, attestées à plusieurs reprises dans l'ensemble du VIII^e s. du *Parc de La Grange* (Genève)⁶².

Ces différentes formes de bords seront probablement amenées à être significatives d'un point de vue chronologique. Malheureusement, les ensembles du haut Moyen Âge retrouvés en Suisse romande sont encore trop peu nombreux pour appréhender précisément cette évolution.

Les décors

Un fond de récipient en pâte grise est orné de stries horizontales imitant les vases en pierre ollaire (n° 241). On retrouve cette technique ornementale sur plusieurs récipients recueillis dans les niveaux du V^e s. de la cathédrale de Genève, et encore au VIII^e s. sur le site de Develier-*La Pran* (JU)⁶³. Les imitations de vases en pierre ollaire ne

54. Dubuis *et alii* 1987, nos 15 et 28.

55. Haldimann/Steiner 1996, fig.5 n° 17 et p. 148. Selon M.-A. Haldimann, ces récipients étaient probablement utilisés comme bouilloire, car ils présentent systématiquement des traces de suie.

56. Catteddu 1992, p. 77.

57. Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 27.

58. Un exemplaire identique au nôtre est attesté à Genlis (VII^e s.), cf. Catteddu 1992, fig. 25, n° 14. Les récipients de l'Aisne ont une anse de section circulaire, notamment sur le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont (seconde moitié du VII^e s. ap. J.-C.) et dans le 4^e horizon de Juvincourt-et-Damary (VIII^e s. ap. J.-C.), cf. Bayard et Thouvenot 1993, p. 302.

59. Pour les différents parallèles cités dans le texte, se référer au catalogue.

60. Bujard 1990.

61. Bayard/Thouvenot 1993, fig. 7, n° 4754-3.

62. Haldimann 1994, p. 59.

63. Haldimann 1994, n° 59.

sont pas caractéristiques du haut Moyen Âge, mais existent déjà à l'époque romaine, notamment à Avenches où ce répertoire formel est imité aussi bien en revêtement argileux, en pâte claire qu'en pâte grise⁶⁴.

Bien que le terme de décor soit inadéquat pour l'enfumage, le vase biconique est l'unique récipient présentant ce traitement de surface, qui est d'ailleurs utilisé à deux reprises pour cette forme dans les nécropoles vaudoises⁶⁵.

Pour terminer avec le registre décoratif, on mentionnera encore les quelques récipients ornés de motifs quadrangulaires imprimés à la molette, tradition déjà en usage au Bas-Empire.

Conclusions

Caractéristiques du mobilier du haut Moyen Âge de Cuarny

Au terme de ce survol typologique, nous retiendrons que la plupart des formes attestées à Cuarny se retrouvent dans le corpus des nécropoles vaudoises, exceptions faites des jattes à bord en bourrelet et du pot à anse de panier. Par contre, les proportions des types représentés divergent en fonction de leur contexte. En effet, on dénombre 19 récipients biconiques sur les 46 vases recensés dans les tombes, alors que l'on n'en a trouvé qu'un seul à Cuarny. On constate le phénomène inverse pour les pots à cuire, peu fréquents dans les nécropoles (8 récipients) et largement majoritaires à Cuarny. Cet état de fait doit être la résultante d'une sélection propre au domaine funéraire.

De manière générale, il convient de souligner que les formes basses ouvertes sont peu nombreuses au sein de notre corpus, puisqu'elles ne concernent que trois jattes. Ce phénomène est plus manifeste encore sur les sites jurassiens, ainsi que dans l'ensemble du *Parc de la Grange* (VIII^e s.), où les pots à cuire sont largement prédominants. L'usage de la céramique, à cette époque, devait être réservé essentiellement aux récipients à vocation culinaire, alors que le reste du vaisselier, soit les récipients servant à la présentation et à la consommation des aliments étaient probablement réalisés en bois⁶⁶.

La raréfaction des importations de céramique (à l'exception des récipients en pierre ollaire), observée dans nos régions dès le début du VI^e s. ap. J.-C.⁶⁷, est une tendance qui semble se vérifier à Cuarny, où seul le gobelet biconique se démarque du reste de la céramique par la facture soignée de sa surface et par la finesse de sa pâte. Toutefois, en l'absence d'analyses physico-chimiques, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une production régionale ou d'une importation.

Datation

La rareté pour nos régions des corpus de référence, leur datation très large ainsi que leur contexte archéologique différent (nécropoles ou habitats), ajoutés au fait que notre mobilier ne provient pas d'ensembles clos, rendent ce dernier difficile à dater. Toutefois, les similitudes observées, aussi bien du point de vue des caractéristiques techniques (cuisson oxydante) que du répertoire formel, entre notre céramique et celle des nécropoles vaudoises des VI^e-VII^e s. nous incitent à proposer cette même fourchette chronologique pour l'occupation du haut Moyen Âge à Cuarny-*Eschat de la Gauze*. Cette hypothèse s'appuie également sur le fait que notre mobilier présente les mêmes associations formelles que celui de Genlis, habitat daté du VII^e s. ap. J.-C., alors que les éléments caractéristiques des périodes plus tardives (VIII^e-IX^e s. ap. J.-C.), tels les fonds bombés et les pots à véritable lèvre bandeau, en sont absents. En outre, l'ensemble céramique récemment découvert à Payerne, qui comprend exactement les mêmes récipients (à l'exception du gobelet biconique), est un argument en faveur de l'homogénéité de notre corpus. Signalons encore la découverte en prospection de surface de deux monnaies, qui peuvent s'insérer dans la fourchette chronologique proposée (p. 229, Cuarny n^{os} 21-22). Une troisième monnaie est quant à elle clairement datée du VIII^e s. (p. 228, Cuarny n^o 20).

64. Castella/Meylan Krause 1994, types 106 à 108.

65. Haldimann 1994, n^{os} 32 et 45.

66. Hypothèse déjà émise par M.-A. Haldimann, cf. Haldimann/Steiner 1996, p.185.

67. Haldimann 1994, p. 60, et Haldimann/Steiner 1996, p. 184.

Catalogue

Cuarny-Eschat de la Gauze. Le mobilier de l'âge du Bronze (fig. 170)

186. Inv. CU94/13601-1 (z.8, c. 6). Épingle en bronze. Tête évasée, tige de section circulaire avec un léger renflement décoré d'une spirale légèrement incisée. Long. 10.6. Bronze moyen. David-Elbiali 2000: épingle à tête évasée du BzC2/D1.

187. Inv. CU95/13530-2 (z.2, c. 4c). Jarre, tenon de préhension. Pâte grise (coeur) à beige orangé (surface), dégraissant grossier à moyenne densité.

188. Inv. CU95/13505-2 (z.2, c. 4c). Récipient à bord oblique. Pâte grise à gris-beige (surface externe), dégraissant grossier à moyenne densité. Bord digité.

Cuarny-Eschat de la Gauze. La céramique de La Tène finale / époque augustéenne (fig. 170)

Amphore

189. Inv. CU95/13537-1 (z.2, c. 4c). Dressel 2-4. Anse bifide à deux boudins accolés. Pâte beige verdâtre, sableuse. Dès 50 av. J.-C.

Engobe interne rouge

190. Inv. CU95/13554-1 (z.6, c. 3). Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Pâte orangée, assez fine. Traces d'engobe interne brun orangé.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 270 (10 av. à 25 ap. J.-C.); **Bâle:** Furger-Gunti 1979, n° 484 (20-10 av. J.-C.); **Genève:** Haldimann 1991, n° 3 (60-40 av. J.-C.); **Lausanne:** *Lousonna* 9, n° 177, type 1.2.5 (40-20 av. J.-C.); **St-Triphon:** Kaenel et alii 1984, pl. 4, n° 15 (La Tène finale); **Vindonissa:** Meyer-Freuler 1989, n° 75 (Auguste-Tibère); **Yverdon:** Curdy et alii 1995, n° 87 (horizon E, état E2: 2^e quart du 1^{er} s. av. J.-C.).

191. Inv. CU95/13575-1 (z.6, La Tène finale/ép. aug., fossé 1). Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Pâte orangée, sableuse. Traces d'engobe interne rouge rosé. Pour les parallèles, cf. n° précédent.

192. Inv. CU95/13518-9 (z.3, c. 4c). Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Pâte beige orangé, à fins dégraissants sableux. L'engobe interne a totalement disparu. Pour les parallèles, cf. n° précédent.

193. Inv. CU95/13539-1 (z.2, c. 4c). Plat à paroi légèrement convexe et bord épaissi aplati oblique souligné par deux cannelures sommitales. Pâte beige orangé, assez fine. L'engobe interne a totalement disparu; traces de suie sur la surface externe.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 271 (10 av.-10 ap. J.-C.); **Genève:** Paunier 1981, n° 587; Haldimann/Rossi 1994, n° 41 (20 av. à ±1); **Lausanne:** *Lousonna* 9, n° 170, type 1.1.3.b (10/20-40/50 ap. J.-C.); **Yverdon:** Curdy et alii 1995, n° 109 (horizon E, état E3: 50-25 av. J.-C.).

Cruche

194. Inv. CU95/13507-3 (z.2, c. 4c). Cruche à lèvres pendante profilée de cannelures horizontales. Pâte orangée, fine.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 301 (±1 à 30/50 ap. J.-C.); **Bâle:** Furger-Gunti 1979, n° 247 (dès 30/20 av. J.-C.); **Lausanne:** *Lousonna* 9, n° 196, type 11.2.5.a (40-20 av. J.-C.); **Nyon:** Morel/Amstad 1990, n° 101 (±1 à 10/15 ap. J.-C.); **St-Triphon:** Kaenel et alii 1984, pl. 6, n° 19 (augustéen); **Yverdon:** Curdy et alii 1984, pl. 3, n° 13 (20 av. à ±1); **Vindonissa:** Hartmann/Lüdin 1978, nos 135-137 (dès 10 av. J.-C.).

Céramique peinte

195. Inv. CU94/11339-1 (z.1, c. 3). Pot à épaule marquée et courte lèvres déversées. Pâte orangée, légèrement sableuse. Peinture non conservée. **Genève:** Haldimann 1991, n° 5 (60-40 av. J.-C.); Haldimann/Rossi 1994, nos 4 et 5 (20 av. à ±1); **Lausanne:** *Lousonna* 9, n° 148, type 7.2.1.a (40-20 av. J.-C.).

Pâte grise fine

196. Inv. CU94/11333-5 (z.1, c. 3). Gobelet à bord aminci souligné par une cannelure interne, var. imit. Mayet 5. Pâte grise, fine.

Pâte grise grossière

197. Inv. CU93/11329-3 (z.1, c. 3, bât. 9, "empierrement"). Jatte tronconique à bord épaissi légèrement rentrant. Pâte gris-noir, grossière; surface interne sommairement lissée. **Avenches:** Castella/Meylan Krause 1994, type 223 (±1 à 30/50 ap. J.-C.); **Bâle:** Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1503; **Berne:** Bacher 1989, pl. 7, n° 24 (fossé 2: La Tène D1); **Sissach-Brühl:** Müller-Vogel 1986, n° 918.

198. Inv. CU95/13609-1 (z.6, c. 5). Jatte tronconique à bord rentrant et extrémité pincée. Pâte gris-beige (surfaces) à grise (coeur), sableuse, mi-fine.

Yverdon: Curdy et alii 1995, n° 117 (horizon E, état E3: 50-25 av. J.-C.).

199. Inv. CU94/11339-2 (z.1, c. 3). Pot ovoïde à large lèvres déversées soulignée par une cannelure interne. Pâte gris-noir, grossière. Incisions grossières obliques au peigne sur la panse.

Berne: Bacher 1989, pl. 8, n° 1 (fossé 2: La Tène D1); **Genève:** Paunier 1981, n° 590; Bonnet et alii 1989, n° 23 (123-95 av. J.-C.); **Lausanne:** *Lousonna* 9, n° 327, type 7.3.1.a (40-20 av. J.-C.); **Nyon:** Morel/Amstad 1990, nos 52-54 (2^e décennie av. J.-C.); **Yverdon:** Sitterding 1965, fig. 3, n° 7; Curdy et alii 1995, n° 101 (horizon E, état E2: 2^e quart du 1^{er} s. av. J.-C.).

200. Inv. CU95/13539-2 (z.2, c. 4c). Pot à large lèvres déversées soulignée par des cannelures internes. Pâte gris-noir, grossière. Incisions horizontales au peigne sur la panse.

Genève: Paunier 1981, n° 598; **Lausanne:** *Lousonna* 9, cf. n° 328, type 7.1.3.b (10 av. à 10/20 ap. J.-C.); **Nyon:** Morel/Amstad 1990, nos 119-121 (±1 à 10/20 ap. J.-C.); **Yverdon:** Curdy et alii 1995, n° 147 (horizon F: augustéen).

Cuarny-Eschat de la Gauze. La céramique romaine II^e-V^e s. ap. J.-C. (fig. 171-172)

Sigillée

201. Inv. CU95/13598-1 (z.9, c. 4a/b). Coupe apode à lèvre déversée, dérivée de la forme Drag. 36. Pâte rosée, fine. Vernis brun-rouge, brillant, mal conservé.

Rheinzabern: Oswald/Pryce 1984, pl. 67, n^{os} 5 à 7 (III^e s. ap. J.-C.).

202. Inv. CU94/11336-13 (z.1, c. 3). Assiette var. Drag.15/31 à paroi oblique profilée d'une gorge externe, bord arrondi souligné par une fine cannelure interne. Pâte brun-rouge, fine. Vernis brun-rouge, assez brillant, adhérent mal. Gaule du centre. Milieu II^e-début III^e s. ap. J.-C. Bet et *alii* 1989, forme 57.

TS Argonne

203. Inv. CU95/13527-1 (z.2, c. 4c). Plat à bord redressé verticalement, Chenet 304. Pâte rouge orangé, fine, assez dure. Vernis rouge orangé, légèrement brillant. IV^e s. ap. J.-C.

204. Inv. CU95/13527-2 (z.2, c. 4c) Bol hémisphérique, Chenet 320. Pâte rouge orangé, fine, assez dure. Vernis rouge orangé, légèrement brillant. Décor à la molette de rectangles hachurés. Décor du type 30 de Hübener. Fin IV^e-début V^e s. ap. J.-C.

Revêtement argileux

205. Inv. CU95/13561-1 (z.5, c. 4c). Coupe carénée à court bord vertical mouluré type Lamb. 3/8? Pâte beige, fine. Engobe brun orangé à brun-noir, mat.
Figlina 7, pl. 10 (III^e-IV^e s. ap. J.-C.).

206. Inv. CU95/13614-1 (z.10, c. 3). Jatte à bord rentrant et extrémité pincée. Pâte orangée, fine. Traces de revêtement rouge sur la surface externe.

Lausanne: *Lousonna* 9, n^o 103, type 2.2.1 (100/110-180/200 ap. J.-C.); **Genève:** Paunier 1981, n^o 407.

207. Inv. CU94/11336-14 (z.1, c. 3). Ecuelle à court bord légèrement replié vers l'intérieur et souligné par une cannelure interne. Pâte beige orangé, assez fine. Engobe brun orangé, assez brillant.

Genève: Paunier 1981, n^o 412 (IV^e-début V^e s. ap. J.-C.); **Laufen:** Martin-Kilcher 1980, pl. 22, n^o 13; **Portout:** Pernon 1990, var. type 2 n^o 11; **Sézegnin:** Privati 1986, n^{os} 99-100 (1^{ère} moitié du V^e s. ap. J.-C.); **Vallon des Vaux:** Feihl 1989, n^o 2 (350-450 ap. J.-C.); **Yverdon:** Roth-Rubi 1980, n^o 66 (V^e s. ap. J.-C.).

208. Inv. CU93/11328-5 (z.1, c. 3). Bol hémisphérique à bord arrondi sans lèvre détachée, cannelure sur la panse. Pâte orangée, assez fine. Traces d'engobe orangé, brillant.

Genève: Paunier 1981, n^o 384 (fin III^e-IV^e s. ap. J.-C.); **Yverdon:** Roth-Rubi 1980, n^o 86 (V^e s. ap. J.-C.).

209. Inv. CU95/13619-1 (z.10, c. 3). Bol à bord vertical sans lèvre détachée. Pâte orangée, fine. Engobe orangé, métalléscent. Décor ocellé sur la panse.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 181/1 (200/300 ap. J.-C.).

210. Inv. CU95/13568-2 (z.7, c. 3, niveau de tuiles). Bol hémisphérique Lamb. 2/37. Pâte beige, savonneuse. Engobe brun-beige, mat.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 197/2 (vers 170 ap. J.-C.).

211. Inv. CU95/13507-2 (z.2, c. 4c). Forme carénée, fragment de panse. Pâte beige orangé, fine. Engobe orangé, assez brillant.

Genève: Paunier 1981, n^o 389 (IV^e s. ap. J.-C.); **Portout:** Pernon 1990, pl. 28, n^o 92; **Yverdon:** Roth-Rubi 1980, pl. 2, n^o 16, forme 7 (V^e s. ap. J.-C.).

212. Inv. CU95/13505-1/R13576 (z.2, c. 4c). Forme carénée, fragment de panse. Pâte beige orangé, fine. Engobe orangé, assez brillant. Décor guilloché.

Châtel-Arruffens: Paunier inédit, n^{os} 7-10 (V^e s. ap. J.-C.); **Genève:** Paunier 1981, n^o 394 (IV^e s. ap. J.-C.); **Portout:** Pernon 1990, pl. 27, n^o 64; **Yverdon:** Roth-Rubi 1980, pl. 3, n^o 36 (V^e s. ap. J.-C.).

Mortiers

213. Inv. CU94/11336-12 (z.1, c. 3). Mortier à rebord arrondi et collerette incurvée; bord souligné par un large bandeau concave interne (profil "rhétique"). Pâte orangée, fine. Traces d'engobe orangé. Semis interne de grains de quartz et de sable.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 376 (150-200 ap. J.-C.); **Baden:** Koller/Doswald 1996, n^o 1719 (II^e-III^e s. ap. J.-C.); **Lausanne:** *Lousonna* 5, n^o 122 (150-300 ap. J.-C.); *Lousonna* 9, n^o 104, type 3.3.1 (180/200-250 ap. J.-C.); **Riaz:** Meylan/Bonnet Borel 1992, n^o 122 (II^e-III^e s. ap. J.-C.).

214. Inv. CU95/13519-1 (z.3, La Tène finale/ép. aug., fossé). Mortier à collerette courte et épaisse, profilée d'une cannelure sommitale. Pâte beige orangé, assez fine. Engobe brun à brun orangé. Semis interne de grains de quartz.

Genève: Paunier 1981, pour la forme cf. n^o 509.

Pâte claire

215. Inv. CU95/13567-1 (z.7, strati, c.?). Bol à marli profilé de trois cannelures sommitales. Pâte beige orangé, sableuse.

Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, type 212 (150-250 ap. J.-C.); **Baden:** Koller/Doswald 1996, n^o 1646 (II^e-III^e s. ap. J.-C.); **Berne:** Bertschinger et *alii* 1990, pl. 13, n^o 2 (dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C.); **Laufen:** Martin-Kilcher 1980, pl. 26, n^o 4; **Lausanne:** *Lousonna* 9, n^o 159, type 5.2.2 (180/200-250 ap. J.-C.); **Riaz:** Meylan/Bonnet Borel 1992, n^o 83.

Pâte grise

216. Inv. CU94/11336-16 (z.1, c. 3). Bol à courte collerette horizontale. Pâte grise, grossière.

Yverdon: Roth-Rubi 1980, n^o 116 (V^e s. ap. J.-C.); **Vallon des Vaux:** Feihl 1989, pour la forme cf. n^o 3 (350-450 ap. J.-C.).

217. Inv. CU95/13545-1 (z.4, c. 4c). Pot ovoïde à col cintré et bord déversé souligné par une cannelure interne. Pâte grise, sableuse.

Lausanne: *Lousonna* 9, n^o 331, type 7.1.6 (40/50-70/80 ap. J.-C.).

218. Inv. CU95/13543-1 (z.4, c. 4c). Pot ovoïde à col cintré et bord déversé souligné par une cannelure interne. Pâte gris clair, grossière. Pour les parallèles, cf. le n^o précédent.

Pierre ollaire

219. Inv. CU95/13552-1 (z.6, c. 3). Marmite cylindrique. Stries horizontales externes peu profondes.

Châtel-Arruffens: Paunier inédit, n^{os} 63 à 65 (V^e s. ap. J.-C.); **Martigny:** Paunier 1987, fig. 12, n^o 2.

220. Inv. CU93/11327-1 (z.1, c. 3). Marmite cylindrique. Stries horizontales externes irrégulières et peu profondes.

Sion: Dubuis et *alii* 1987, n^o 33 (V^e s. ap. J.-C.).

221. Inv. SP93/207-1 (sondage préliminaire). Fragment de panse de marmite cylindrique présentant un cordon.

Châtel-Arruffens: Paunier inédit, n^{os} 62 et 66 (V^e s. ap. J.-C.); **Vallon des Vaux:** Feihl 1989, n^o 13 (350-450 ap. J.-C.); **Sion:** Dubuis et *alii* 1987, n^o 32 (V^e s. ap. J.-C.).

Cuarny-Eschat de la Gauze. La céramique des VI^e-VII^e s. ap. J.-C. (fig. 173)

- 222.** Inv. CU93/11328-7 (z.1, c. 3). Gobelet biconique à courte lèvre déversée soulignée par deux cannelures sommitales, cordon sur l'encolure. Pâte grise, assez fine; surfaces lissées.
Bex: Haldimann/Steiner 1996, fig. 4, n° 3 (2^e moitié du VII^e s. ap. J.-C.); **Montsevelier:** Martin-Kilcher/Quenet 1987, n° 1 (VII^e-VIII^e s. ap. J.-C.); **St-Prex:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 6, n° 31 (2 derniers tiers du VI^e s. ap. J.-C.).
- 223.** Inv. CU93/11329-2 (z.1, c. 3/c. 4a ?, bât. 9, "empierrement"). Bol hémisphérique à lèvre épaissie en bourrelet externe. Pâte gris-noir à brun orangé, assez grossière.
Châtel-Arruffens: Paunier inédit, nos 58-59 (V^e s. ap. J.-C.); **St-Julien:** Colardelle 1983, fig. 36, n° 11; **Sion:** Dubuis et *alii* 1987, n° 25 (V^e s. ap. J.-C.).
- 224.** Inv. CU95/13552-5 (z.6, c. 3). Bol tronconique à lèvre épaissie en bourrelet externe. Pâte gris-beige, grossière. Décor de rectangles à la molette. Traces de suie sur la surface interne.
Berne: Bertschinger et *alii* 1990, pl. 31, n° 7; **Châtel-Arruffens:** Paunier inédit, nos 53 et 60 (V^e s. ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 30; **Sion:** Dubuis et *alii* 1987, n° 25 (V^e s. ap. J.-C.).
- 225.** Inv. CU95/13621-1 (z.10, c. 3, niveau de tuiles). Jatte carénée à courte lèvre déversée, cordon sur la panse. Pâte beige orangé, à grosses inclusions de quartz. Traces d'enduit noir à l'intérieur.
Avenches: Morel et *alii* 1988, nos 4 et 6 (VI^e s. ap. J.-C. ?); **Genlis:** Catteddu 1992, fig. 22, n° 7 (VII^e s. ap. J.-C.); **Lavigny:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 5, n° 14 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.); **Mantoche:** Thévenin 1968, pl. 11, n° 1; **Mont-Musiège:** Paunier 1981, n° 802; **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 28-29; **St-Julien:** Colardelle 1983, fig. 36, n° 34.
- 226.** Inv. CU95/13553-4 (z.6, c. 3). Pichet à lèvre en bandeau concave à l'intérieur. Pâte beige orangé, assez fine.
Avenches: Morel et *alii* 1988, pl. 1, nos 1-2 (VI^e s. ap. J.-C. ?); **Castella/Meylan Krause** 1994, type 356 (230/300-400 ap. J.-C.); **Genève:** Paunier 1981, pour la forme cf. n° 672; **Genlis:** Catteddu 1992, fig. 25, n° 1 (VII^e s. ap. J.-C.); **Lavigny:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 5, n° 17 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 26.
- 227.** Inv. CU95/13553-5 (z.6, c. 3). Pot à bord déversé et anse de panier. Pâte orangée, à grosses inclusions de quartz.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 25, n° 14 (VII^e s. ap. J.-C.); **Juvin-court-et-Damary** (Aisne): Bayard/Thouvenot 1993, fig. 7, n° 3323-1 et 2445-3 (VIII^e s. ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 27.
- 228.** Inv. CU95/13552-3 (z.6, c. 3). Pot ou pichet à bec tubulaire. Pâte beige à beige orangé, sableuse, à fines inclusions de quartz.
Montsevelier: Martin-Kilcher/Quenet 1987, pour la forme cf. fig. 3, nos 9-11 (VII^e-VIII^e ap. J.-C.); **Lavigny:** Haldimann/Steiner 1996, pour la forme cf. fig. 5, n° 18 (2^e moitié du VI^e s. ap. J.-C.); **Sion:** Dubuis et *alii* 1987, n° 28 (V^e s. ap. J.-C.).
- 229.** Inv. CU95/13560-1 (z.6, phase III, ST 71). Pot à col cintré, bord déversé et épaissi. Pâte beige orangé, à inclusions sableuses; surfaces assez lisses.
Avenches: Morel et *alii* 1988, pl. 2, n° 2 (VI^e s. ap. J.-C. ?); **Châtel-Arruffens:** Paunier inédit, pour la forme cf. n° 35 (V^e s. ap. J.-C.); **Genève:** Paunier 1981, n° 613 (II^e-III^e s. ap. J.-C.); **Genlis:** Catteddu 1992, fig. 23, n° 1 (VII^e s. ap. J.-C.); **Lyon:** Faure-Boucharlat/Reynaud 1986, pour la forme cf. fig. VIII, n° 3 (VI^e-VIII^e s. ap. J.-C.); **Vallon des Vaux:** Feihl 1989, n° 11 (350-450 ap. J.-C.).
- 230.** Inv. CU95/13507-4 (z.2, c. 4c). Pot à bord déversé presque horizontalement, légèrement épaissi à son extrémité et souligné par un ressaut interne. Pâte beige orangé, à grosses inclusions de quartz.
Genève: Bujard 1990, fig. 29, n° 25 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.); **Lyon:** Faure-Boucharlat/Reynaud 1986, fig. VIII, n° 4 (VI^e-VIII^e s. ap. J.-C.).
- 231.** Inv. CU95/13518-12 (z.3, c. 4c). Pot à bord triangulaire souligné par une cannelure interne. Pâte grise, sableuse; surfaces lisses.
Avenches: Morel et *alii* 1988, pl. 2, n° 3 (VI^e s. ap. J.-C. ?); **Châtel-Arruffens:** Paunier inédit, pour la forme cf. nos 33 et 36 (V^e s. ap. J.-C.); **Lyon:** Faure-Boucharlat/Reynaud 1986, fig. VIII, n° 8 (VI^e-VIII^e s. ap. J.-C.).
- 232.** Inv. CU95/13554-2 (z.6, c. 3). Pot à bord rectangulaire déversé. Pâte beige orangé, à inclusions de quartz.
Kallnach: Haldimann inédit, n° 38 (VI^e-VIII^e s. ap. J.-C.); **Romanel:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 6, n° 27 (2^e tiers du VII^e s. ap. J.-C.).
- 233.** Inv. CU95/13518-10 (z.3, c. 4c). Pot à bord rectangulaire déversé et concave. Pâte beige orangé, à grosses inclusions de quartz.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 25, n° 3; **Romanel:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 6, n° 27 (2^e tiers du VII^e s. ap. J.-C.); **St-Julien:** Colardelle 1983, fig. 36, n° 17.
- 234.** Inv. CU95/13518-11 (z.3, c. 4c). Pot à bord triangulaire déversé concave. Pâte beige, à inclusions de quartz.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 24, n° 3 (VII^e s. ap. J.-C.).
- 235.** Inv. CU95/13553-3 (z.6, c. 3). Pot à bord triangulaire déversé concave. Pâte gris-noir, sableuse; surfaces assez lisses.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 24, n° 1 (VII^e s. ap. J.-C.); **Lausanne:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 4, n° 7 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.); **Montsevelier:** Martin-Kilcher/Quenet 1987, fig. 7, n° 1 (VII^e-VIII^e ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 12; **Sévry:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 7, nos 46 et 49 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.); **St-Vit:** Schweitzer et *alii* 1988, tombe 5, n° 7 (1^{ère} moitié du VI^e s. ap. J.-C.).
- 236.** Inv. CU95/13552-4 (z.6, c. 3). Pot à bord triangulaire déversé concave et extrémité pincée. Pâte beige orangé à beige, assez fine, inclusions de quartz.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 24, n° 3 (VII^e s. ap. J.-C.); **Montsevelier:** Martin-Kilcher/Quenet 1987, fig. 2, n° 8 (VII^e-VIII^e ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 17.
- 237.** Inv. CU95/13553-2 (z.6, c. 3). Pot à bord triangulaire déversé concave. Pâte beige orangé, contenant quelques grosses inclusions.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 24, n° 1 (VII^e s. ap. J.-C.); **Sévry:** Haldimann/Steiner 1996, n° 49 (VI^e-VII^e s. ap. J.-C.).
- 238.** Inv. CU95/13581-1 (z.8, c. 3). Pot à bord triangulaire déversé souligné par une cannelure interne. Pâte beige orangé, sableuse.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 24, n° 4 (VII^e s. ap. J.-C.); **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 21; **St-Julien:** Colardelle 1983, fig. 36, n° 22.
- 239.** Inv. CU95/13553-1 (z.6, c. 3). Pot à bord triangulaire déversé souligné par une profonde cannelure interne. Pâte claire, contenant quelques grosses inclusions. Décor de rectangles à la molette.
Avenches: Morel et *alii* 1988, pl. 2, n° 3 (VI^e s. ap. J.-C. ?); **Genlis:** Catteddu 1992, fig. 24, n° 5 (VII^e s. ap. J.-C.); **Mont-Musiège:** Paunier 1981, n° 806.
- 240.** Inv. CU94/13552-2 (z.6, c. 3). Pot à lèvre en bandeau soulignée par une cannelure interne. Pâte gris-beige, grossière (grosses inclusions de quartz). Traces de suie sur la surface externe.
Genlis: Catteddu 1992, fig. 12, n° 11 (VII^e s. ap. J.-C.); **Mont-Musiège:** Paunier 1981, n° 806; **Payerne:** Castella/Eschbach 1999, fig. 5, n° 20; **St-Julien:** Colardelle 1983, fig. 36, n° 16; **Sézegnin:** Privati 1986, n° 47; **Romanel:** Haldimann/Steiner 1996, fig. 6, n° 27 (2^e tiers du VII^e s. ap. J.-C.); **Vallon des Vaux:** Feihl 1989, n° 9 (350-450 ap. J.-C.).
- 241.** Inv. CU94/11336-15 (z.1, c. 3). Forme haute à fond plat, panse présentant des stries horizontales imitant la pierre ollaire. Pâte grise, à grosses inclusions.
Avenches: Castella/Meylan Krause 1994, types 106 à 108 (dès le milieu du II^e s. ap. J.-C.); **Genève:** Haldimann 1994, n° 42 (V^e s. ap. J.-C.).
- 242.** Inv. CU95/13506-2 (z.2, c. 4c). Forme haute, pot? Pâte beige orangé, à grosses inclusions. Décor à la molette de petits carrés.
Sézegnin: Privati 1986, n° 8.
- 243.** Inv. CU93/11328-6 (z.1, c. 3). Forme haute. Pâte beige orangé, assez fine. Décor à la molette de rectangles et de triangles.
Payerne: Castella/Eschbach 1999, fig. 6, n° 38.

Cuarny-Eschat de la Gauze. Le mobilier non céramique (toutes périodes) (fig. 174-176)**Verre**

244. Inv. CU94/11336-17 (z.1, c. 3). Bord de gobelet en verre vert-jaune transparent. Bord coupé, légèrement évasé, concave; quelques traces de polissage.

Isings 96/106. Datation du type: jusqu'au IV^e s. ap. J.-C.

245. Inv. CU94/13525-1 (z.2, c. 4c). Coupe en verre bleu-vert naturel. Bord arrondi en bourrelet, panse évasée comportant un décor de côtes obliques (?). Pièce légèrement fondue.

246. Inv. CU95/13556-2 (z.6, c. 4a). Récipient en verre bleu-vert naturel. Fond à deux moulures.

Type à décor en relief. Datation du type: I^{er} s. ap. J.-C., Claude-Trajan.

247. Inv. CU95/13606-1 (z.9, phase IIa, ST 111). Récipient en verre bleu-vert naturel. Fond à base surélevée ouverte.

Genre Isings 67 b-c.

248. Inv. CU95/13616-3 (z.11, phase I, bât. 8, radier ST 112). Fond de bouteille de section carrée; verre bleu-vert naturel. Marque conservée de deux cercles concentriques.

Isings 50, AR 156.

Bronze

249. Inv. CU95/13616-2 (z.11, phase I, bât. 8, radier ST 112). Fibule de Nauheim en bronze. La surface, très corrodée, portait peut-être un décor. Fibule tordue, le porte-ardillon et l'ardillon manquent. Long. 3.5.

Feugère 1985, type 5a; Gebhard 1991, type 7b.

250. Inv. CU93/11330-5 (prospection de surface). Fibule en bronze. Une partie du ressort, l'ardillon et le porte-ardillon manquent. Long. 6.6.

Riha type 2.2.1. Datation du type: époque augustéenne-milieu I^{er} s. ap. J.-C.

251. Inv. CU95/13616-1 (z.11, phase I, bât. 8, radier ST 112). Fibule en bronze. L'ardillon manque, porte-ardillon incomplet. Long. 7.0.

Riha type 4.1. Datation du type: 1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

252. Inv. CU95/13531-1 (z.2, c. 4c). Bracelet ouvert en bronze. Formé d'une mince tôle non décorée dont les extrémités se terminent en pointe. Long. 6.4.

Altenstadt: Keller 1971, pl. 32/11 (2^e moitié du IV^e s. ap. J.-C.).

253. Inv. CU94/11336-10 (z.1, c. 3). Epingle en bronze. La partie supérieure de la tige est décorée de cannelures. Epingle tordue, la tête et la pointe manquent. Long. env. 11.0.

254. Inv. CU95/13557-1 (z.6, phase III, ST 71). Applique en bronze. De forme circulaire et plate, elle est décorée de cercles concentriques en relief. Cette applique était soudée sur un élément métallique car le verso de la pièce porte encore des traces de métal blanc. Diam. 2.9.

Conimbriga: Alarcao/Etienne 1979, pl. XLV/134.

Fer

255. Inv. CU94/11336-6 (z.1, c. 3). Stylet en fer. Tige de section circulaire se terminant par une spatule triangulaire plate. La pointe de la tige manque. Long. 9.3.

256. Inv. CU94/11328-1 (z.1, c. 3). Couteau en fer. Lame longue et étroite, dos marqué par une courbure. La soie manque, lame incomplète. Long. 11.1.

257. Inv. CU94/11329-1 (z.1, c. 3, bât. 9, "empierrement"). Couteau en fer. Dos droit, lame triangulaire étroite, soie plate située au centre de la lame. Soie incomplète. Long. 10.0.

258. Inv. CU94/11336-5 (z.1, c. 3). Clé en fer. Clé fonctionnant par soulèvement. Mince tige de section carrée, panneton à 90° composé de deux dents perpendiculaires à l'anneau. Manche cassé. Clé de petites dimensions, clé de coffret (?). Long. 3.8.

259. Inv. CU94/11336-9 (z.1, c. 3). Poinçon en fer. Manche biconique, tige de section quadrangulaire, tête ronde aplatie marquée par un ressaut. Tige cassée. Long. 9.5.

Avenches: Duvauchelle 1990, n° 21.

260. Inv. CU95/13506-3 (z.2, c. 4c). Emporte-pièce en fer. Tête rectangulaire présentant des marques d'écrasement, manche de section rectangulaire puis formant un arc de cercle qui se referme pour devenir le tranchant. Le tranchant manque. Long. 8.2

Manning 1985, pl. 16/E33.

261. Inv. CU95/13547-1 (z.4, strati). Ciseau droit en fer. Tête rectangulaire plate, s'élargit légèrement jusqu'au tranchant. Tranchant incomplet. Long. 8.7.

Avenches: Duvauchelle 1990, n° 72; Pietsch 1983, pl. 11/200.

262. Inv. CU95/11333-3 (z.1, c. 3). Ferrure. Plaque rectangulaire percée de trois trous, se terminant par un crochet à angle droit. Il s'agit probablement d'une charnière. Long. 9.2.

263. Inv. CU94/11336-3 (z.1, c. 3). Anneau en fer. Diam. int. 2.6.

Terre cuite

264. Inv. CU93/11328-8 (z.1, c. 3). Fusaïole en terre cuite. Diam. env. 3.2.

Os

265. Inv. CU95/13530-3 (z.2, c. 4c). Peigne en os (côte de grand mammifère?). Fragment de plaquette de peigne à double rangée de dents et à traverse axiale, un trou de rivetage. Dents partiellement conservées. Long. 1.6, larg. 1.6. Collectif 1996, n° 68 p. ex.

266. Inv. CU95/13552-6 (z.6, c. 3). Peigne en os (côte de grand mammifère?), semblable au n° 265. Long. 1.8, larg. 1.4.

267. Inv. CU95/13518-13 (z.3, c. 4c). Fusaïole en os (tête de fémur, boeuf?) en forme de calotte hémisphérique. Diam. 3.9, ép. 2.6. Collectif 1996, n° 132.

268. Inv. CU95/13552-7 (z.6, c. 3). Fragment de bois de cerf* taillé sur trois côtés. Long. 9.0.

*Détermination Claude Olive.

Les valeurs indiquées expriment des dimensions en cm.

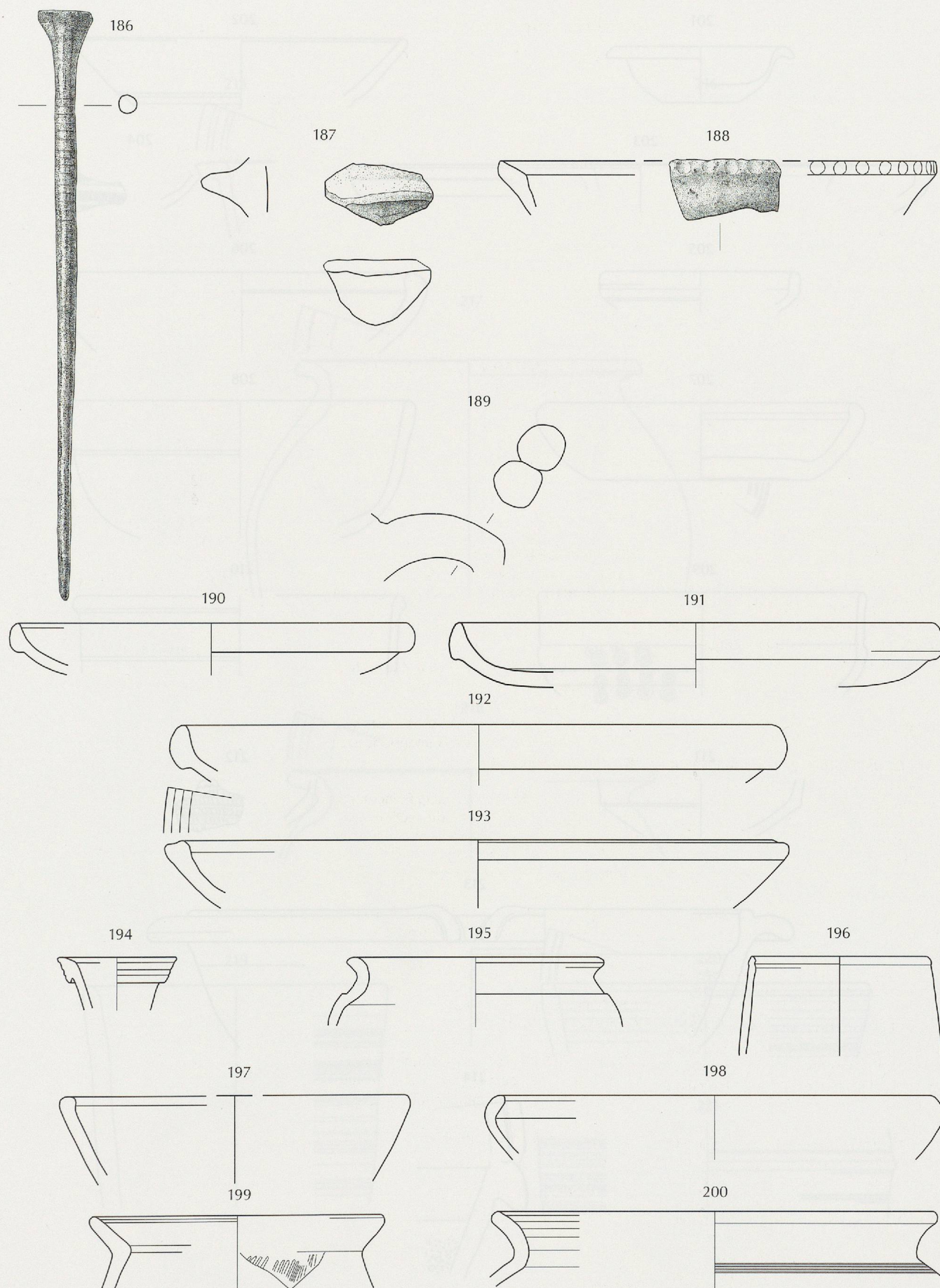


Fig. 170. Cuarny-Eschat de la Gauze, mobilier de l'âge du Bronze. N° 186: bronze (éch. 1:1); n°s 187-188: céramique grossière (éch. 1:3). Céramique de La Tène finale/époque augustéenne. N° 189: amphore; n°s 190-193: engobe interne rouge; n° 194: cruche; n° 195: peinte; n° 196: pâte grise fine; n°s 197 à 200: pâte grise grossière. Ech. 1:3.

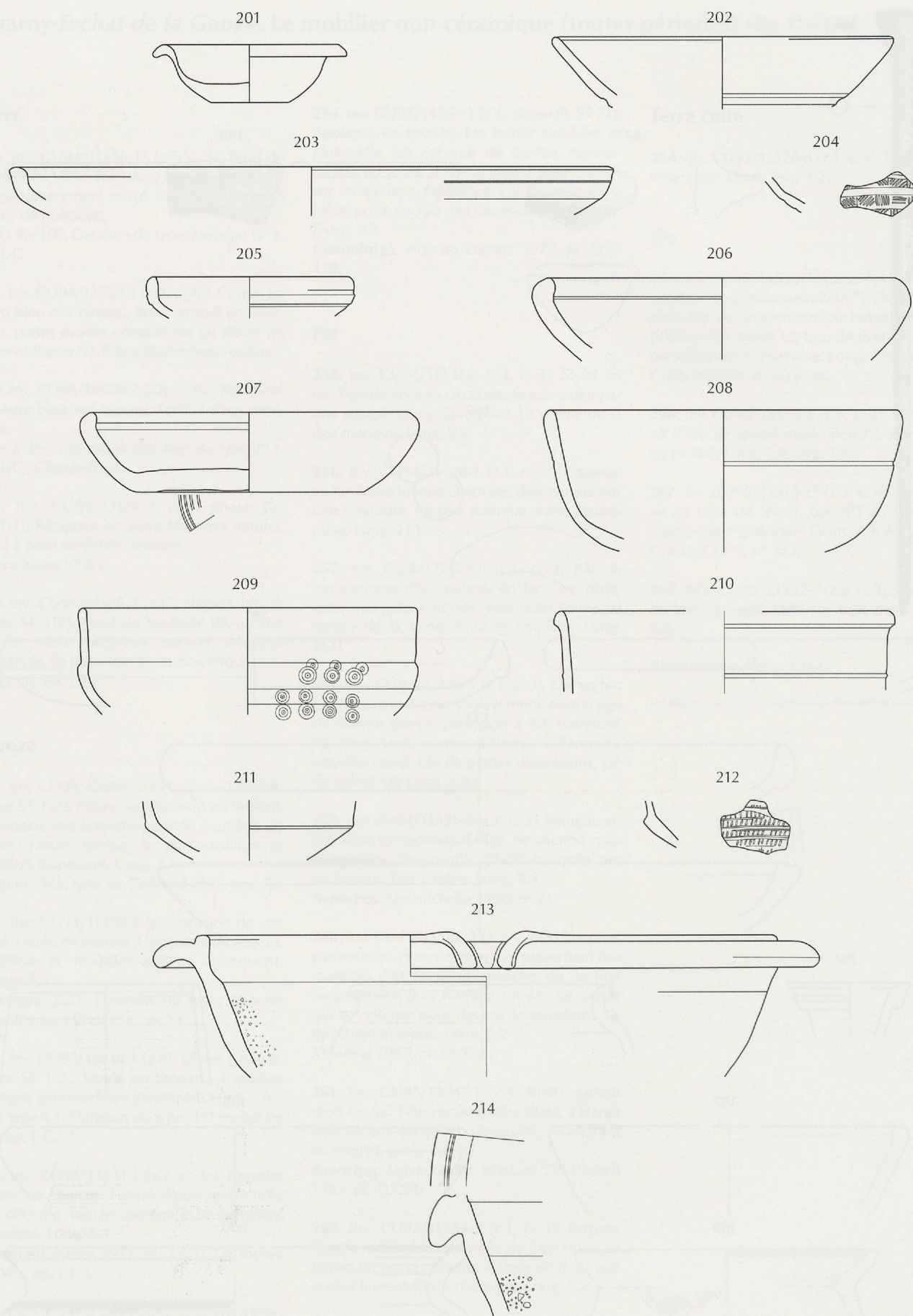


Fig. 171. Cuarny-Eschat de la Gauze, céramique II^e-V^e s. ap. J.-C. N^{os} 201-202: sigillée; n^{os} 203-204: Argonne; n^{os} 205 à 212: revêtement argileux; n^{os} 213-214: mortiers. Ech. 1:3.

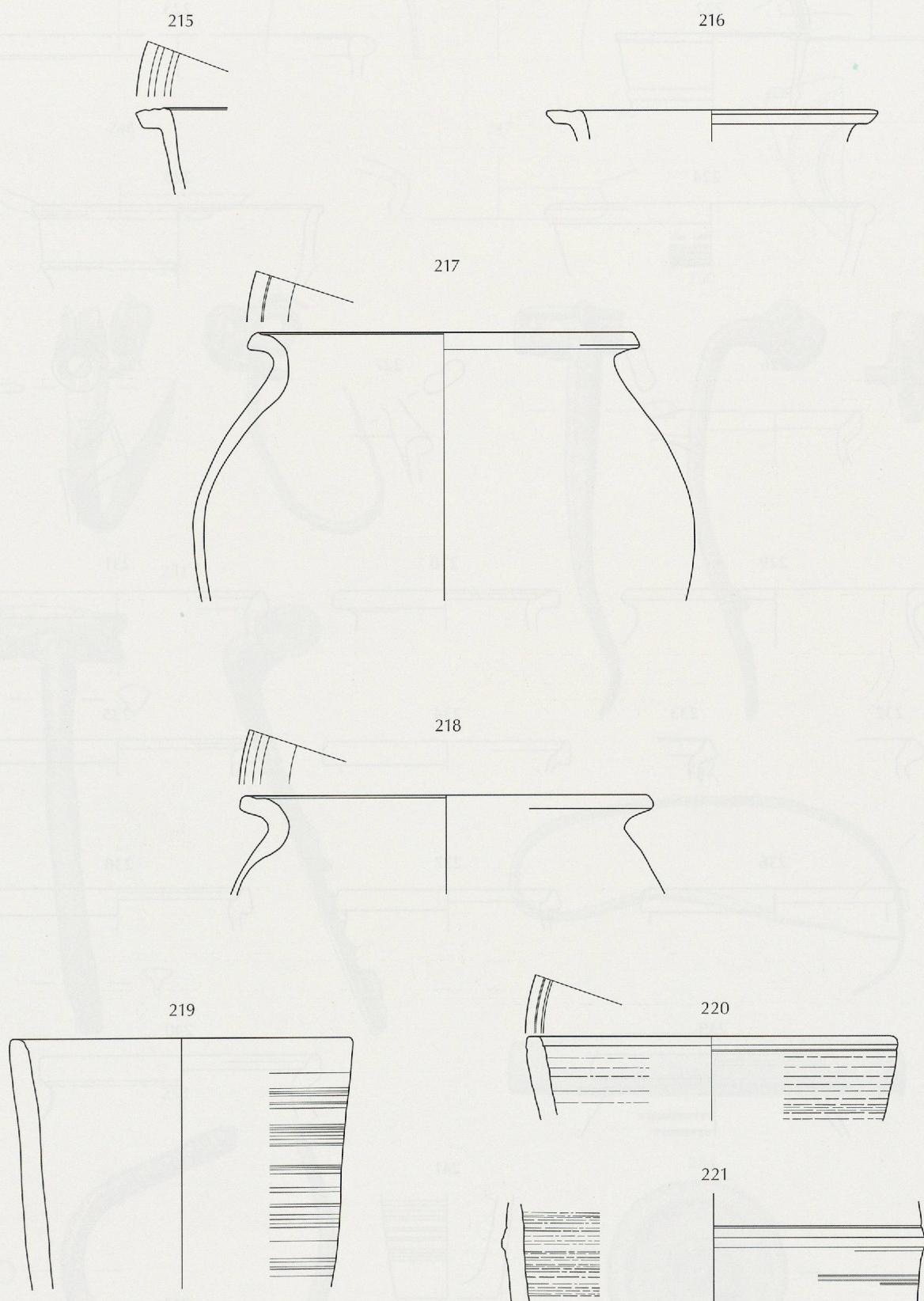


Fig. 172. Cuarny-Eschat de la Gauze, céramique II^e-V^e s. ap. J.-C. N° 215: pâte claire; n° 216 à 218: pâte grise; n° 219 à 221: pierre ollaire. Ech. 1:3.

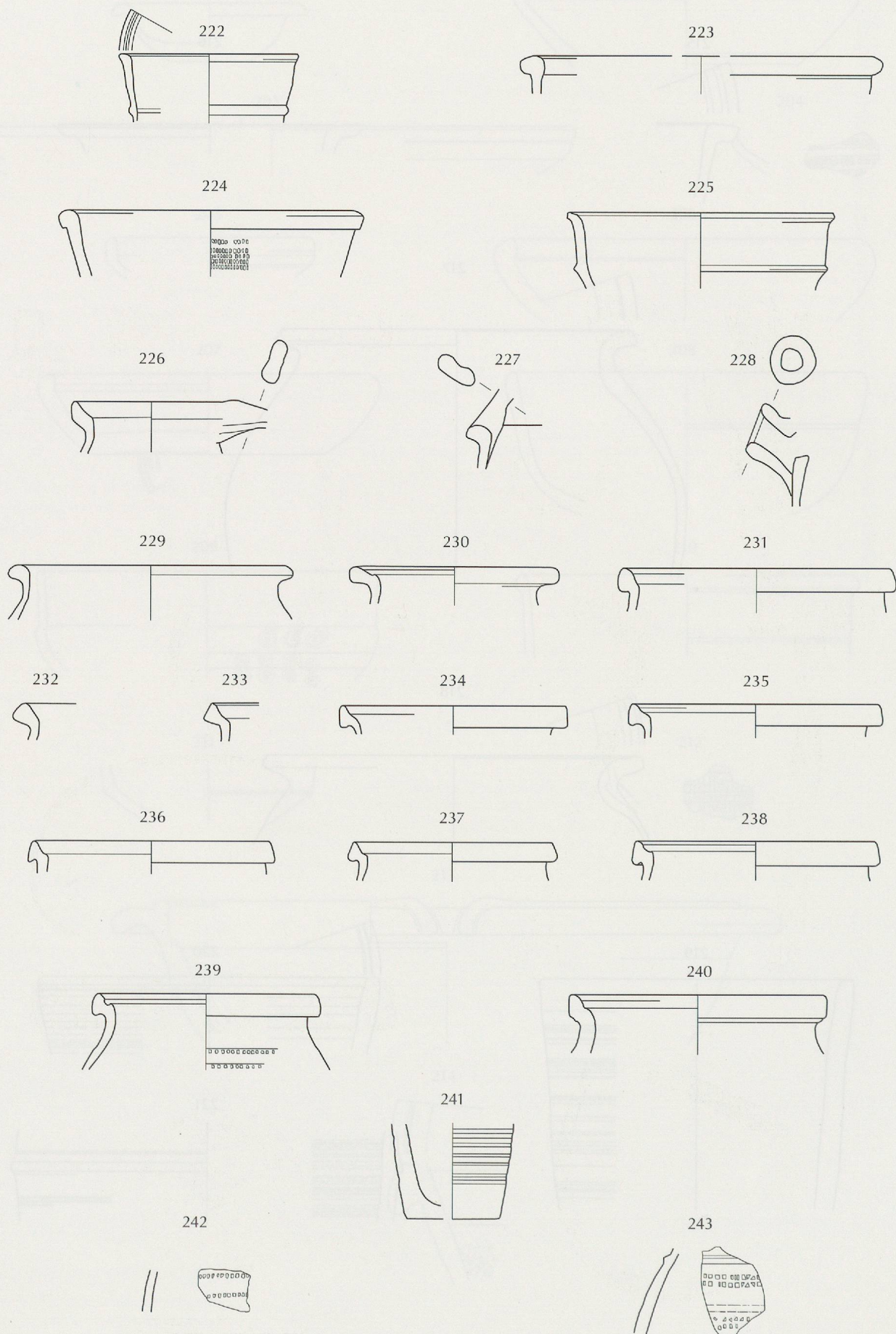


Fig. 173. Cuarny-Eschat de la Gauze, céramique VI^e-VII^e s. ap. J.-C. N^{os} 222 à 228: vaisselle de table; n^{os} 229 à 243: céramique culinaire. Ech. 1:3.

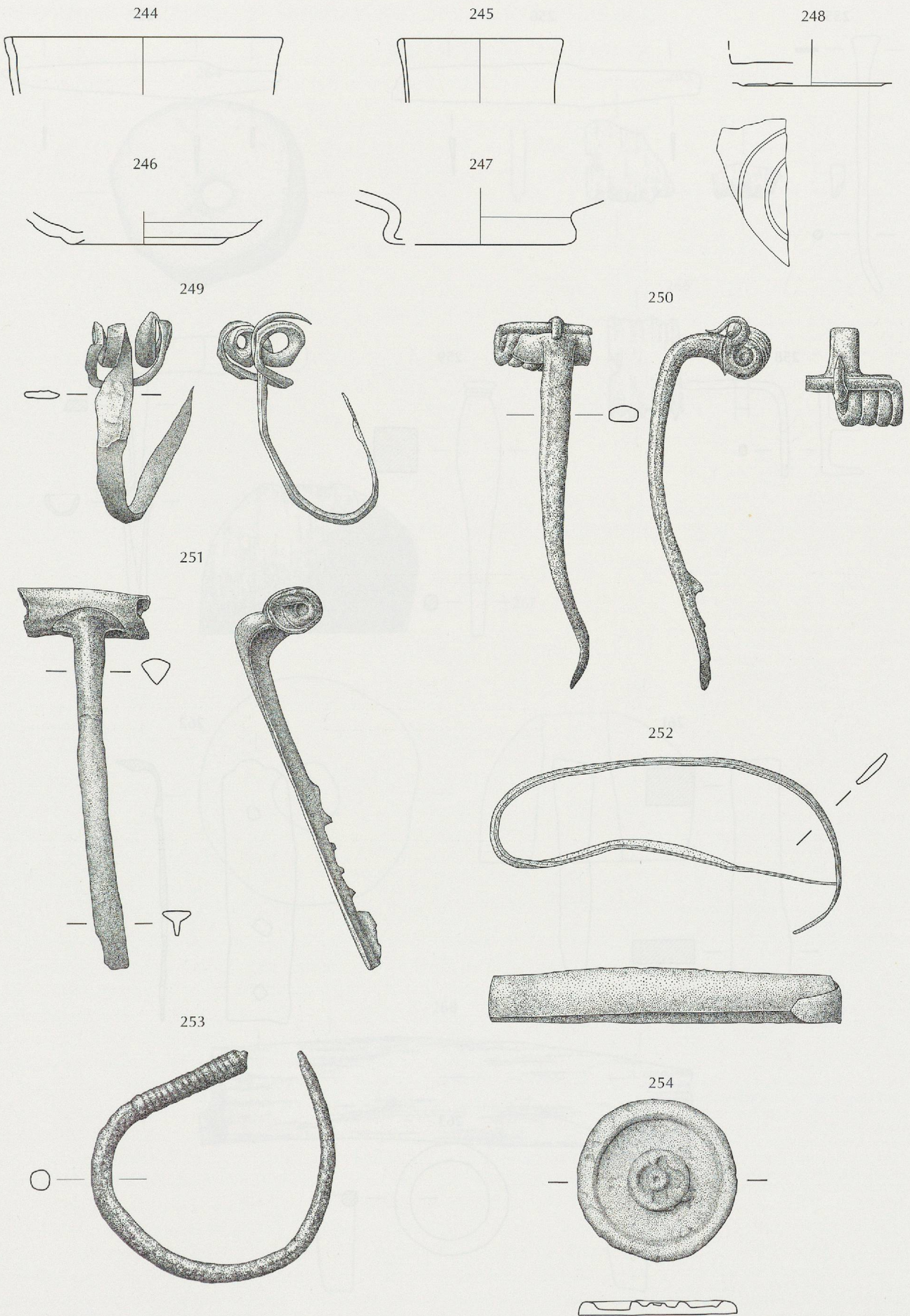


Fig. 174. Cuarny-Eschat de la Gauze, mobilier non céramique. N^{os} 244 à 248: verre (éch. 1:2); n^{os} 249 à 254: bronze (éch. 1:1).

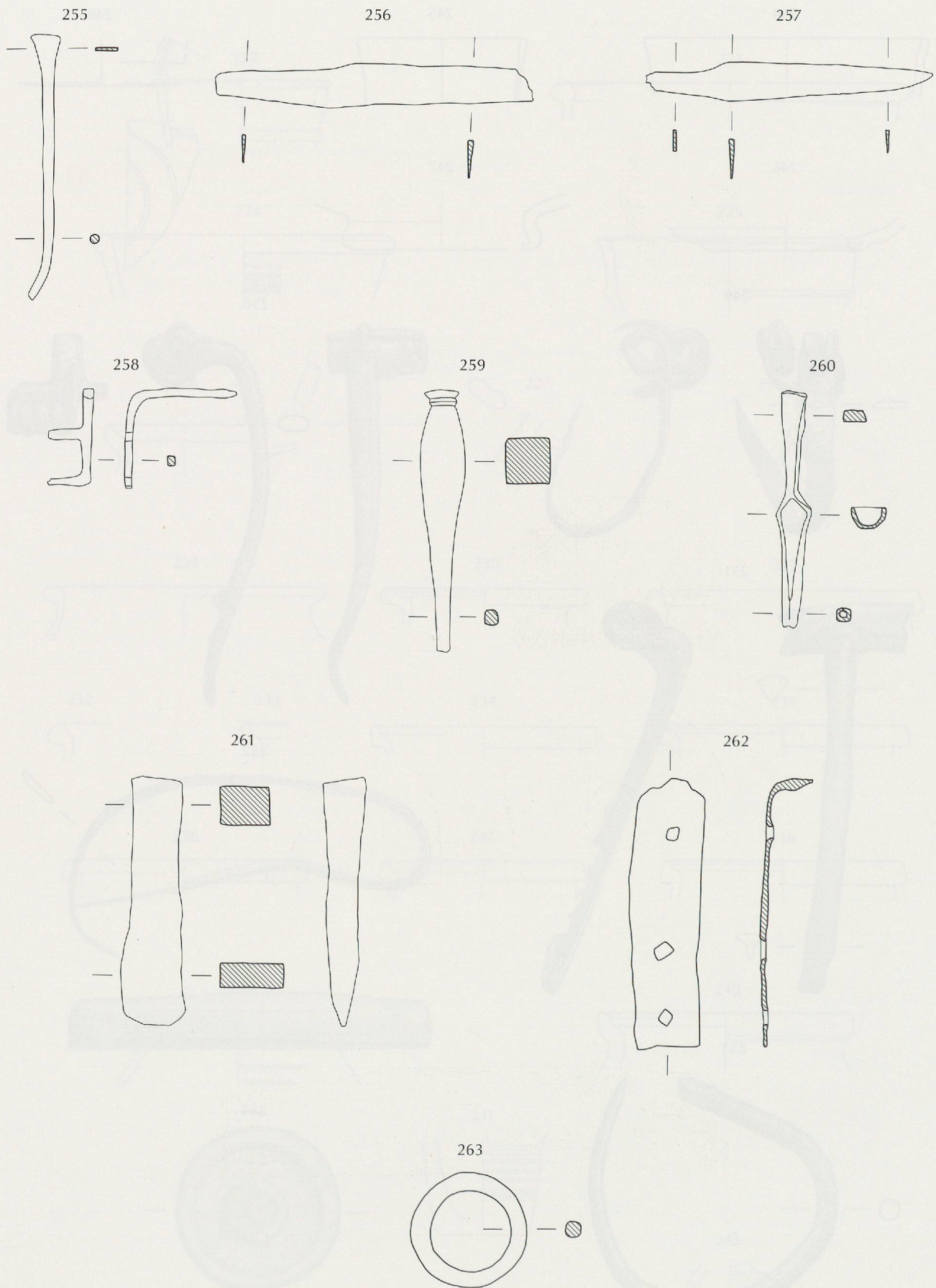


Fig. 175. Cuarny-Éschat de la Gauze, mobilier non céramique. N^{os} 255 à 263: fer. Ech. 1:2.

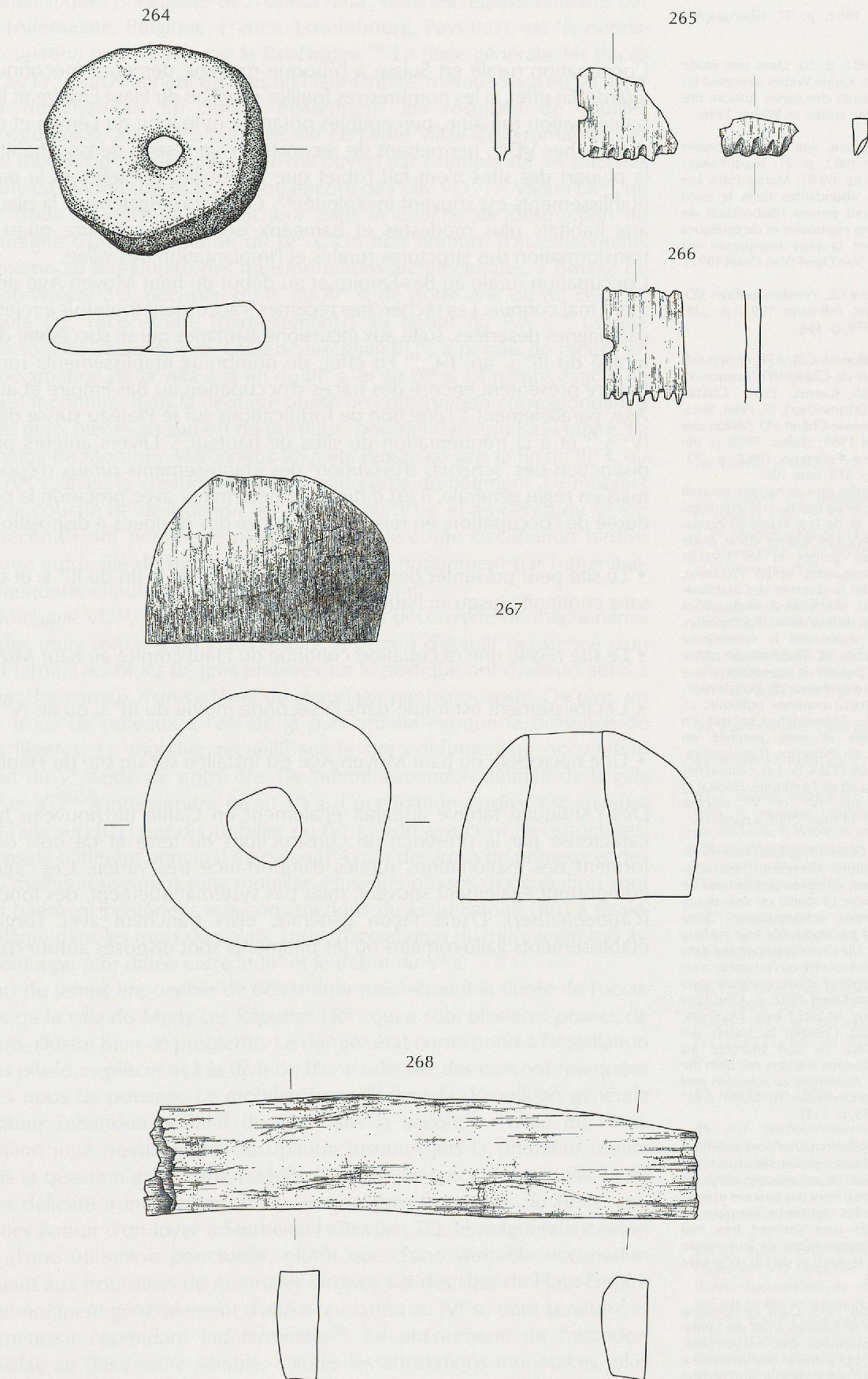


Fig. 176. Cuarny-Eschat de la Gauze, mobilier non céramique. N° 264: terre cuite; n°s 265 à 268: os. Ech. 1:1.

Quelques données sur l'habitat rural au Bas-Empire et au haut Moyen Âge

68. Fellmann 1992, p. 97, bibliographie p. 382, note 2.

69. Paunier 1982, p. 20. Dans une étude récente inédite, Karine Weber a recensé les structures connues des *partes rusticae* des *villae* du Plateau suisse, cf. Weber 1996.

70. Pour la Suisse, voir p. ex. Monnier 1996; Paunier 1982, p. 21; Marti/Meier/Windler 1992, pp. 69-81; Martin 1983. Les données plus abondantes dans le nord de la Gaule ont permis l'élaboration de plusieurs études régionales et de quelques synthèses dont la plus marquante est l'ouvrage de P. Van Ossel (Van Ossel 1992).

71. P. ex. Genève GE, Yverdon-les-Bains VD. Voir à ce sujet Fellmann 1992, p. 318; Sennhauser 1979, p. 154.

72. P. ex. Châtillon-sur-Glâne FR, cf. Schwab 1976, p. 6; Bois de Châtel VD (Avenches), cf. Kaenel/von Kaenel 1983; Châtel-Arruffens VD (Montricher), cf. Pelet 1993, p. 16; Chavannes-le-Chêne VD (Vallon des Vaux), cf. Feihl 1989; Steiner 1995, p. 96; voir également Fellmann 1992, p. 73, bibliographie p. 375, note 106.

L'interprétation des sites de hauteur pourrait être reconsidérée en fonction de leur degré d'organisation et de leur durée d'occupation (continuité?). Les auteurs d'une étude menée sur les grottes et les habitats perchés en Languedoc et en Provence, relèvent en effet la diversité des établissements (refuges?, sanctuaires?, occupations érémitiques?) et de leur durée d'occupation. Ils constatent également la coexistence d'habitats perchés et d'habitats de plaine dispersés et posent la question d'une "hiérarchisation des réseaux de peuplement", liée à un nouveau contexte politique, cf. C. Raynaud/L. Schneider, L'habitat en marge. Grottes et sites perchés en Languedoc et en Provence (Communication au colloque AGER IV, Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Habitat et peuplement aux IV^e et V^e siècles. Montpellier, 11-14 mars 1998, à paraître).

73. P. ex. Van Ossel 1992; Roth-Rubi 1995. Ces classifications demeurent partiellement théoriques, en raison des lacunes de la documentation. La réalité est sans doute beaucoup moins schématique: "Cette hiérarchie n'est pas immuable tout au long du Bas-Empire. Elle s'inscrit au contraire dans une perspective évolutive où l'on assiste à un glissement progressif d'une catégorie vers une autre." (Van Ossel 1992, p. 176); "Ziel dieser Einteilung ist nicht eine Typologie, die Gefahr läuft, Grenzen zu setzen, wo Übergänge sind; sie soll vielmehr als Hilfsmittel verstanden werden, mit dem die Norm von der Ausnahme zu scheiden und regionale Besonderheiten zu fassen sind." (Roth-Rubi 1995, p. 233).

74. Les *villae* gallo-romaines sont rarement fouillées *in extenso* et les structures tardives, du moins en ce qui concerne les fouilles anciennes, n'ont pas toujours obtenu l'attention qu'elles méritaient. De plus, les vestiges tardifs sont souvent très mal conservés en raison-même de leur nature (constructions légères) et du fait qu'ils sont souvent arasés.

75. Lorren/Périn 1995. Dans ce domaine également, les recherches n'ont été véritablement développées que récemment. E. Peytremann, qui a dressé une synthèse à l'échelle de la France, relève que si bon nombre d'habitats se sont implantés sur des sites gallo-romains, la plupart des établissements "révèlent une rupture entre la période gallo-romaine et le haut Moyen Âge", cf. Peytremann 1995, p. 5.

L'occupation rurale en Suisse à l'époque romaine demeure méconnue à bien des égards. En effet, si les nombreuses fouilles de *villae* du Haut-Empire et les vestiges de parcellisation romaine, perceptibles notamment le long du Léman et dans la région d'Avenches VD⁶⁸, permettent de reconstituer un réseau dense d'habitats dispersés, la plupart des sites n'ont fait l'objet que de fouilles partielles et la *pars rustica* des établissements est souvent inexploitée⁶⁹. On ignore également la place que laissait aux habitats plus modestes et hameaux isolés, pour l'heure quasi inconnus, la transformation des structures rurales et l'implantation des *villae*.

L'occupation rurale au Bas-Empire et au début du haut Moyen Âge demeure également mal connue. Les recherches récentes s'accordent toutefois à rejeter la thèse de campagnes désertées, suite aux incursions alamanes qui se succèdent dès la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C.⁷⁰ En effet, de nombreux établissements ruraux du Haut-Empire présentent encore des traces d'occupation au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, parallèlement à l'érection de fortifications sur le Plateau suisse dès le début du IV^e s.⁷¹ et à la fréquentation de sites de hauteur⁷². Divers auteurs proposent une distinction des "schémas d'évolution" des établissements ruraux d'époque tardive⁷³, mais en règle générale, il est difficile de déterminer avec précision la continuité et la durée de l'occupation, en raison des lacunes des données à disposition⁷⁴:

- Le site peut présenter des traces d'occupation de la fin du III^e s. et du IV^e s., mais sans continuité jusqu'au haut Moyen Âge.
- Le site révèle une occupation continue du Haut-Empire au haut Moyen Âge.
- L'établissement est fondé dans la seconde moitié du III^e s. ou au IV^e s.
- Une nécropole du haut Moyen Âge est installée sur un site du Haut-Empire.

Dès l'Antiquité tardive apparaît également en Gaule un nouveau type d'habitat, caractérisé par la présence de constructions de terre et de bois dispersées, qui forment des exploitations rurales d'importance très variée. Ces "agglomérations" comportent également souvent, mais pas systématiquement, des fonds de cabanes (*Grubenhäuser*). D'une façon générale, elles tranchent avec l'organisation des établissements gallo-romains où les bâtiments sont disposés autour d'un noyau⁷⁵.

Des *villae* encore occupées au Bas-Empire

"Une des caractéristiques principales de l'habitat rural", dans les régions étudiées par P. Van Ossel (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas), est "la permanence de l'occupation entre le Haut et le Bas-Empire."⁷⁶ En règle générale, les traces d'occupation au IV^e s. proviennent de sites du Haut-Empire, même s'il y a eu un léger déplacement de l'habitat. En Suisse également, les résultats de fouilles confirment l'occupation, au moins partielle, de certaines *villae* gallo-romaines aux IV^e et V^e s. Du mobilier du Bas-Empire a été découvert par exemple sur les sites des *villae* de Satigny GE, Montreux-Baugy VD ou encore de Pully VD⁷⁷. A Vallon FR⁷⁸, un ensemble de trous de poteaux mis au jour dans la couche de destruction du bâtiment, témoigne d'une occupation du IV^e s. Un bon nombre d'établissements connaissent même au Bas-Empire des transformations architecturales, à l'image de la *villa* de Seeb-Winkel ZU, occupée du I^{er} au IV^e s. de notre ère, ou de celle de Bernex-En Saule GE, reconstruite (partiellement?) au début du IV^e s.⁷⁹ L'étude consacrée aux fouilles anciennes de Laufen-Müschgag BL⁸⁰, a permis de mettre en lumière une occupation de la *villa* à la fin du III^e s. et au IV^e s. La nature exacte de l'occupation est inconnue, mais la dernière phase de construction correspondant à l'adjonction de deux pièces au sud-est du portique, pourrait dater du Bas-Empire. La *villa* gallo-romaine de Monthey-Marendoux VS a été remaniée vers la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., avec la création d'un nouveau corps de bâtiment. Le mobilier recueilli dans la couche de destruction est attribué au IV^e s. et au début du V^e s.⁸¹ Des fouilles récentes ont permis de mettre en évidence une occupation tardive (IV^e s.) dans une autre aile du bâtiment. Elle se signale notamment par l'aménagement d'une banquette chauffée contre un mur préexistant⁸².

A Yvonand-Mordagne VD⁸³, près d'Yverdon-les-Bains, la découverte de maçonneries fondées sur des murs romains du Haut-Empire, a permis d'établir l'existence d'un établissement tardif. Des blocs de grès prélevés sur le portique ont d'ailleurs servi à l'aménagement des canaux d'un système de chauffage par hypocauste. De plus, un ensemble de trous de poteaux à l'est de la *pars urbana* évoque la présence de constructions légères. Le mobilier recueilli sur le site confirme une occupation jusqu'au début du V^e siècle de notre ère. De même, l'abandon définitif de la *villa* d'Orbe-Boscéaz VD⁸⁴ n'interviendra qu'au V^e s. L'occupation tardive est en effet attestée dans l'aile sud (B1) par du mobilier du IV^e s., non associé à des structures, et dans le corps de bâtiment principal du palais (B4) par des trous de poteaux et des foyers tardifs, malheureusement sans mobilier. Plusieurs phases d'occupation sont possibles. Un bâtiment postérieur aux constructions du Haut-Empire (B6) a également été implanté dans les murs du palais. Enfin, l'occupation du *mithraeum* mis au jour récemment a pu être datée entre le III^e et le début du V^e s.

Il est la plupart du temps impossible de déterminer précisément la durée de l'occupation. Le cas de la *villa* de Marly-Les Râpettes FR⁸⁵, qui a subi plusieurs phases de transformations, illustre bien ce problème. Le dernier état correspond à l'installation de foyers dans plusieurs pièces et à la division d'une salle par des cloisons marquées au sol par des trous de poteaux. Le mobilier recueilli dans la démolition générale permet de situer l'abandon définitif du site dans la seconde moitié du III^e s. M.-A. Haldimann juge possible une occupation jusque dans la première moitié du IV^e s., mais la question est controversée⁸⁶. La seule présence de mobilier tardif est également délicate à interpréter. Ainsi, les quelques trouvailles du IV^e s., qui étaient réparties autour d'un foyer à Stutheien-Hüttwilten TG, témoigneraient selon K. Roth-Rubi d'une utilisation ponctuelle, plutôt que d'une véritable occupation du IV^e s.⁸⁷ Quant aux trouvailles de monnaies tardives sur des sites du Haut-Empire (*villae*), elles témoignent généralement d'une occupation au IV^e s., dont la nature et la durée demeurent cependant indéterminées⁸⁸. Le phénomène de l'abandon définitif des *villae* au Bas-Empire semble, d'après les attestations monétaires, plus fréquent dans le nord de la Suisse, mais M. Martin relève également qu'on ne peut conclure systématiquement à l'abandon de la *pars rustica* des *villae*, souvent non fouillée⁸⁹.

76. Van Ossel 1992, p. 87.

77. Satigny GE (mobilier IV^e/V^e s.), cf. Bonnet 1983, p. 55 et Bonnet 1994, p. 24; Montreux-Baugy VD (mobilier IV^e s.), cf. Morel 1988; Pully VD (mobilier IV^e s.), cf. Weidmann 1978.

78. Saby 1987/88; Saby/Rebetez 1989/92; ASSPA 74, 1991, pp. 277-279.

79. Seeb-Winkel ZU, cf. Drack 1990, p. 266; Bernex-En Saule GE, cf. Paunier 1971 et Paunier 1981, p. 112.

80. Martin-Kilcher 1980, p. 106.

81. ASSPA 67, 1984, pp. 220-222.

82. L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, pp. 379-387; P. Nuoffer, *Vallesia* 53, 1998, pp. 482-486; F. Wiblè, in *Vallis Poenina*, le Valais à l'époque romaine, Catalogue de l'exposition, Musées cantonaux du Valais, Sion 1998, pp. 153-155.

83. Paratte/Dubois 1994; ASSPA 75, 1992, p. 230; ASSPA 83, 2000, p. 256; Colombo 1982.

84. Pour un état de la question, cf. Monnier 1996, pp. 63-70; Paratte 1994; IAHAL 1991, p. 37; ASSPA 78, 1995, pp. 222-223, fig. 16; ASSPA 80, 1997, p. 254.

85. Haldimann 1985.

86. A.-F. Scyboz-Auberson estime en effet que "l'occupation temporaire n'a guère dû se prolonger au-delà des années 280 de notre ère", cf. AFChA 1986, p. 132.

87. Roth-Rubi 1986b.

88. En effet, l'arrêt des émissions officielles en 402 empêche de préciser la durée d'occupation de nombreux sites qui ont pu être occupés au-delà du début du V^e s. P. Van Ossel met d'ailleurs clairement en garde contre une utilisation incorrecte des monnaies tardives comme moyen de datation, cf. Van Ossel 1992, p. 42.

89. Martin 1979a, pp. 414-416; voir également Windler 1994, p. 144.

Une occupation continue jusqu'au haut Moyen Âge

Quelques rares établissements de Suisse occidentale révèlent une occupation continue du Haut-Empire au haut Moyen Âge, à l'exemple des sites de Vandoeuvres GE ou Genève-Parc de la Grange GE. La villa gallo-romaine de Vandoeuvres⁹⁰ est un site régulièrement occupé depuis son édification au I^{er} siècle. Des couches en place, en relation stratigraphique avec des structures maçonnées, correspondant aux modifications de la zone thermale, ont livré de la céramique du IV^e siècle. Des constructions en bois et un lieu de culte primitif, établi sur une pièce de la villa romaine, sont aménagés au V^e s. A Genève-Parc de La Grange, les fouilles récentes dans la villa gallo-romaine ont permis de mettre en évidence des transformations architecturales (maçonneries) datées du IV^e s., et des bâtiments du haut Moyen Âge. Les dernières données chronologiques du mobilier céramique suggèrent une continuité de l'occupation de la *pars urbana* jusqu'au VI^e s., voire même jusqu'à l'époque carolingienne⁹¹.

Ce type d'évolution semble moins fréquent au nord et plus particulièrement à l'est de la Suisse, même si quelques cas sont tout de même attestés⁹². L'établissement rural de Lausen-Bettenach BL, par exemple, révèle une occupation ininterrompue de l'époque romaine au haut Moyen Âge⁹³. Selon R. Windler, une occupation continue jusqu'au haut Moyen Âge de la villa de Dietikon ZH serait également très probable, bien qu'elle ne soit pas confirmée par le mobilier retrouvé sur le site⁹⁴.

90. Terrier/Haldimann/Wiblé 1993; Bonnet 1994, p. 24.

91. ASSPA 77, 1994, p. 197; 79, 1996, p. 254; 80, 1997, p. 246; 81, 1998, p. 294. Signalons encore qu'un bâtiment en bois et en maçonnerie sera construit dans l'aile ouest, entre le IX^e et le XI^e s.

92. De fait, ces régions étaient moins "romanisées" que la Suisse occidentale, cf. Roth-Rubi 1995, p. 232; Windler 1996, p. 144. Il faut cependant nuancer ces propos selon les aires géographiques concernées. En effet, K. Roth-Rubi (*op. cit.*) mentionne le "nord de la Suisse", alors que seul l'est du plateau suisse était réellement moins peuplé à l'époque romaine. R. Windler relève d'ailleurs que des populations romanes étaient établies dans certaines régions du nord de la Suisse, à l'amorce du haut Moyen Âge, cf. Windler 1996, pp. 128 et 147-153.

93. Windler 1996, p. 149; Bücken et alii 1997, p. 320; voir également Schmaedcke M./Tauber J., *Ausgrabungen in Lausen-Bettenach. Vorbericht über die archäologischen Untersuchungen 1985-1992*. Archäologie und Museum 25, Liestal, 1992.

94. Windler 1996, p. 150. C. Ebnöther place l'abandon de la villa avant le milieu du IV^e s. Elle mentionne des trouvailles hors contexte et trois sépultures des VI^e-VII^e s., et diverses structures des IX^e-X^e s., cf. Ebnöther 1995, p. 230; ASSPA 73, 1990, p. 225.

95. Il en va de même dans le reste de la Gaule, cf. Van Ossel 1992, p. 87.

96. Bögli/Ettlinger 1963.

97. Lechmann-McCallion/Koenig 1990; Gutscher 1993.

98. Privati 1983; Privati 1986.

99. Privati 1983, p. 71.

100. Auberson 1992.

Des établissements fondés au Bas-Empire

Les fondations du Bas-Empire sont rares sur le plateau suisse et constituent des cas particuliers⁹⁵. L'occupation de l'établissement de Görbelhof/Rheinfelden AG⁹⁶, constitué de deux bâtiments maçonnés, semble de courte durée. Il est daté, grâce au mobilier céramique et numismatique, entre 250 et 350 ap. J.-C. et n'est plus fréquenté au haut Moyen Âge. Les vestiges mis au jour à Kallnach BE⁹⁷ sont interprétés comme les restes d'un poste militaire ou d'une *mansio*. D'après le mobilier recueilli, l'établissement semble être une fondation du IV^e s. et l'étude des séries monétaires indique une date d'abandon vers le milieu du IV^e s. Une nécropole s'établit sur le site vers la fin du V^e s.

Une continuité jusqu'au haut Moyen Âge est attestée à Sézegnin GE et probablement à Bursins VD. Sézegnin⁹⁸ constitue une matière d'étude privilégiée puisque le site a livré une nécropole et un habitat contemporains. La nécropole a fonctionné entre la fin du IV^e et le VIII^e s. et, selon B. Privati, "*l'origine de l'établissement coïncide certainement avec les sépultures les plus anciennes*". La chronologie des étapes de construction ou de transformation n'est pas clairement établie. Il semble cependant que "*des structures en bois ont précédé un édifice de facture mixte*", constitué d'une élévation de bois et torchis fondée sur solin. L'unité agricole comporte également des fonds de cabanes. L'établissement est daté, grâce au mobilier céramique, entre le IV^e et le VII^e s. La continuité depuis le Haut-Empire n'est pas clairement attestée, mais B. Privati signale la présence de certains éléments (*tubuli*, céramique) qui suggèrent la présence à proximité immédiate d'un édifice plus ancien⁹⁹. A Bursins¹⁰⁰, les fouilles ont permis de dégager des sols en mortier de tuileau et des structures maçonnées d'orientation différente de celle de l'église romane (début XI^e s.), qui évoquent une construction d'une certaine importance. Il s'agit probablement d'un habitat, dans la mesure où les fouilles n'ont pas révélé de fondations d'église antérieures à l'église romane. La découverte de *tubuli* et d'un canal de chauffe en molasse suggèrent par ailleurs la présence d'un système de chauffage par hypocauste. L. Auberson a identifié cinq phases de construction ou de transformation et conclut à une continuité d'occupation, car les aménagements suivent la même orientation. Le mobilier céramique est daté entre le IV^e et le VII^e siècle. Une datation précise est difficile à établir, mais la construction ne semble pas antérieure au IV^e s. Les tombes qui s'établissent ensuite sur le site ne sont pas antérieures à l'époque carolingienne.

Formes d'occupation au haut Moyen Âge

Des nécropoles du haut Moyen Âge et/ou des églises paléochrétiennes s'implantent parfois sur des sites du Haut-Empire. Ce type de vestiges, fréquemment précédés d'une occupation au IV^e s., parfois jusqu'au début du V^e s., témoignent à l'évidence d'un déplacement de l'habitat sur de courtes distances. Malheureusement, les structures d'habitat elles-mêmes sont la plupart du temps inconnues. Des tombes du haut Moyen Âge ont été découvertes par exemple dans les ruines des *villae* de Laufen-Müschhag BL, Bernex-En Saule GE, Montreux-Baugy VD, Pully VD¹⁰¹, Yvonand-Mordagne VD (cf. *supra*). A Vallon FR, une fosse située à l'est de la *villa* a livré de la céramique caractéristique de la fin du V^e s. ap. J.-C. En outre, plusieurs tombes du haut Moyen Âge ont été creusées dans les ruines, et une église des V^e-VI^e s. a été retrouvée à proximité de la *villa*, au lieu-dit *En Carignan*¹⁰². A Satigny GE également, certaines parties ont été occupées par des tombes à l'abandon de la *villa*, avant la construction d'une église paléochrétienne au haut Moyen Âge¹⁰³.

Les nouveaux habitats qui apparaissent au haut Moyen Âge se caractérisent souvent par une organisation en "unités agricoles" et par la présence de fonds de cabanes. L'habitat mérovingien de Genlis (Côte-d'Or F - VI^e-VII^e s.)¹⁰⁴, par exemple, se présente comme un ensemble d'unités agricoles réparties de façon assez espacée, et constituées chacune d'un bâtiment principal de plain-pied et de plusieurs structures secondaires (fonds de cabanes, etc.). Les modes de construction et les plans des bâtiments de surface révèlent, selon E. Peytremann, une grande diversité et ne peuvent pas être interprétés systématiquement comme des habitats. En l'absence d'un critère déterminant tel un foyer, il peut s'agir également d'un bâtiment annexe (grange, étable, atelier). De même, les fonds de cabanes, généralement considérés comme des aires d'artisanat, peuvent avoir eu également la fonction d'habitat¹⁰⁵. En Suisse, les habitats de Berslingen SH¹⁰⁶ (VII^e-XIII^e s.) et de Develier-Courtételle JU¹⁰⁷ (VI^e-VIII^e s.), fouillés plus récemment, présentent une organisation similaire. L'établissement de Belfaux-Pré Saint-Maurice FR¹⁰⁸ comportait trois groupes d'habitat, dont deux au moins se signalent par des fonds de cabanes. Des structures de ce type sont attestées également à Reinach BL¹⁰⁹ et à Lausen-Bettenach BL¹¹⁰. Des vestiges de bâtiments en terre et bois, datés par du mobilier céramique des VI^e-VII^e s., ont été mis au jour récemment à Payerne-Champ Aubert VD¹¹¹, à proximité d'une route romaine et d'une nécropole datée entre le I^{er} et le IV^e s. La trentaine de fosses et trous de poteaux mis au jour dans les sondages ne permettent pas de préciser l'étendue et la nature de l'établissement.

Conclusions

Il est rarement possible, à l'heure actuelle, d'obtenir une estimation représentative du taux d'occupation des campagnes au Bas-Empire. La nature et la durée de l'occupation sur des établissements gallo-romains préexistants sont généralement difficiles à déterminer (persistance des *villae*, occupation partielle, fréquentation ponctuelle ?)¹¹². Dans le nord de la Gaule, P. Van Ossel ne constate pas de regroupement significatif autour de centres au Bas-Empire, mais bien encore une large dissémination de l'habitat dans les campagnes, même si le nombre de points de peuplement semble diminuer¹¹³. La question du regroupement se pose parfois à l'échelon régional. Ainsi, E.M. Wightman relève un taux d'occupation de 40% sur les sites du Haut-Empire dans la région de Trèves (Kreis Trier-Saarburg D), et postule que la proportion diminue, parmi les établissements plus éloignés du centre¹¹⁴.

Dans une étude récente, Lucie Steiner et François Menna ont établi "*un premier bilan des sites connus pour la période romaine tardive et le haut Moyen Âge*", dans la région d'Yverdon-les-Bains¹¹⁵ (liste *infra* et fig. 177). Les témoins du Bas-Empire et du haut Moyen Âge, et particulièrement les nécropoles, se répartissent sur l'ensemble du territoire étudié, avec des concentrations le long des principaux axes routiers romains, et "*reflètent vraisemblablement un réseau d'établissements*

101. Weidmann 1978.

102. Saby 1987/88; Saby/Rebetez 1989/92; ASSPA 74, 1991, pp. 277-279; ASSPA 83, 2000, p. 251.

103. Bonnet 1982; Bonnet 1983; *Autour de l'église, Patrimoine et architecture*, cahier n° 3, août 1997. Pour d'autres exemples: Bonnet 1994.

104. Cattedu 1995.

105. Peytremann 1995, p. 8.

106. Banteli/Höneisen/Zubler 2000.

107. ASSPA 77, 1994, p. 216; ASSPA 80, 1997, p. 267; Federici-Schenardi/Fellner 1999.

108. ASSPA 78, 1995, p. 230; ASSPA 76, 1993, p. 224; AFChA 1989-1992, p. 20.

109. Marti 1990 b. Un complexe céramologique provenant d'un fond de cabane a pu être daté aux alentours de 600.

110. Bucker *et alii* 1997, p. 320.

111. Castella/Eschbach 1999.

112. L'étude de D. Paunier sur le mobilier céramique de 16 *villae* de la région genevoise, révèle que la majorité des sites (10, soit env. 60 %) sont encore occupés au IV^e s., cf. Paunier 1981, pp. 282-284.

113. Van Ossel 1992, p. 171.

114. Wightman 1985, p. 257. Ses conclusions ne sont cependant pas définitives, car les données concernant l'occupation de la *pars rustica* des établissements sont lacunaires.

115. Steiner/Menna 2000, pp. 31-38, fig. 13.

à *vocation agricole*¹¹⁶. Un bon nombre de nécropoles, qui se trouvent à proximité ou au-dessus de vestiges romains, témoignent d'une persistance de l'occupation¹¹⁷. L'évolution des établissements tardifs est extrêmement variée. Ceux qui ne révèlent pas de modifications importantes par rapport à l'état du Haut-Empire sont relativement peu nombreux. La majorité des sites recensés par P. Van Ossel, ainsi que les quelques exemples connus en Suisse, témoignent en effet d'une réduction de la surface habitée, parfois sans transformation notable, le plus souvent avec des changements dans la structure de l'établissement. Certains habitats révèlent par exemple une réoccupation des anciennes structures et l'installation de nouveaux bâtiments en matériaux légers (terre et bois). De façon générale, la mutation de l'habitat qui s'opère dès le IV^e s. dénote, d'après les observations de P. Van Ossel, un abandon progressif des spécificités gallo-romaines pour de nouvelles formes d'habitat. Ce phénomène se traduit notamment par la disparition de la distinction claire entre les bâtiments à fonction domestique et ceux à fonction économique, et l'utilisation plus répandue d'une architecture en bois¹¹⁸. Selon B. Privati, les abandons ou interruptions dans l'occupation d'un site ne seraient pas forcément liés aux invasions du III^e s., mais s'inscriraient dans un contexte de "*changement d'ordre économique, social ou religieux, suivi d'une restructuration*"¹¹⁹.

Pour obtenir une vision plus complète de l'occupation du sol au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, il s'avère nécessaire de considérer des aspects de la question qui dépassent le cadre de notre étude¹²⁰:

- Une étude chronologique des établissements attestés, sur la base du mobilier qui n'est pas toujours publié, permettrait de déterminer, cas par cas, la durée d'occupation des établissements tardifs. La continuité peut-elle être réellement établie ou faut-il parler plutôt d'une "césure" avec un abandon temporaire, ou d'une véritable rupture occasionnant des modifications fondamentales dans le type d'occupation?¹²¹
- Une prise en compte systématique, d'un point de vue chronologique également, des nécropoles du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. En effet, même s'il est rarement possible d'établir un lien direct entre habitat et nécropole, comme c'est le cas à Sézegnin (cf. *supra*), il n'en demeure pas moins que la nécropole, par sa seule présence, atteste l'existence d'un habitat à proximité. P. Van Ossel met toutefois en évidence les problèmes posés par cette "juxtaposition" théorique¹²². Il peut y avoir en effet une différence chronologique entre l'établissement et la nécropole voisine. On ignore également la distance maximale admissible entre une nécropole et l'habitat correspondant, la plupart du temps inconnu.

116. Steiner/Menna 2000, p. 32; Steiner 1993, pp. 12-17; Steiner 1995.

117. La répartition des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Âge correspond dans l'ensemble à celle des établissements gallo-romains, cf. Steiner/Menna 2000, p. 34, note 24; Kaenel/Crotti 1992, fig. 70, p. 70.

118. Van Ossel 1992, pp. 177-184.

119. Privati 1983, p. 72. D'après D. Paunier, il faut admettre une modification de la structure sociale dans les campagnes, "*l'aristocratie préférant se replier à l'intérieur des villes mieux défendues ou gagner des régions de l'empire moins menacées, ce qui ne saurait s'appliquer à l'ensemble de la couche sociale inférieure.*", cf. Paunier 1982, p. 20.

120. Certains de ces aspects seront certainement abordés dans une thèse en cours d'élaboration, portant sur une aire géographique plus vaste: J. Monnier, *L'habitat rural de l'Antiquité tardive dans la province de la Maxima Sequanorum* (à paraître).

121. Voir à ce propos Van Ossel 1992, p. 173.

122. Van Ossel 1992, p. 101.

Les sites du Bas-Empire et du haut Moyen Âge dans la région d'Yverdon-les-Bains (fig. 177)

Lucie Steiner et François Menna

No	Commune	Lieu-dit	Nécropole du haut Moyen Âge	Nécropole du Bas-Empire	Site gallo-romain	Habitat du Bas-Empire	Port attesté au Bas-Empire	Habitat du haut Moyen Âge	Eglise	Industrie du fer
Canton de Vaud										
District d'Yverdon										
1	Yverdon	Pré de la Cure, Jordils	●	●	●	●	●			
2	Yverdon	En Clendy	○							
3	Bioley-Magnoux/Prahins	Le Montelier	●							
4	Chavannes-le-Chêne	En Champ Louys	●		●					
5	Chavannes-le-Chêne	Vallon des Vaux				●		●		
6	Cronay	En la Valleire	○		○					
7	Cronay	Près de l'église	○							
8	Démoret	En Pallottaz	●							
9	Démoret	Eglise	●						●	
10	Ependes	La Poèpe	●							
11	Cuarny	Eschat de la Gauze			●	●		●		
12	Suscevaz	Le Muret	○		○					
13	Ursins	Eglise	○		●				○	
14	Vugelles-la-Mothe		●							
15	Yvonand	Mordagne	○		●	●				
16	Yvonand	Niédens	●							
District de Grandson										
17	Concise	Saint-Agnian (?)	○							
18	Concise	En Ducet					●			
19	Corcelles-près-Concise	En Tombex	●							
20	Corcelles-près-Concise	En Tombaroux	○							
21	Fiez	Le Clos, Les Chapelles	○							
22	Giez	Aux Condémines	●							
23	Grandson	Au Tombé, En Brie	●							
District d'Orbe										
24	Arnex-sur-Orbe	En Romanel, En Tiers-Vin	●							
25	Baulmes	Eglise	○		●				●	
26	Baulmes	Combe de la Croix	●							
27	Bavois	Le Bernard	●							
28	Bofflens	La Frétire	○							
29	Bofflens	Crêt de Romanel	●							
30	Juriens	Prins-Bois I et II								●
31	La Praz	La Chapelle	○		●					
32	Montcherand	La Léchère								●
33	Orbe	Boscéaz			●	●				
34	Rances	Champ Vully	●							
35	Romainmôtier	Abbaye	●		●	○		●	●	
36	Romainmôtier	Bellaires								●
District de Payerne										
37	Cemiaz	La Morettaz	●		○					
38	Combremont-le-Grand	Le Cerisier	●							
39	Corcelles-près-Payerne	Route de Ressudens						Route		
40	Grandcour	Ressudens	○							
41	Grandcour	Eglise de Ressudens	○						●	
42	Grandcour	Champ de l'église	○		●					
43	Grandcour	En Carignan	○							
44	Granges-près-Marnand	Replan, L'Arenaz	○							

●	Sites attestés
○	Sites probables

No	Commune	Lieu-dit	Nécropole du haut Moyen Âge	Nécropole du Bas-Empire	Site gallo-romain	Habitat du Bas-Empire	Port attesté au Bas-Empire	Habitat du haut Moyen Âge	Eglise	Industrie du fer
Canton de Vaud										
District de Payerne										
45	Granges-près-Marnand	Eglise	●	○	●				●	
46	Marnand		○							
47	Missy	Sur la Crausaz	○							
48	Payerne	En Pramey	●							
49	Payerne	Eglise paroissiale	●						○	
50	Payerne	Route de Bussy, Champ Aubert		●	●			●		
51	Sedeilles	Champ de la Pierre	○		●					
District de Moudon										
52	Curtilles	Vieux Château	●							
53	Denezy	Forêt de la Baumettaz	●							
54	Moudon	La Cerjaulaz	○							
55	Moudon	Eglise Saint-Etienne	○						○	
56	Moudon	Moringes	○							
57	Ogens	En Chavannes	○							
58	Rossenges	En Biregard	●							
59	Sottens	La Moranche	●							
60	Thierrens	La Roche de la Rosaire	●							
District d'Echallens										
61	Assens		●							
62	Dommartin	Les Vignettes	○							
63	Echallens	Les Condemines	●							
64	Essertines-sur-Yverdon	Les Tannes, En Chanet	●							
65	Morrens	Champ de Cevey	○							
66	Morrens	Petit Montilly	●							
67	Morrens	En Crétaux	○							
68	Oulens	Sur le Mont	●							
69	Sugnens		○							
District de Cossonay										
70	Cossonay	Eglise							●	
71	Cossonay	Allens, Jolimont	●							
72	Daillens	La Condemine	●							
73	Ferreyres	Gravière Lugeon	●	○						
74	Ferreyres	Bossena I								●
75	Ferreyres	Maison Favre (Affolter)								●
76	Gollion	Le Châtelard	○	●	●					
77	Grancy	En Allaz	●		●					
78	La Chaux	Les Chambres	●							
79	L'Isle	En Pottailaz	●							
80	L'Isle	Près du Château		○						
81	Montricher	Torclens	●							
82	Montricher	Châtel, Arruffens				●				●
83	Pampigny	Au Montelier	●							
84	Penthalaz	En Souffaz	●							
85	Penthaz	Au Pontet	●							
86	Senarclens	En Châtonnaires	○							
87	Sévery	Le Châtelard	●		●					
88	Vufflens-la-Ville	En la Cray	○							
District d'Avenches										
89	Avenches	Saint-Martin	○		●	●		●	●	
90	Avenches	Porte de l'Ouest		●	●					
91	Avenches	Porte de l'Est	○	○						
92	Avenches	Bois-de-Châtel				●				
93	Bellerive	Près de Salavaux	●							
94	Constantine	Eglise	○							
95	Cudrefin	Eglise Saint-Théodule	●							

●	Sites attestés
○	Sites probables

No	Commune	Lieu-dit	Nécropole du Haut Moyen Âge	Nécropole du Bas Empire	Site gallo-romain	Habitat du Bas Empire	Habitat du Haut Moyen Âge	Eglise	Industrie du fer
Canton de Vaud									
District d'Avenches									
96	Donatyre	Eglise	○					●	
97	Oleyres	Fin d'Oleyres	●		●				
Canton de Fribourg									
98	Chandon	Vuatty, Fin d'Oleyres	●		●				
99	Cheyres	Es Crotes	●		●				
100	Domdidier	Eglise	●	●	●			●	
101	Estavayer-le-Lac (Frasses)	Croix de Pierre	●						
102	Fétigny	La Rapettaz	●		●				
103	Granges-de-Vesin	Essert de Jean Métral	●						
104	Lully	Eglise Saint-Léger	●					●	
105	Vallon	Sur Dompierre	●		●	●			
106	Vallon	En Carignan	●					●	
107	Misery		●						
108	Montagny-les-Monts	Notre-Dame-de-Tours			●			●	
109	Villarepos	Du côté de Chandossel	●						
Canton de Neuchâtel									
110	Auvernier	Le Tertre	●						
111	Bevaix	Crêt de Saint-Tombet	○						
112	Bevaix	Le Châtelard, La Prairie	●		●				
113	Bôle	En Tombey	●						
114	Boudry-Areuse	Bel-Air	●						
115	Colombier	Coteau des Coutures, Château	●		●	●			
116	Corcelles-Cormondrèche	Chantemerle	●						
117	Cortailod	La Rondenire	●						
118	Frésens	Tombet	○						
119	Gorgier (Saint-Aubin)	La Foulaz	●						
120	Montalchez	Buisson de la Chambrette	●						
121	Neuchâtel-Serrières	Les Battieux	●						
122	Neuchâtel-Serrières	Temple	○		●			●	

●	Sites attestés
○	Sites probables

- /□ Site romain au même emplacement qu'un site du Bas-Empire ou du haut Moyen Âge attesté/probable
- /□ Habitat du Bas-Empire attesté/probable
- /○ Nécropole du Bas-Empire attestée/probable
- ★ Fourneau à fer du Bas-Empire
- 🚢 Port attesté au Bas-Empire
- /□ Habitat du haut Moyen Âge attesté/probable
- /○ Nécropole du haut Moyen Âge attestée/probable
- ★ Fourneau à fer du haut Moyen Âge
- ⛪/⛪ Eglise du haut Moyen Âge attestée/probable
- Route du haut Moyen Âge
- Tracé supposé des principales voies romaines
- - - Limite de l'emprise de l'étude

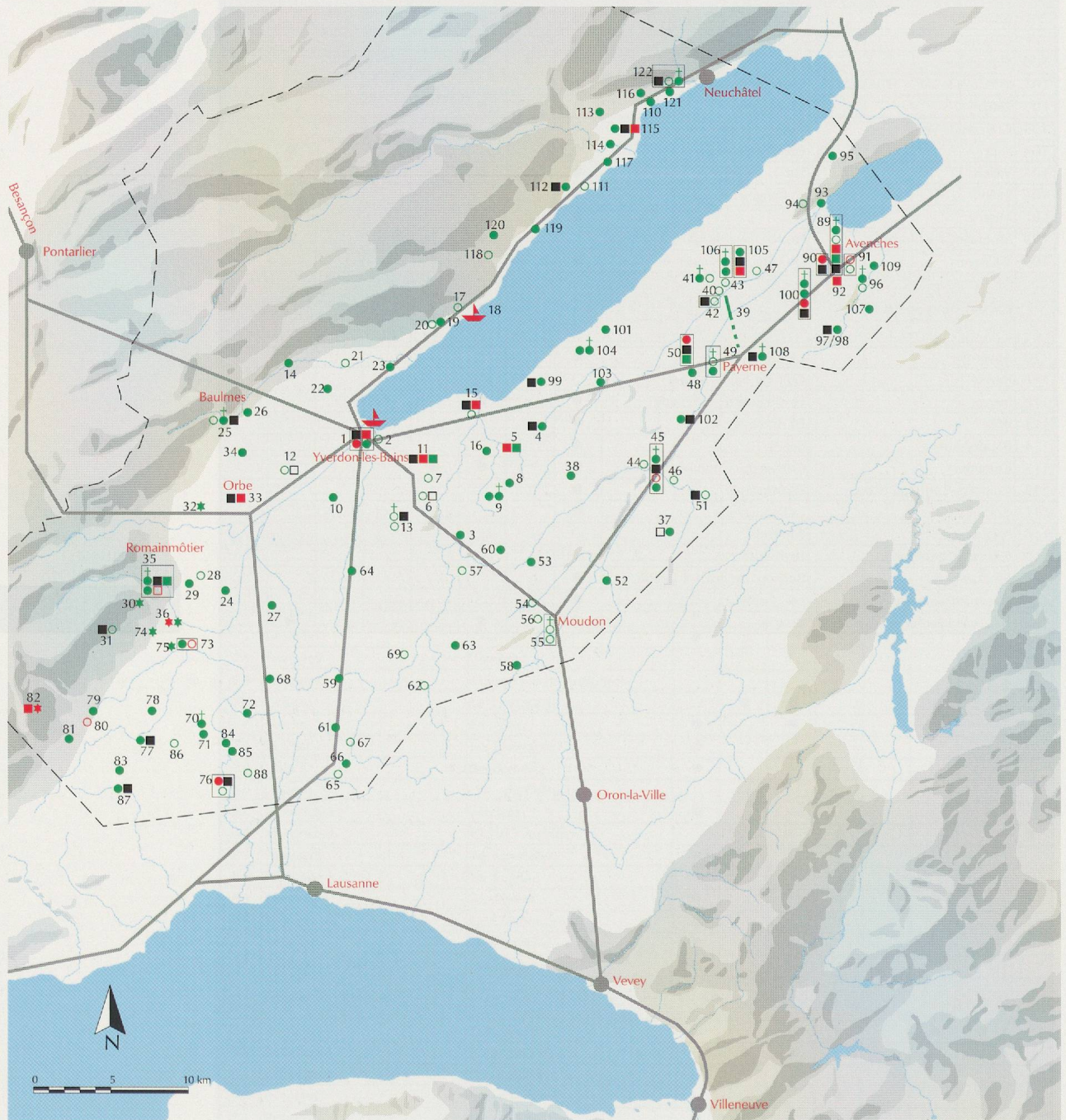


Fig. 177. Carte de répartition des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Âge dans la région d'Yverdon-les-Bains (carte établie par Lucie Steiner et François Menna, cf. Steiner/Menna 2000, p. 35, fig. 13).

Cuarny-Eschat de la Gauze: un exemple de continuité ?

Le site de Cuarny-Eschat de la Gauze constitue un cas particulier et s'insère difficilement, en l'état de nos connaissances, dans les schémas d'évolution décrits ci-dessus. En effet, la nature des vestiges est difficile à préciser et la fonction de l'établissement a pu varier au cours du temps¹²³. Il témoigne toutefois d'une occupation apparemment continue du Haut-Empire au haut Moyen Âge, à l'instar de Vandoeuvres ou Genève-Parc de la Grange GE (cf. supra).

Continuité de l'occupation ?

L'étude du mobilier ne révèle pas de rupture significative entre le II^e et les VI^e-VII^e s. La notion de continuité à Cuarny-Eschat de la Gauze doit cependant être nuancée. En effet, la plupart des éléments datants, pour l'intégralité de la fourchette proposée, proviennent d'ensembles hétérogènes (couches colluvionnées) et sont rarement en relation directe avec les structures. De plus, les marqueurs céramologiques relatifs aux IV^e-V^e s. sont moins bien représentés que ceux du haut Moyen Âge (p. 192). La chronologie relative des vestiges ne permet pas d'exclure des ruptures ou des césures entre les différentes phases d'établissement. Une interruption est même probable entre les phases I (II^e-III^e s.) et II (IIb: 260-535, plus probablement 330-535 ap. J.-C.). On peut évoquer une "continuité" de l'occupation entre la phase IIb et la phase III, qui n'est pas antérieure au V^e s., et date plus probablement des VI^e/VII^e s. Il n'est cependant pas clairement établi que la destruction du bâtiment 9 ait été suivie d'une reconstruction immédiate. Des indices ténus suggèrent même l'existence d'une "césure" dans la fréquentation du site. En effet, la zone du bâtiment 9 (phase IIb) a été réaménagée suite à sa destruction (niveau de tuiles). Or la présence de structures tronquées appartenant à la phase III ainsi que de dispositifs de calage (?) sur le niveau de tuiles, semble indiquer une forte érosion du niveau d'occupation de cette phase (p. 178, situation des vestiges). Dans le cas d'une interruption temporaire, le terrain aurait pu être exploité à des fins agropastorales.

Dépendances rurales ou habitat ?

L'interprétation du site s'avère problématique. En effet, malgré la présence probable de plusieurs bâtiments, l'état de conservation précaire des vestiges nous empêche de déterminer la fonction de l'établissement. Notons par exemple l'absence (significative ?) de foyer. De plus, le site n'est pas connu dans toute son extension puisqu'il n'a été exploré que sur l'emprise des travaux autoroutiers (p. 171).

L'exploitation du vallon par les occupants de la villa de Pomy-Froide Fontaine (p.119) ou d'un établissement plus proche, semble attestée aux II^e-III^e s., par les vestiges mis au jour au lieu-dit *En Essieux* (p. 120 et p. 137). Le bâtiment 8 de Cuarny-Eschat de la Gauze (phase I) pourrait être interprété également comme une dépendance témoignant d'une occupation secondaire du vallon à cette époque.

Les prospections de surface dans le secteur de la villa de Pomy-Froide Fontaine ont livré entre autres 6 monnaies du IV^e s. (p. 229, Pomy n^{os} 9 à 14), qui laissent présager une occupation de la villa au Bas-Empire¹²⁴. L'occupation secondaire du vallon a-t-elle pu dès lors se prolonger au-delà du Haut-Empire, ou faut-il voir plutôt dans le développement de la phase IIb de Cuarny-Eschat de la Gauze les indices d'un déplacement de l'habitat à la fin du IV^e s. ou au V^e s.? La fourchette de datation large de la phase IIb ne permet pas de trancher cette question, et seules de nouvelles investigations sur le terrain¹²⁵ amèneraient des éléments de réponse.

Quant aux vestiges de la phase III (VI^e-VII^e s.), leur état de conservation exclut toute tentative d'interprétation. Ils témoignent clairement d'une continuité de l'occupation sur le site de Cuarny-Eschat de la Gauze. Les prospections de surface ont d'ailleurs livré trois monnaies mérovingiennes (pp. 228-229, Cuarny n^{os} 20 à 22). En l'état de nos connaissances, rien ne nous autorise cependant à interpréter ces vestiges comme les restes d'un habitat.

123. P. Van Ossel considère comme établissement rural "toute construction ou groupe de constructions, servant à l'habitation ou à l'activité de la population de l'époque (...) établie dans des résidences individuelles, dispersées dans la campagne et dont le mode de vie n'est pas forcément et uniquement agricole", cf. Van Ossel 1992, p. 39.

124. Les prospections n'ont livré par contre aucune trouvaille postérieure au début du V^e s., ce qui ne constitue en aucun cas une preuve de l'abandon de la villa à cette époque. Simplement, pour l'heure, aucun élément ne permet d'avancer l'hypothèse d'une occupation durant le haut Moyen Âge.

125. Sur l'extension du site de Cuarny-Eschat de la Gauze et dans la villa de Pomy-Froide Fontaine.

- | | |
|---|--|
| 1 Augst/ <i>Augusta Raurica</i> BL | 22 Lausanne-Vidy VD |
| 2 Avenches VD | 23 Lausen-Bettenach BL |
| 3 Belfaux-Pré <i>Saint-Maurice</i> FR | 24 Marly-Les <i>Râpettes</i> FR |
| 4 Bernex-En <i>Saule</i> GE | 25 Monthey- <i>Maredeux</i> VS |
| 5 Berslingen SH | 26 Montreux- <i>Baugy</i> VD |
| 6 Bevaix-La <i>Pérole</i> NE | 27 Nyon/ <i>Julia Equestris</i> VD |
| 7 Bois de Châtel (<i>Avenches</i>) VD | 28 Oberwinterthur/ <i>Vitudurum</i> ZH |
| 8 Bursins VD | 29 Orbe- <i>Boscéaz</i> VD |
| 9 Châtel d'Arruffens (<i>Montricher</i>) VD | 30 Pully VD |
| 10 Châtillon-sur-Chêne (Vallon des Vaux) VD | 31 Reinach BL |
| 11 Chavannes-le-Chêne (Vallon des Vaux) VD | 32 Saint-Sulpice VD |
| 12 Colombier NE | 33 Satigny GE |
| 13 Develier-Courtételle JU | 34 Seeb- <i>Winkel</i> ZU |
| 14 Dietikon ZH | 35 Sézegin GE |
| 15 Genève GE | 36 Stutheien/Hüttwilen TG |
| 16 Genève- <i>Parc de La Grange</i> GE | 37 Vallon FR |
| 17 Görbelhof/ <i>Rheinfelden</i> AG | 38 Vandoeuvres GE |
| 18 Kaiseraugst BL | 39 Windisch/ <i>Vindonissa</i> AG |
| 19 Kallnach BE | 40 Winterthur ZH |
| 20 Laufen- <i>Müschhag</i> BL | 41 Yverdon-les-Bains7 VD |
| 21 Lausanne VD | 42 Yvonand- <i>Mordagne</i> VD |



Fig. 178. Carte de situation des sites d'époque romaine et du haut Moyen Âge mentionnés dans le texte. Mountain High Maps®Copyright©1993 Digital Wisdom, Inc.